



## OLT 1



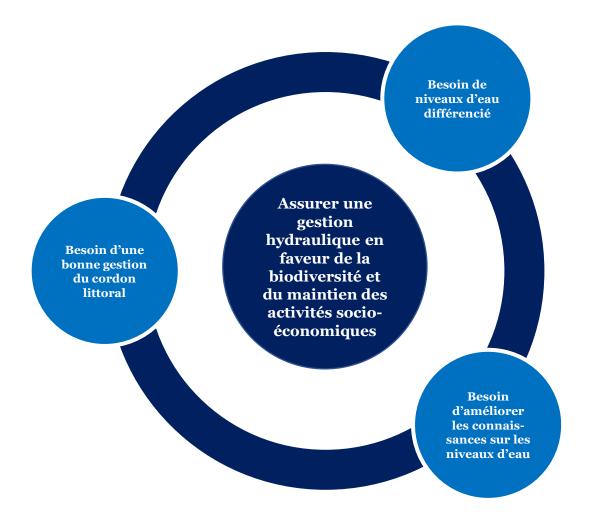
# Sommaire

	Code PG			
A. Enjeux et contexte	OLT	OP	Opérations	
B. Mettre en place une gestion hydraulique de l'Etang Saint-Paul 1. Mettre en place une gestion du cordon littoral 2. Assurer la continuité hydraulique des apports en eaux de sources vers l'Etang		1 et 3	TE01, SE01	
C. Préserver et améliorer la qualité des eaux 1.Participer à la mise en place des grandes orientations de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant 2.Evolution de la qualité des eaux de l'Etang Saint-Paul	1	2	TE02, AD01 & SE02	
D. Compléter la connaissance du fonctionnement hydraulique de l'Etang		3	SE02	
E- Conclusions		1, 2, 3	TE01, SE01,TE02, AD01 & SE02	



# OLT 1

# Enjeux et contexte





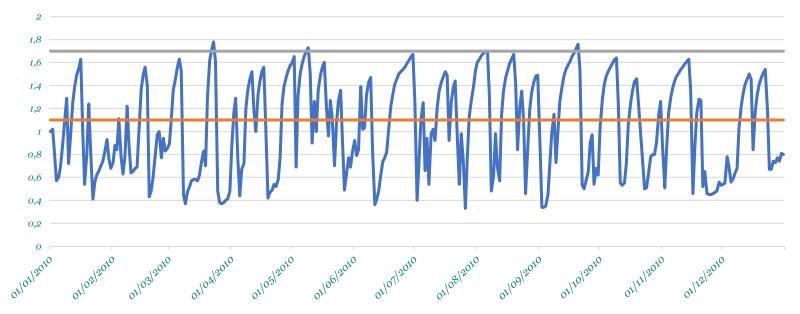
### OLT 1



# Enjeux et contexte

La gestion du cordon avant 2015



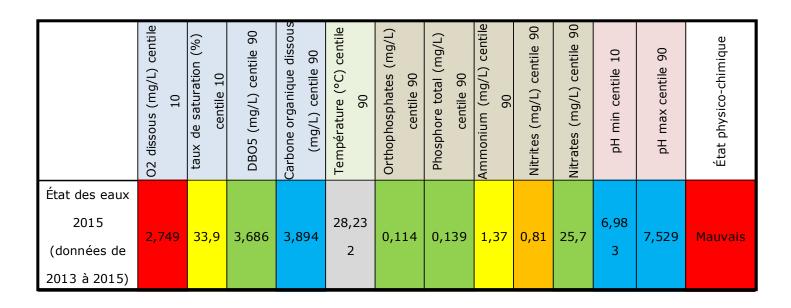


Gestion sur le seul critère du respect de la côte haute de 1,70m NGR (seuil de protection des biens et des personnes). Vidange fortes et régulières de l'Etang de Saint-Paul (jusqu'à 0,30m NGR)



# Enjeux et contexte

Evaluation de la qualité chimique des eaux de l'Etang de Saint-Paul avant 2015 (Source OLE Réunion)



Qualité chimiques des eaux marquées par des concentrations en O2 très faibles. Ce paramètre biotique est fondamentale pour la vie dans l'eau.





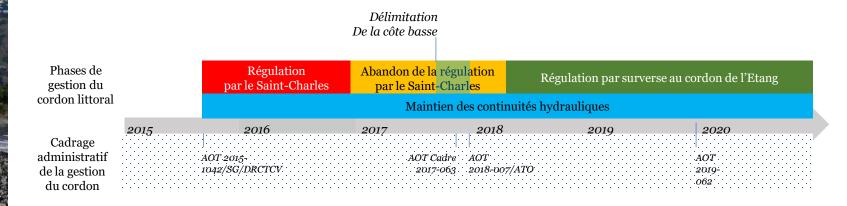


- 1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral 2. Assurer la continuité hydraulique des apports en eaux douces vers l'Etang





1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral



La démarche de mise en place de la gestion du cordon a été une démarche empirique marquée par 2 grandes étapes : 1 – La régulation pour le canal Saint-Charles

2 – La régulation au cordon littoral

En parallèle, le travail d'amélioration de la continuité hydraulique a été effectué sur l'ensemble de la période.





1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

*Phase 1 (2015-2017)*: Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang *via* un canal de dérivation : le canal Saint-Charles



1/ Minimiser les interventions au cordon de l'Etang aux ouvertures en lien avec la côte 170 cm NGR 2/ Maximiser le maintien en position ouverte de l'embouchure du Saint Charles par des interventions mécaniques régulières

Maitre d'ouvrage : Commune de Saint-Paul

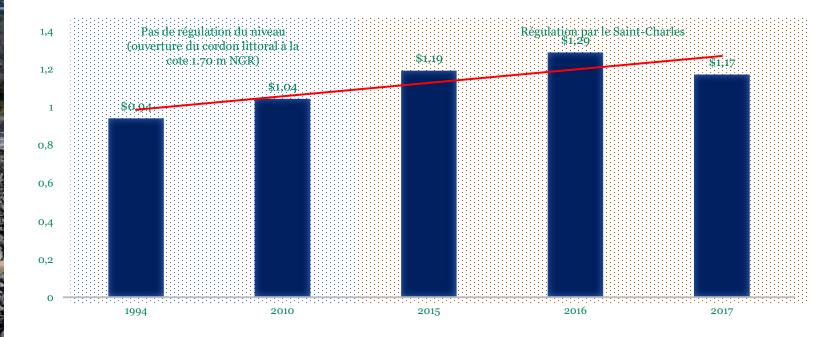




1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

*Phase 1 (2015-2017)*: Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang *via* un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 1 - Evolution de la hauteur d'eau de l'Etang de Saint-Paul



RésmItal

Augmentation de 12 % des niveaux moyens entre 2010 et 2017
Pas de diminution du nombre d'ouverture mécanique au cordon littoral
Pas de diminution des ouvertures illégales
Légère diminution des fréquences de vidange de l'Etang (côte inférieure à 100 cm)



1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

*Phase 1 (2015-2017)*: Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang *via* un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 2 – Circulation des eaux et capacité hydraulique du Saint-Charles



L'Etang est alimenté en eau par le canal de la Chaussée Royale. Apport en eau de mer via le canal saint Charles lors des épisodes de forte houles (embouchure du Saint Charles ouvert ou fermé)



1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 1 (2015-2017): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang via un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 2 – Circulation des eaux et capacité hydraulique du Saint-Charles



Les eaux de l'Etang se déversent dans le canal de la Chaussée Royale et vers la mer si l'embouchure du canal Saint-Charles est en position ouverte Capacité hydraulique du Saint-Charles : 150l/s soit entre 5 et 9 fois inférieure aux besoins



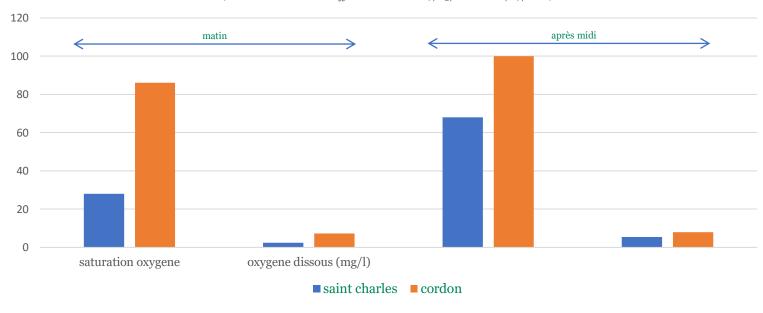
1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

*Phase 1 (2015-2017)*: Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang *via* un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 2 – Les paramètres physiques des eaux

#### Comparaison des paramètres O2 entre le Saint-Charles et le cordon

(médianes sur mesures effectuées entre le 07/03/2016 et 06/07/2016)



Résultat

Les paramètres O2 montrent un meilleur fonctionnement de l'embouchure de l'Etang par rapport au Canal Saint-Charles.



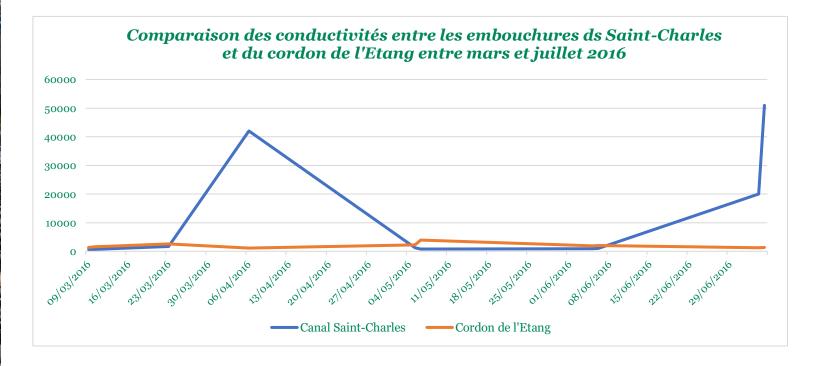


## B. Mettre en place une gestion hydraulique de l'Etang de Saint-Paul

1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 1 (2015-2017): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang via un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 3 – Les paramètres physiques des eaux



Le canal Saint-Charles est assujetti à des entrées maritimes régulières modifiant sensiblement la qualité des eaux. La qualité des eaux au cordon littoral de l'Etang de Saint-Paul est plus stable



1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

*Phase 1 (2015-2017)*: Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang *via* un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 3 – Les paramètres physiques des eaux



Paramètres oxygènes meilleurs au cordon dunaire qu'à l'embouchure du Saint-Charles Le Canal Saint Charles de part son profil en long est très affecté par les apports d'eau de mer créant une instabilité dans les paramètres physico-chimiques de la zone d'embouchure mais aussi en amont (cf. carte ci-dessus)

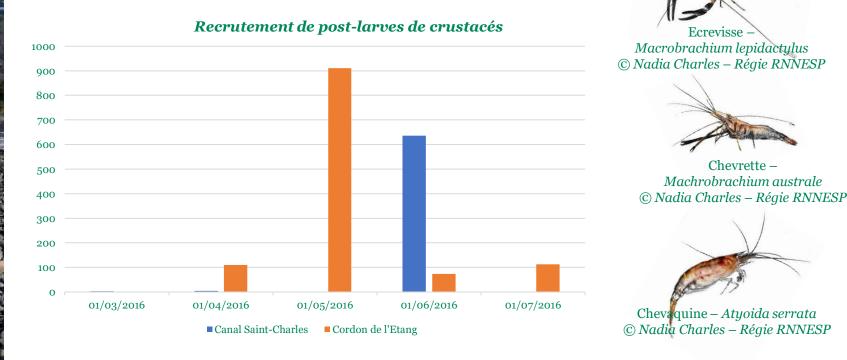




1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 1 (2015-2017): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang via un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 4 – Le recrutement post-larvaires



Récritta

Le canal Saint-Charles a un attrait pour le recrutement mais moindre que le cordon de l'Etang. Les recrutements au St Charles favorise l'installation de juvéniles sur la partie amont du canal de la Chaussée Royale soit en direction de la ville mais pas en direction de l'Etang

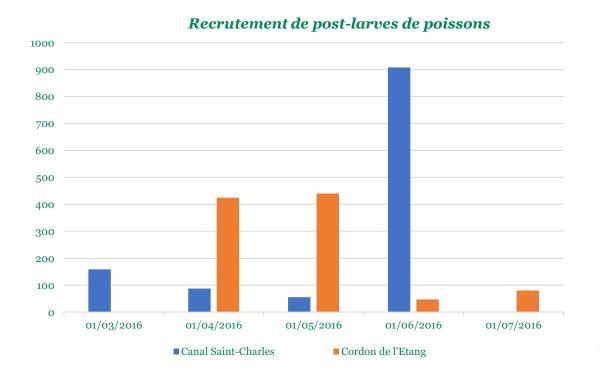


## B. Mettre en place une gestion hydraulique de l'Etang de Saint-Paul

1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 1 (2015-2017): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang via un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

Critère 4 – Le recrutement post-larvaires



Cabot bouche ronde – Sicyopterus lagocephalus – © Nadia Charles – Régie RNNESP





Cabot rayé – Stenogobius polyzona © Nadia Charles – Régie RNNESP

Le canal Saint-Charles a un attrait pour le recrutement mais moindre que le cordon de l'Etang. Les recrutements au St Charles favorise l'installation de juvéniles sur la partie amont du canal de la Chaussée Royale soit en direction de la ville mais pas en direction de l'Etang





## B. Mettre en place une gestion hydraulique de l'Etang de Saint-Paul

1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 1 (2015-2017): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang via un canal de dérivation : le canal Saint-Charles

#### **Conclusion**

Au regard des trois critères considérés, la gestion du niveau d'eau de l'Etang par le canal de dérivation Saint Charles ne peut intervenir qu'en complément d'une régulation pérenne au niveau de l'embouchure de l'Etang Saint-Paul

Une étude de faisabilité a été lancée par la Régie RNNESP pour évaluer les conditions d'une telle gestion.







## ABANDON DE LA GESTION DES NIVEAUX D'EAUX DE L'ETANG PAR LE SAINT-CHARLES



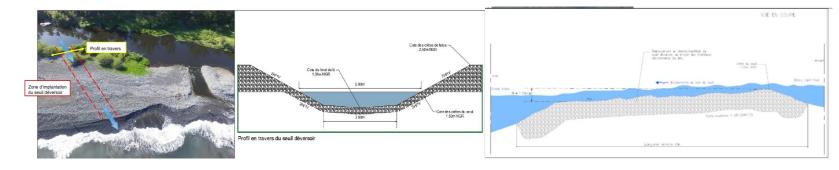


1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

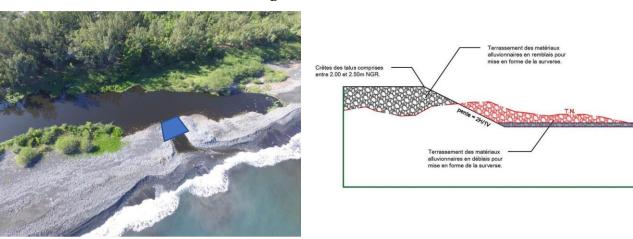
Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Etude de faisabilité – Les propositions

#### 1- Création d'un chenal de déversement muni d'un seuil déversoir en amont du chenal actuel



#### 2- Aménagement d'une zone de surverse fusible



Côte altimétrique de l'étang au droit de la

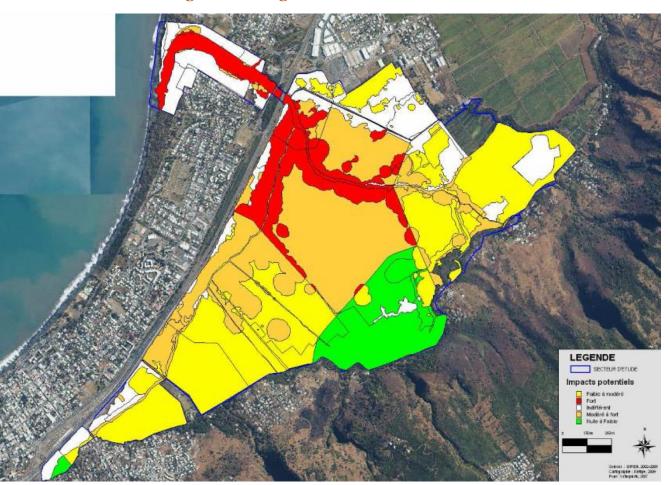


1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang

par surverse au cordon

Contexte : les vidanges de l'Etang



L'impact des vidanges de l'Etang de Saint-Paul est particulièrement marqué sur :

- l'aval de l'Etang;
- L'ensemble des zones rivulaires des canaux principaux

Carte extraite de la notice d'incidence de l'ouverture anthropique du cordon dunaire de l'Etang Saint-Paul - SOGREAH 2010

Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 1



1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Définition d'un critère d'évaluation d'une côte basse de l'Etang

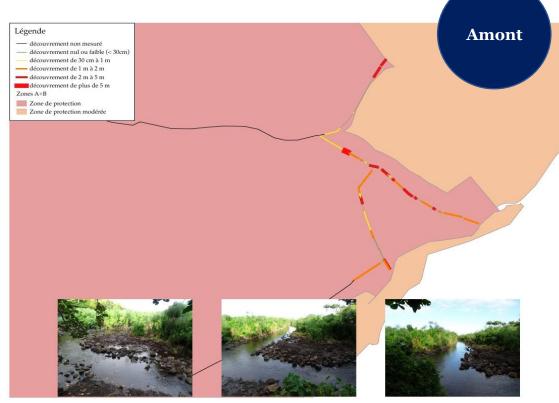
## Illustration de l'impact d'une vidange

Découvrement rivulaire lors *d'*un épisode de vidange sur la zone amont de l'Etang Saint-Paul

#### Secteur amont de l'Etang:

Parc Amazone, Canal Moulin à eau et Canal Champcourt jusqu'à la route,

Mesure en kayak le 14/11/2017 Niveau de l'Etang : 0,57m NGR



-1227 m de canaux suivis, soit 2454 m de berges

- 1745 m<sup>2</sup> de rives découvertes, soit un retrait moyen de 71 cm (entre 0 et 20 m)



1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Définition d'un critère d'évaluation d'une côte basse de l'Etang

## Illustration de l'impact d'une vidange

Découvrement rivulaire lors d'un épisode de vidange en aval de l'Etang Saint-Paul

**Secteur aval de l'Etang,** du cordon dunaire jusqu'au pont de la Chaussée Royale

Mesure à pied le 9/11/2017 Niveau de l'Etang : 0,56m NGR







-1924 m de berges suivies - 6766 m² de rives découvertes, soit un retrait moyen de 3,52 m (entre 0 et 24 m)

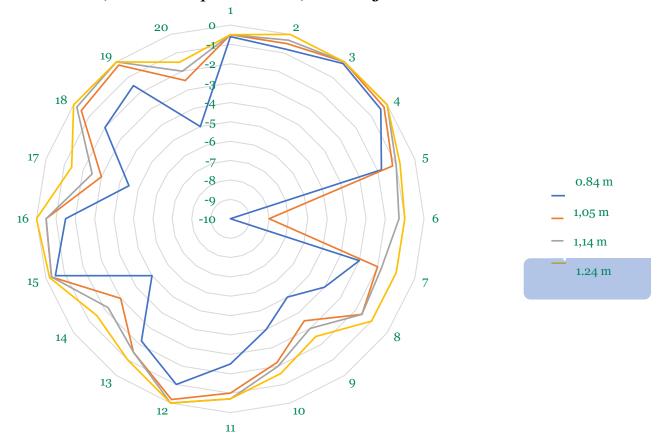


1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Définition d'un critère d'évaluation d'une côte basse de l'Etang

Evolution du découvrement rivulaire (en m) en fonction de la hauteur d'eau (en m NGR au pont de la RN1) de l'Etang Saint-Paul





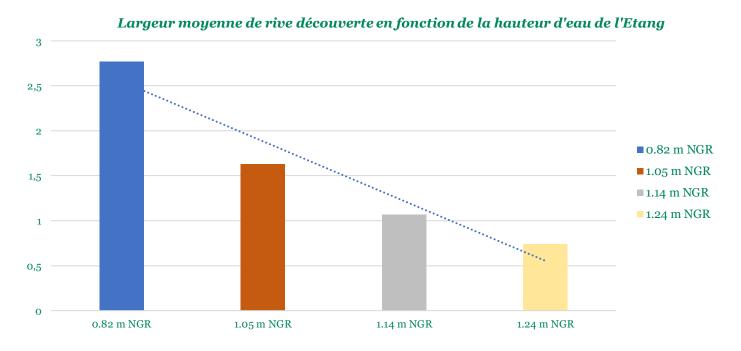


## B. Mettre en place une gestion hydraulique de l'Etang de Saint-Paul

1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Définition d'un critère d'évaluation d'une côte basse de l'Etang



Sur les 20 points de mesures, 4 rives sont recouvertes à la cote 1.14 m NGR, et 7 à la cote 1.24 m NGR. La largeur des rives découvertes diminue régulièrement, de 2.77 m de large en moyenne à la côte 0.84 m NGR à 0.74 m à la côte 1.24 m NGR. La diminution des zones découvertes entre ces deux côtes est en moyenne de 75.5%. A 1,40 m NGR, l'ensemble des zones rivulaires est recouverte.

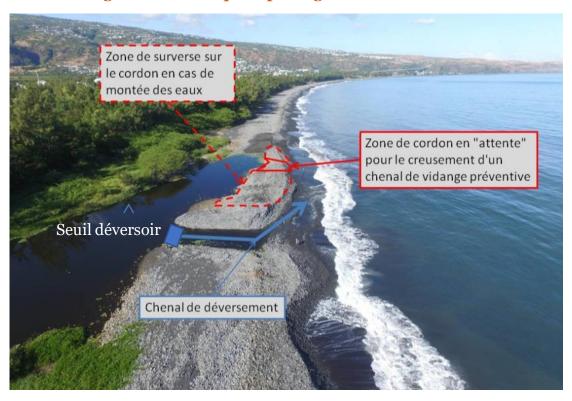




1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Les aménagements mis en place par le gestionnaire



Les aménagements mis en place pour l'expérimentation 2018-2020:

- maintien du chenal de déversement sur sa zone initiale
- Création d'un seuil en amont du canal déversoir pour un calage des niveaux minimun à une côte supérieure à 1.24 m

La zone de surverse n'a pas été expérimentée car sur la période 2018-2020, aucune montée rapide des eaux n'a été constatée sur l'Etang Saint-Paul. Aucune vidange préventive n'a été réalisée sur la période 2018-2020.





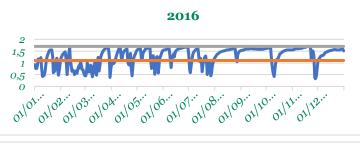
1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

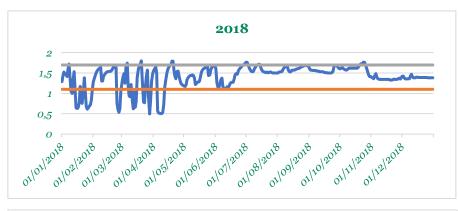
Evaluation de la phase 2 – Critère 1 : Evolution des hauteurs d'eau

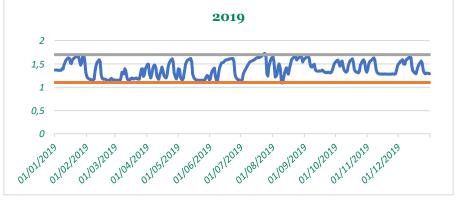
Chronique des hauteurs d'eau sur la période 2015-2019









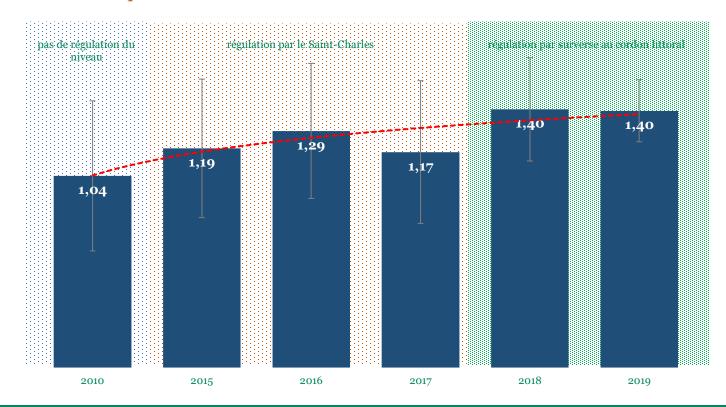




1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Evaluation de la phase 2 - Critère 1 : Evolution des hauteurs d'eau



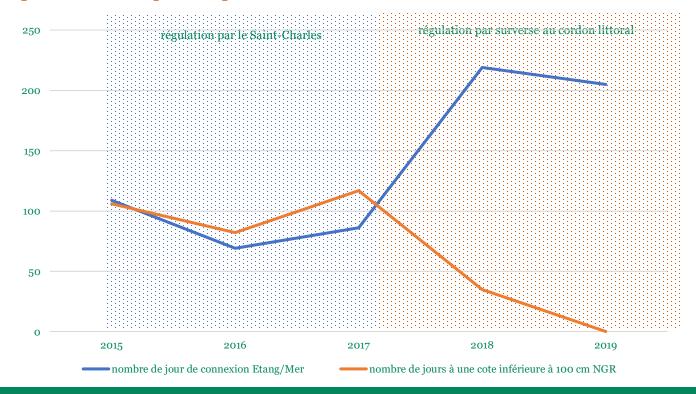
Augmentation de 17% des niveaux moyens entre 2015 et 2019 et diminution de la variabilité Augmentation du niveau moyen de l'Etang de Saint-Paul de 34% entre 2010 et 2019



1. Mise en place d'une gestion du cordon littoral

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Evaluation de la phase 2 – Critère 2 : Paramètres favorables à la remontaison et à l'installation des post-larves des espèces amphibalines



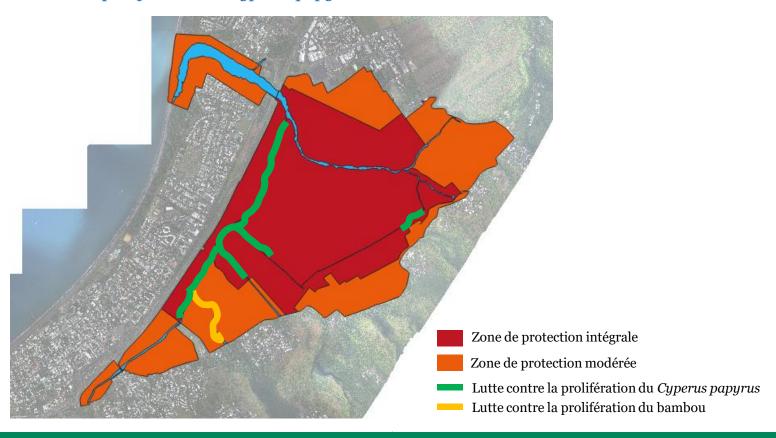
Augmentation de 88% du nombre de jours de connexion Etang/mer entre 2015 et 2019 Suppression des côtes -100cm NGR (vidanges)





- B. Mettre en place une gestion hydraulique de l'Etang de Saint-Paul
  - 2. Assurer la continuité hydraulique des apports en eaux de sources vers l'Etang

Maintien ou rétablissement des continuités hydrauliques entre les sources amont et l'aval de l'Etang Lutte contre la prolifération du Cyperus papyrus



Les travaux de continuité hydraulique ont été effectués sur 2.43 ha - 3.5 km de linéaire de canaux Fréquence de passage 1 fois tous les deux ans Matériel lourd pelle mécanique et barge spécifique avec des coûts élevés





2. Assurer la continuité hydraulique des apports en eaux de sources vers l'Etang

Maintien ou rétablissement des continuités hydrauliques entre les sources amont et l'aval de l'Etang

#### Etat de la continuité hydraulique sur l'Etang Saint-Paul



■ canaux en continuité non contrainte

■ canaux en continuité hydraulique contrainte

	Surface (ha)	Longueur (km)	% surface total	% linéaire total
Surface en continuité hydraulique non contrainte	17,901	7,593	88%	68%
Canaux en continuité hydraulique contrainte	2,4318	3,54	12%	<b>32</b> %
Total	20,3328	11,133	100%	100%

la principale contrainte aux continuités hydrauliques est l'envahissement des canaux par le Cyperus papyrus et à une moindre échelle par des bambous. La croissance en surface de la papyraie est de l'ordre d'un ha par an. Cette action est pérenne et sera reconduite sur le PG 2021/2031



2. Assurer la continuité hydraulique des apports en eaux de sources vers l'Etang

Phase 2 (2018-2020) : Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Identification et localisation des sources alimentant l'Etang



Nombre de sources géoréférencées : 24 - Nombre de sources en continuité avec l'Etang en 2015 : 16 Nombre de sources en continuité hydraulique avec l'Etang en 2020: 24 Nombre de buses ou dispositifs de continuité hydraulique posés, rénovés ou aménagés : 5

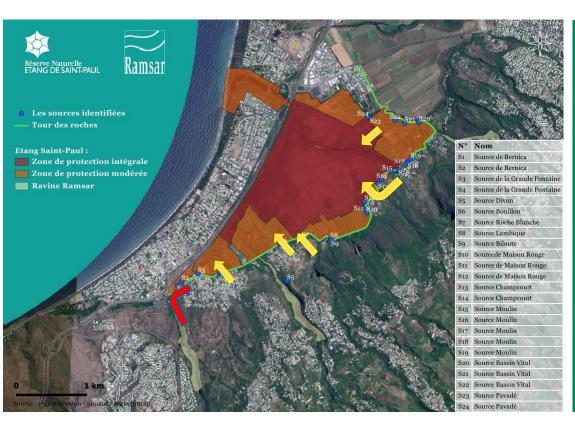




2. Assurer la continuité hydraulique des apports en eaux de sources vers l'Etang

Phase 2 (2018-2020): Expérimentation de régulation des hauteurs d'eau de l'Etang par surverse au cordon

Maintien ou rétablissement des continuités hydrauliques (franchissables par les amphibalins) entre les sources amont et l'Etang



#### RESULTATS

Nombre de buses ou dispositifs de continuité hydraulique posés. rénovés ou aménagés: 5

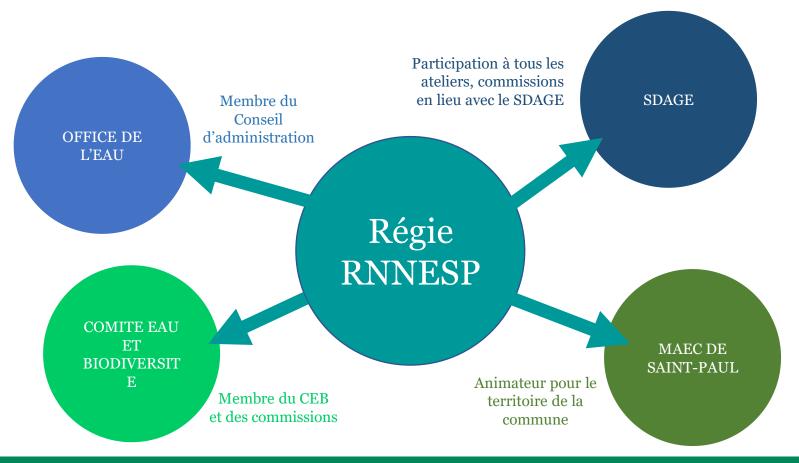
- 1/Mise en place d'une surverse au niveau du Lavoir de la Grande Fontaine franchissable par les amphihalins
- 2/Mise en place d'une buse entre la source de bouillon et le Canal Gaby
- 3/Amélioration de la connexion par réhabilitation d'une buse existante
- 4/ requalification d'un canal en amont de la Route du Tour de Roches entre les sources du moulin à eau et de Champcourt
- 5/ entretien et dégagement du canal liant les sources Pavadé





## C. Préserver et améliore la qualité des eux

1. Participer à la mise en place des grandes orientations de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant



La Régie a été très présente dans l'ensemble des réunions organisé sur le champs hydraulique. (Cf chiffrage OLT 5) Cependant la Régie RNNESP ne fait pas partie de la CLE OUEST





## C. Préserver et améliore la qualité des eux

## 2. Evolution de la qualité des eaux de l'Etang Saint-Paul

Seuils de classes d'état des cours d'eau (et des eaux de transition) applicable à La Réunion

Paramètres par	Limites des classes d'état											
élément de qualité	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais							
Bilan de l'oxygène												
Oxygène dissous (mg/L)	≥8	≥6	≥4	≥3	<3							
Taux de saturation en O <sub>2</sub> dissous (%)	≥90	≥70	≥50	≥30	<30							
$DBO_5 (mg/L)$	≤3	≤6	≤10	≤25	>25							
Carbone organique dissous (mg/L)	≤5	≤7	≤10	≤15	>15							
Températures		Limites des classes d'état nationales non applicables à La Réunion										
	Nutriments											
Orthophosphates (mg/L)	≤0,1	≤0,5	≤1	≤2	>2							
Phosphore total (mg/L)	≤0,05	≤0,2	≤0,5	≤1	>1							
Ammonium (mg/L)	≤0,1	≤0,5	≤2	≤5	>5							
Nitrites (mg/L)	≤0,1	≤0,3	≤0,5	≤1	>1							
Nitrates (mg/L)	≤10	≤50	*	*								
		Acidification										
pH minimum	≥6,5	≥6	≥5,5	≥4,5	<4,5							
pH maximum	≤8,2	≤9	≤9,5	≤10	>10							





## C. Préserver et améliore la qualité des eux

## 2. Evolution de la qualité des eaux de l'Etang Saint-Paul

Etat physico-chimique de l'Etang de Saint-Paul et progrès accomplis (Source Cadre DCE - ODE 2019)

	O2 dissous (mg/L) centile 10	taux de saturation (%) centile 10	DBO5 (mg/L) centile 90	Carbone organique dissous (mg/L) centile 90	Température (°C) centile 90	Orthophosphates (mg/L) centile 90	Phosphore total (mg/L) centile 90	Ammonium (mg/L) centile 90	Nitrites (mg/L) centile 90	Nitrates (mg/L) centile 90	pH min centile 10	pH max centile 90	État physico-chimique
État des eaux 2015 (données de 2013 à 2015)	2,749	33,9	3,686	3,894	28,23 2	0,114	0,139	1,37	0,81	25,7	6,98 3	7,529	Mauvais
État des eaux 2019 (données de 2015 à 2017)	5,68	71,2	2,741	5,529	26,1	0,133	0,27	0,63	0,81	9,6	7,1	7,52	Médiocre

Amélioration globale des paramètres physico-chimiques de l'Etang qui restent cependant dans un état globale médiocre.





## C. Préserver et améliore la qualité des eux

## 2. Evolution de la qualité des eaux de l'Etang Saint-Paul

Evolution annuelle de la qualité physico-chimiques des eaux de l'Etang entre 2013 et 2017 (Source Cadre DCE - ODE 2019)

	O2 dissous (mg/L) centile 10	taux de saturation (%) centile 10	DBO5 (mg/L) centile 90	Carbone organique dissous (mg/L) centile 90	Température (°C) centile 90	Orthophosphates (mg/L) centile 90	Phosphore total (mg/L) centile 90	Ammonium (mg/L) centile 90	Nitrites (mg/L) centile 90	Nitrates (mg/L) centile 90	pH min centile 10	pH max centile 90	État physico-chimique
2013	3,209	40,72	6,53	3,482	27,916	0,01	0,104	1,66	0,0365	4,89	7,178	7,509	Médiocre
2014	2,827	33,43	3,275	3,501	28,212	0,01	0,087	1,133	0,005	35,7	6,793	7,701	Mauvais
2015	6,193	72,645	3,262	8,541	25,42	0,169	0,238	0,54	0,95	8,68	7,097	7,487	Médiocre
2016	6,022	72,43	2,057	3,219	26,11	0,038	0,165	1,075	0,005	7,83	7,124	7,334	Moyen
2017	8,396	100,32	ND	ND	26,04	0,13078	0,23	0,0922	0,1436	3,568	7,256	7,84	Moyen

La situation tend à s'améliorer particulièrement à partir de 2016 pour les paramètres biotiques (O<sub>2</sub>)

La dynamique concernant les orthophosphates, le phosphore, l'ammonium et les nitrites n'est pas satisfaisantes et doit faire l'objet de mesures particulières dans le cadre du plan de gestion 2021/2031.

Ces paramètres sont d'ailleurs très favorables à une expansion des EEE flottantes.



## D. Compléter la connaissance sur le fonctionnement hydraulique

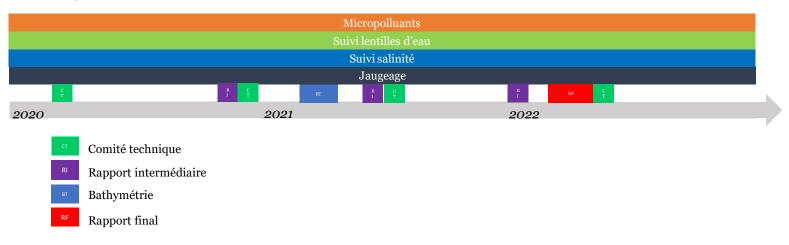
## 1. Convention de partenariat entre ODE Réunion et la Régie RNNESP

#### Objet d'études

Les opérations entreprises dans ce programme d'études ont pour vocation d'améliorer la connaissance du fonctionnement de l'étang de Saint-Paul à travers :

- Le suivi des apports d'eau douce dans l'étang,
- Le suivi des variations de salinité de l'étang et des sources associées,
- La production d'une bathymétrie de l'étang,
- Le suivi qualitatif des eaux et des sédiments (physico-chimie et chimie).

#### Planning d'études



Objectif

Les premiers résultats de cette étude d'ampleur seront communiqués début 2021.



#### OLT 1



# D. Conclusion

#### Taux de réalisation des opérations de l'OLT 1





Sur les 4 actions qui composent l'OLT 2, 2 ont un taux de réalisation supérieur 80%; 2 compris entre 50% et 80%;

Le taux global de réalisation de l'OLT 1 est de 82%





OLT 2



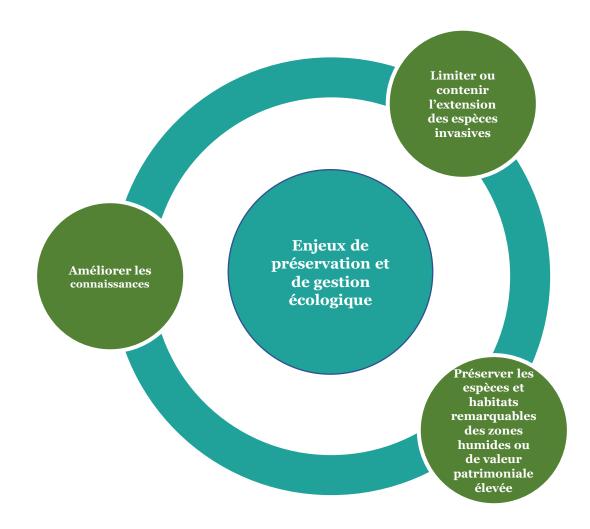
# Sommaire

	Code PG		
	OLT	OP	Opérations
<b>A- Enjeux et contexte</b> 1. Les phases de réalisation des objectifs de plan (OP)			
<ul> <li>B- Lutte contre les espèces invasives</li> <li>1. La lutte et la gestion des espèces végétales invasives</li> <li>2. La lutte et la gestion des espèces animales invasives et divagantes</li> </ul>		1	TU 01, 02, TE 03, 04
C- Programme de réhabilitation d'habitats remarquables  1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration des milieux typiques de l'Etang  2. Engager des actions d'amélioration de l'état de conservation des habitats favorables aux espèces animales indigènes typiques de l'Etang	4	2	TU 01, 02
<ul> <li>D. La connaissance de la biodiversité</li> <li>1. Poursuivre et intensifier le suivi des habitats et des fonctionnalités écologiques</li> <li>2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve</li> </ul>		3	SE 03, 04
E. Conclusion			



#### OLT 2

# A. Enjeux et objectifs







# A. Enjeux et objectifs

### 1. Les phases de réalisation des objectifs de plan (OP)

Retroplanning de la lutte et de la gestion des espèces végétales



2017 Renforcement de la mécanisation en interne



Mars 2020 Confinement

#### Lutte contre les EEE végétales terrestres

#### Lutte contre les EEE végétales aquatiques

2015

2016

2017

2018

2019

2020





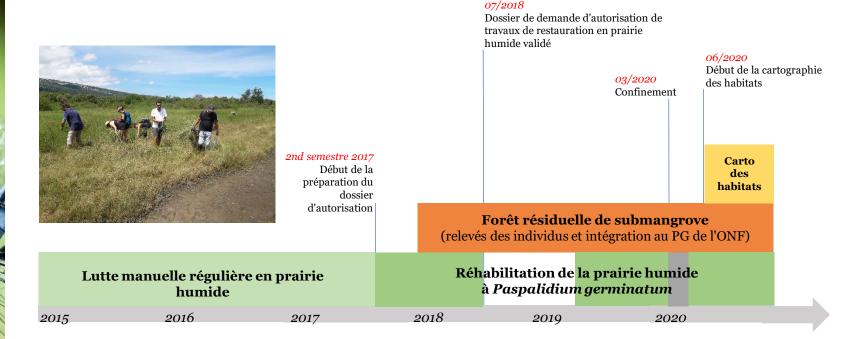




# A. Enjeux et objectifs

1. Les phases de réalisation des objectifs de plan (OP)

Retroplanning des actions de gestion et de restauration des milieux typiques de l'Etang









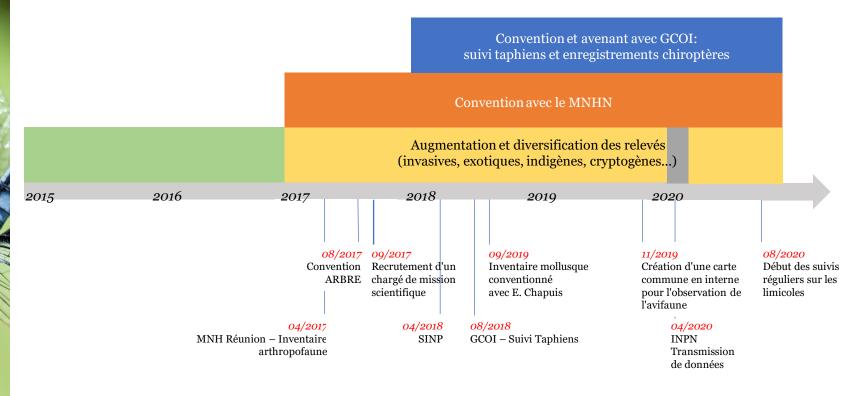




# A. Enjeux et objectifs

1. Les phases de réalisation des objectifs de plan (OP)

Retroplanning des actions pour le suivi des habitats et les fonctionnalités écologique et la réalisation des inventaires complémentaires sur la faune et la flore

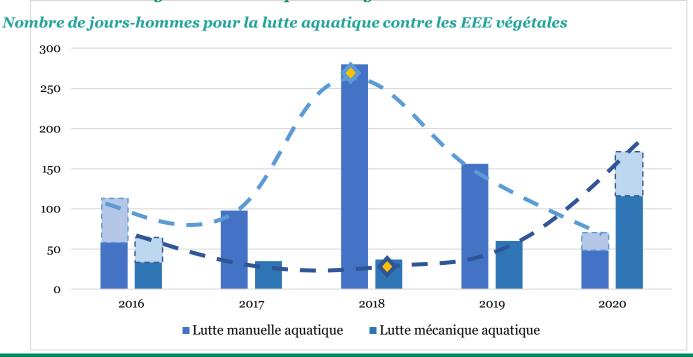




- 1. La lutte et la gestion des espèces végétales invasives
- 2. La lutte et la gestion des espèces animales invasives et divagantes



1. La lutte et la gestion des espèces végétales invasives



Modification de la balance entre les interventions mécaniques et manuelles aquatiques dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives : **augmentation de la part de la lutte mécanique à partir de 2018.** 

Cumul du nombre de jours-Homme variable **selon les priorités annuelles** (lutte contre les invasives ou continuité hydraulique, canaux...).

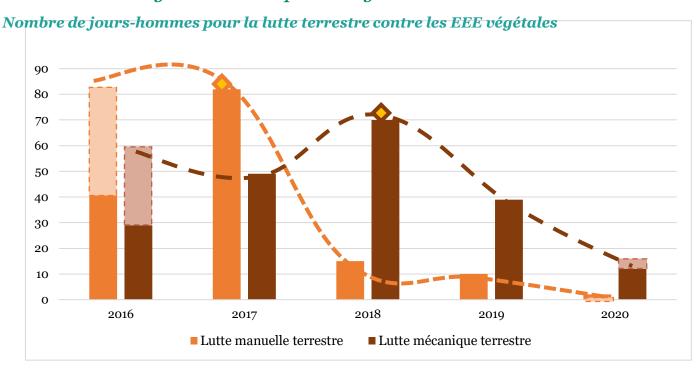
Augmentation du nombre de canaux traités mécaniquement depuis 2018: de 1 site en 2016 à 5 sites en 2020

De façon générale, **le nombre de sites traités est en augmentation entre 2016 et 2020** augmentation des jours-Homme en intervention mécanique **en 2020**; **test de nouveaux protoco** 

Forte augmentation des jours-Homme en intervention mécanique **en 2020**: **test de nouveaux protocoles avec extraction des végétaux potentiellement eutrophisants.** 



1. La lutte et la gestion des espèces végétales invasives



Modification de la balance entre les interventions mécaniques et manuelles terrestres dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives : diminution de la part de la lutte manuelle à partir de 2017

Cumul du nombre de jours-Homme en diminution constante

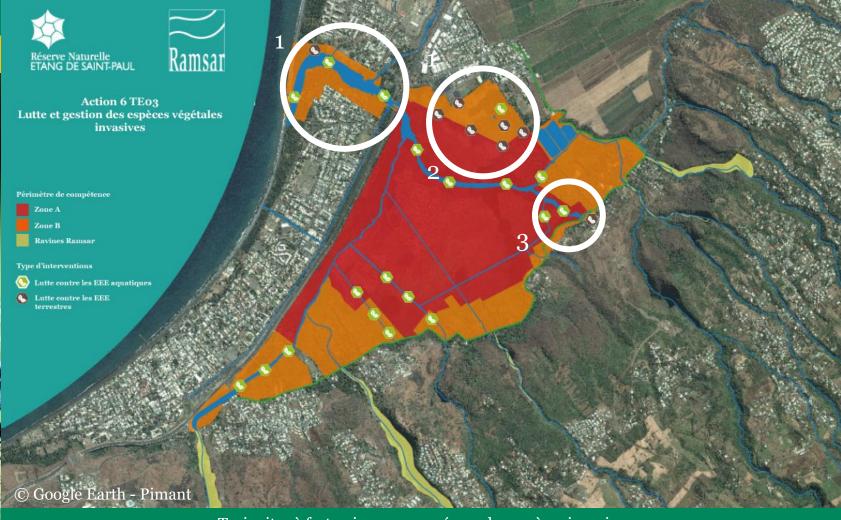
Augmentation du nombre de sites traités mécaniquement depuis 2018 : de 0 site en 2016 à 3 sites en 2020

De façon générale, le nombre de sites traités est en augmentation entre 2016 et 2020

Forte baisse des jours-Homme en lutte terrestre en 2020: priorisation de la lutte aquatique du fait du retard causé par le confinement et augmentation de l'efficacité en lutte mécanique







Trois sites à fort enjeux concernés par les espèces invasives 1 - La prairie humide // 2 - La submangrove // 3 - Le site de moulin à eau (anthropisé)

La lutte doit est réalisée sur l'ensemble des sites et des habitats de la Réserve Naturelle.

Une lutte terrestre est privilégiée sur la prairie humide.

La lutte aquatique mise en place sur la quasi-totalité des canaux.



#### 1. La lutte et la gestion des espèces végétales invasives

La lutte contre la fougère de Sumatra (Eratopteris thalictroïdes)

En 2015, la présence de *Eraptopteris thalictroïdes* dans le canal dit de «l'Eau Chaud «à savanna laissait craindre au regard du caractère invasif de cette espèce une généralisation de la présence de cette espèce sur l'Etang de Saint-Paul. Pour lutter contre cette espèce et limiter son expansion l'OG de la réserve a mis en place les dispositions suivantes:

- 1/ Déconnexion du canal dit de «l'eau chaud» du réseau hydraulique de l'Etang via l'obstruction de la buse le reliant à des canaux des viviers de Savanna ;
- 2/ Limiter l'accès à la lumière de cette espèce aquatique en favorisant le recouvrement par les espèces rivulaires (les songes)
- 3/ prélèvement mécanique de l'ensemble des individus de l'*Eraptopteris thalictroïdes* qui ont été extrait de la zone après séchage sur site. Ces interventions ont été renouvellées à raison de 1 intervention par



Fougère de Sumatra © Giovanni PAYET - Régie RNNESP



Canal L'eau chaud avec les songes © Giovanni PAYET – Régie RNNESP



Canal L'eau chaud dégagé © Giovanni PAYET – Régie RNNESP

Depuis 2018, aucune observation de cette espèce n'a été faite dans le canal «l'Eau Chaud» Aucun site de colonisation n' a ce jour été identifié sur ou à proximité de la Réserve





### 2. La lutte et la gestion des espèces végétales animales invasives et divagantes

Autres espèces animales invasives

Autres espèces animales invasives		actions entreprises		
Rats	présence récurrente	Tentative de mise au point d'une stratégie de lutte en lien avec l'association AV2M. Les molecules actives préconisées ne peuvent etre utilisées sur la ZH du fait de leurs toxicité aigue pour la faune piscicole et les macrocrustacés. La réserve a mis en place une cellule cadre de vie chargée du suivi et l'enlevement des déchets sur l'ensemble des sites d'accueil du public situés sur le pourtour de la réserve		
Chats et chiens errants	présence récurrente	Contact téléphonique trimestriel avec la fourrière du TCO		
Ampullaire	présence récurrente	Des prélèvements réguliers des oeufs ont été réalisés par les agents de la réserve sans aucun impact sur la récurrence et la fréquence des observations réalisées		
Agame des colons	observations régulières présence en forte augmentation en aval	La lutte contre cette espèce doit être rapidement mis en place sur la réserve, particulièrement, en aval de l'Etang du fait de possibles interactions entre l'agame des colons et les populations de chiroptères présentes au niveau de la cocoteraie. Une phase de test d'un protocole de lutte est en cours sous la tutelle de la DEAL et devrait être terminée en février 2021. La lutte contre l'agame des colons sur l'Etang Saint-Paul sera engagée en 2021		
Phelsuma lauticada	observations régulières	Protocole en cours d'élaboration		
Tortue de Floride	observation en aval de l'Etang en 2020	Protocole de lutte à l'étude		
Perruches à colliers	observation régulière	Les interventions de la BNOI, habilitée au tir, ont débuté fin 2020.		





2. La lutte et la gestion des espèces végétales animales invasives et divagantes

Lutte contre l'écrevisse australienne (Cherax quadricarinatus)



Ecrevisse australienne © Laura MONTESIR – Régie RNNESP



Emplacement des sites d'échantillonnage.

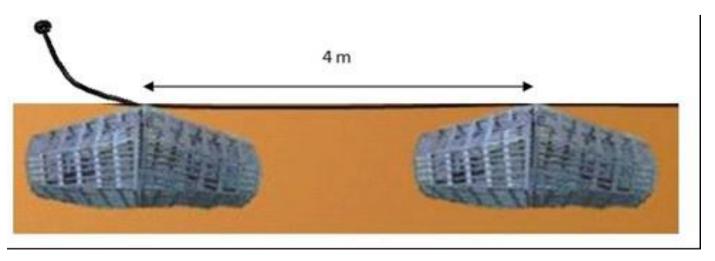
1. Site Aval; 2. ite Amont RN; 3. Canal Matoutia; 4. Parc Amazone; 5. Source du Moulin; 6. Source Roches Blanches; 7. Pont des Anglais; 8. Canal Bernica.



#### 2. La lutte et la gestion des espèces végétales animales invasives et divagantes

Lutte contre l'écrevisse australienne (Cherax quadricarinatus) - Méthode

Nous avons disposé les nasses par groupe de deux, espacées de 4 m et attachées entres elles à l'aide de corde tressée classique.



Chaque groupe de deux nasses constitue une station, chaque station sont espacée d'environ 20 m et disposée en quinconce le long de chaque site d'échantillonnage.

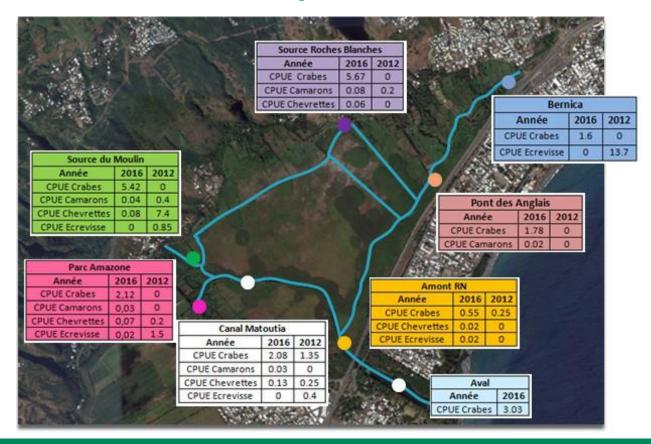
Chaque site comporte six stations soit douze nasses sauf le site « Source du Moulin » qui comporte douze stations et le site « Aval » qui comporte neuf stations.

Les nasses ont été relevées deux fois par 24H afin d'avoir des données jour et nuit. La pose et le relevé des nasses se font entre 15h et 19h le soir et entre 6h et 10h le matin.



2. La lutte et la gestion des espèces végétales animales invasives et divagantes

Lutte contre l'écrevisse australienne (Cherax quadricarinatus) – Résultats



En 2012 l'espèce d'écrevisse bleue d'Australie, *Cherax quadricarinatus* représentait 63,4 % du peuplement. En 2016, elle ne représentait plus que 0,1% des macro-crustacés. Les espèces indigènes ont recolonisés la zone amont de l'Etang.

Résultats La C. quadricarinatus ne fait plus l'objet d'observation ou de signalements depuis 2018 sur l'Etang de Saint-Paul



- 1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration des milieux typiques de l'Etang
- 2. Engager des actions d'amélioration de l'état de conservation des habitats favorables aux espèces animales indigènes typiques de l'Etang





#### 1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques

2 actions sur des habitats prioritaires : présence d'espèces invasives sur une zone à forte valeur patrimoniale

Réhabiliter la **prairie humide** à Herbe à riz (*Paspalidium germinatum*)











#### 1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques

2 actions sur des habitats prioritaires : présence d'espèces invasives sur une zone à forte valeur patrimoniale

Renforcer et permettre le développement de la **forêt résiduelle de submangrove** présente en aval de la Réserve. La ripisylve est un groupement d'intérêt écologique prioritaire. Elle est composée d'espèces indigènes arborées très rares à l'échelle de l'île du Toto margot Heritiera littoralis (CR); Porcher Thespesia populneoïdes (CR) Mahot bord de mer Tilipariti tiliaceum (EN)









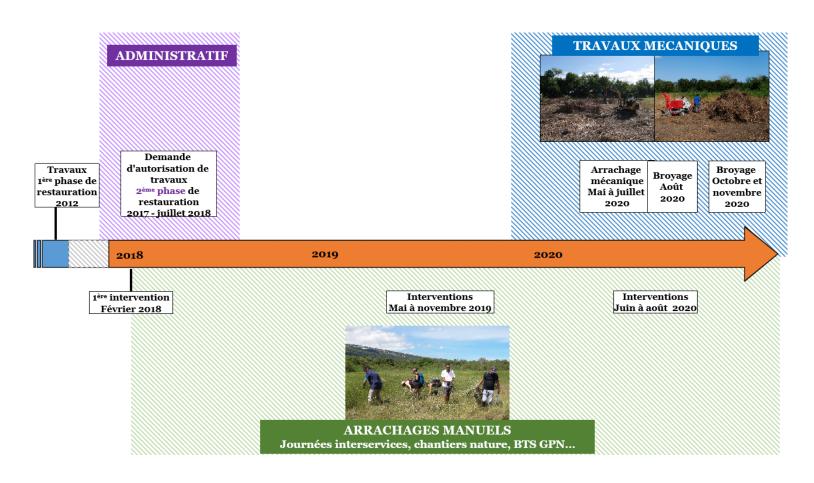
- 1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques Réhabiliter la prairie humide à herbe à riz (Paspalidium geminatum)
- Mener à l'ouverture de la strate arbustive à Pluchea rufescens et Sesbania bispinosa 1. pour une recolonisation rapide du milieu par Paspalidium germinatum;
- Promouvoir le retour de certaines espèces animales telles que les oiseaux d'eau; 2.
- Réaliser des quadrats de l'évolution du recouvrement (un protocole est en cours de 3. définition et de test notamment pour observer l'effet bordure et éventuellement la vitesse de propagation des espèces invasives);







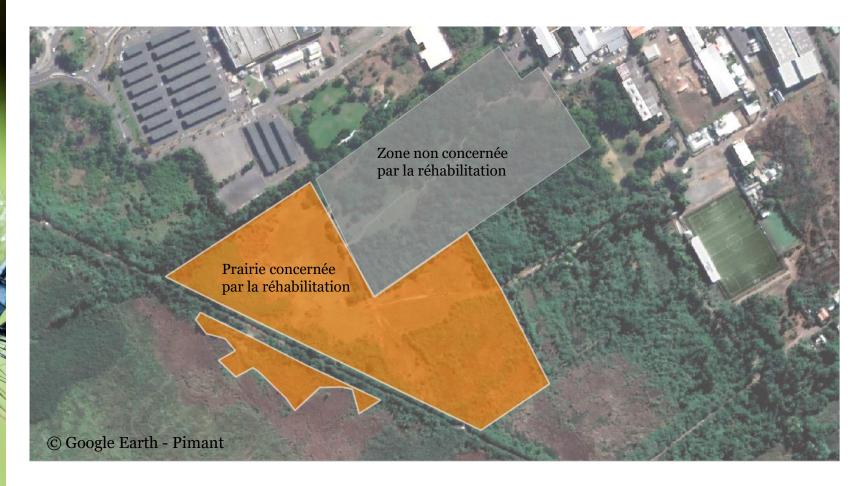
1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques Réhabiliter la prairie humide à herbe à riz (Paspalidium geminatum) - Retroplanning







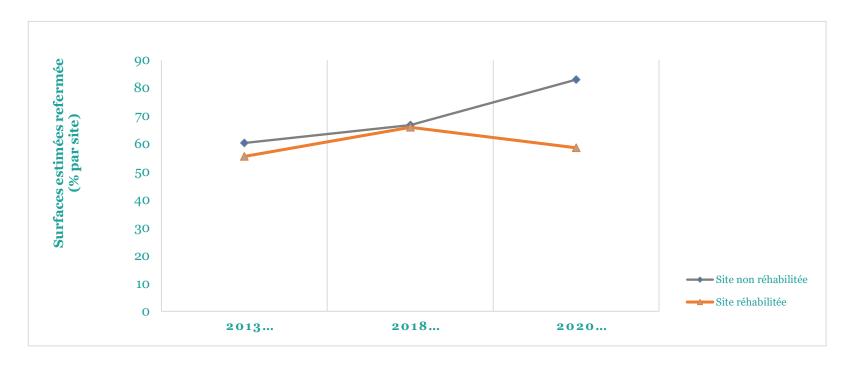
1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques Réhabiliter la prairie humide à herbe à riz (Paspalidium geminatum) - Localisation





1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques

Réhabiliter la prairie humide à herbe à riz (Paspalidium geminatum) – Evolution de la fermeture par la strate arbustive de la prairie humide



Résultats

Prairie réhabilitée: Réouverture du milieu entre 2018 et 2020
Sans intervention le milieu se referme rapidement.

Avec intervention la fermeture est contenue.

Pour réouvrir et/ou maintenir l'ouverture,
il faut des moyens (financiers et matériels) importants et dans la durée.









1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques

Réhabiliter la prairie humide à herbe à riz (Paspalidium geminatum) Situation avant et après réhabilitation

#### **AVANT REHABILITATION**





#### APRES REHABILITATION

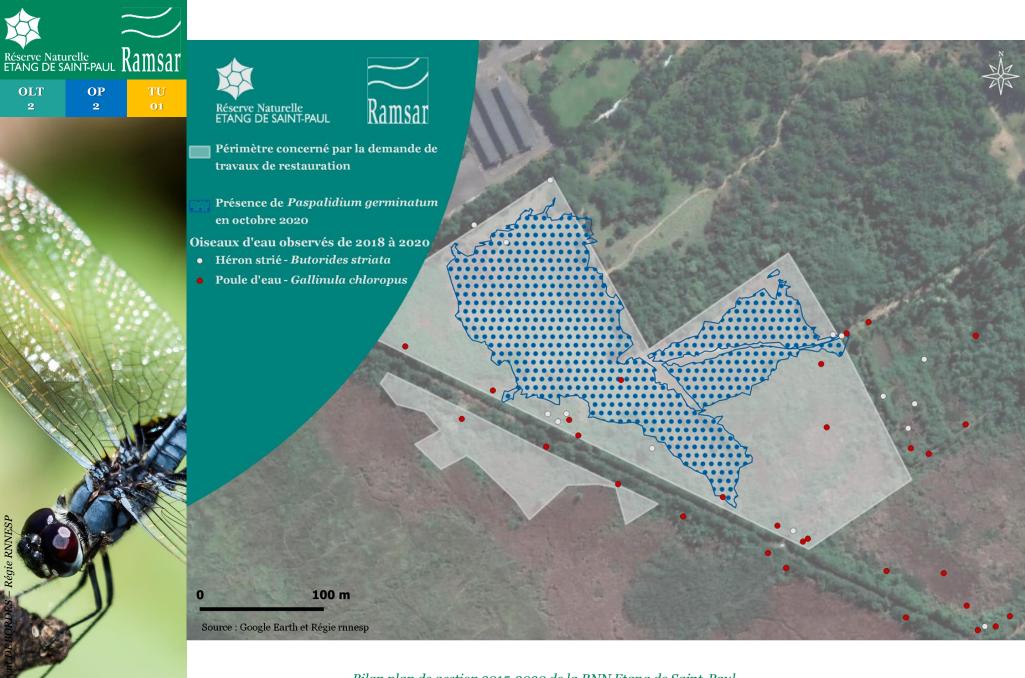




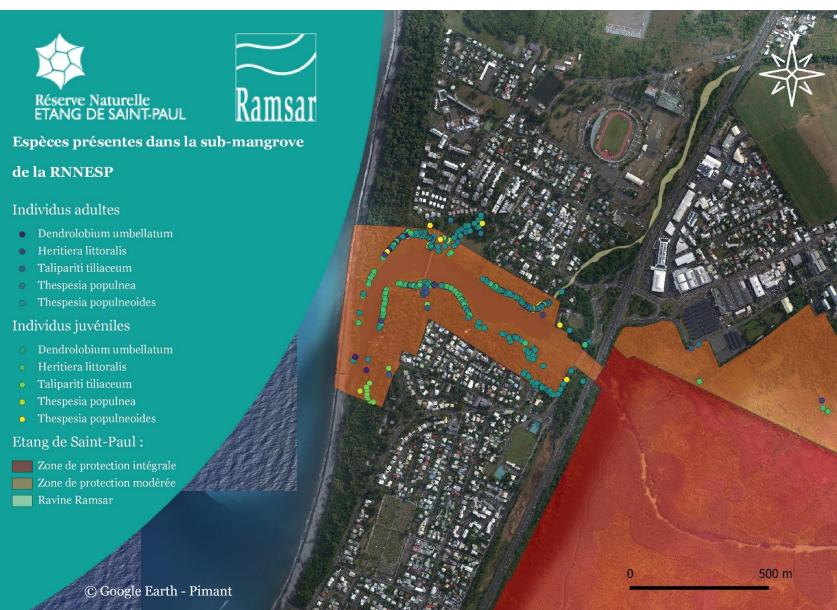




Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 2





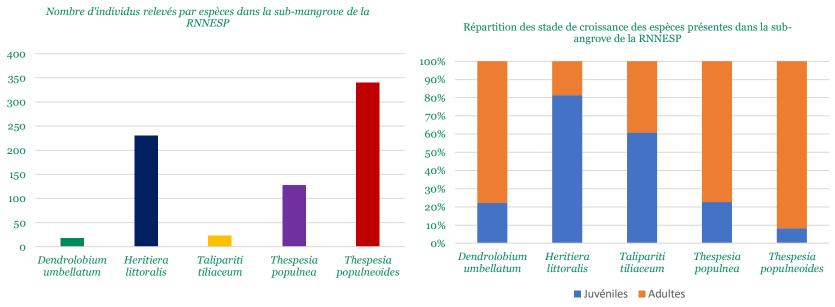




Résultats

### C. Programme de réhabilitation d'habitats remarquables

1. Identifier et engager les actions de gestion et de restauration de milieux typiques Réhabiliter la forêt résiduelle de submangrove présente en aval de l'Etang

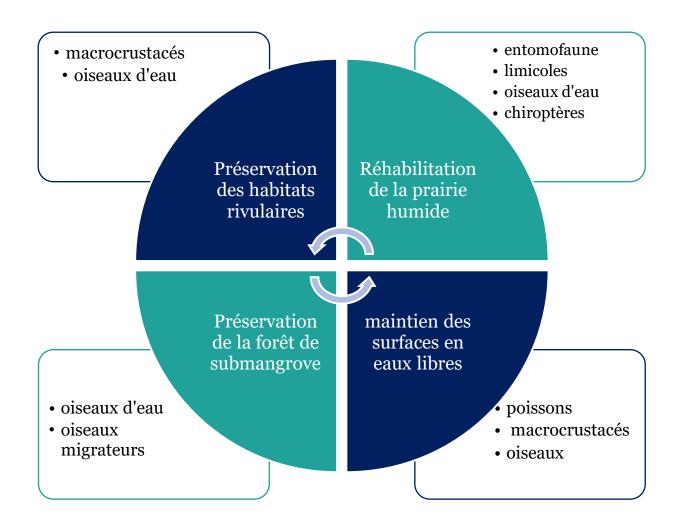


Sur 100% des individus juvéniles, **71%** sont des *Heritiera littoralis*Sur l'ensemble des individus, **25%** sont des *Heritiera littoralis* **juvéniles**Il existe peu de régénération naturelle de *Thespesia populnea* et *Thespesia populneoides*.





2. Engager des actions d'amélioration de l'état de conservation des habitats favorables aux espèces animales indigènes





2. Engager des actions d'amélioration de l'état de conservation des habitats favorables aux espèces animales indigènes

Les odonates



Très présentes près des plans d'eau (aval et canaux)

Très présentes en prairie humide avec identification de nouvelles espèces





2. Engager des actions d'amélioration de l'état de conservation des habitats favorables aux espèces animales indigènes

#### Les odonates











Résultats

Les inventaires odonatologiques ont grandement progressés **5 espèces nouvelles pour l'île présentes dans la RNN**:

Anax tristis, Hemianax ephippiger, Tramea basilaris, Zyxomma petiolatum en 2018 et

Urothemis edwarsii en 2019.



# D. La connaissance de la biodiversité

- Poursuivre et intensifier le suivi des habitats et des fonctionnalités écologiques
   Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve



3



#### D. La connaissance de la biodiversité

#### 1. Poursuivre et intensifier le suivi des habitats et des fonctionnalités écologiques

#### Contexte de 2015: 19 habitats

Localisés en 2013 dans l'atlas cartographique du Plan de Gestion

Cette mosaïque le rend le site attractif tant sur pour la faune associée que pour les activités humaines.

La cartographie des habitats 2020 est en cours de réalisation. Elle a débuté en débuté en juin 2020. La livraison est prévue en décembre 2020. Elle est réalisée par un prestaire extérieur, Ecodden.







OLT 0
2 3

SE 03



### D. La connaissance de la biodiversité

#### 1. Poursuivre et intensifier le suivi des habitats et des fonctionnalités écologiques

Recrutement post-larvaires des poissons indigènes

Tota	l densité poissons	155,6	465,0	450,0	93,3	266,7
Richesse poissons		6	5	5	5	5
Kuhlia rupestris	Sub-adulte /adulte	5,6		-	-	-
Yirrkala tenuis	Sub-adulte /adulte	33,3	5,0	•		20,0
VEX 1/2 86	Sub-adulte /adulte	0.70	-	131	6,7	-
Stenogobius polyzona	Post-larve	•	-	0.0	6,7	-
	Sub-adulte /adulte		-	10,0		-
	Juvénile	-	-	-	6,7	-
Sicyopterus lagocephalus	Post-larve	-	2	10,0	1000	-
	Sub-adulte /adulte	5,6	2	-	13,3	6,7
	Juvénile	-	_	-	6,7	-
Awaous commersoni	Post-larve	-	230,0	10,0	20,0	13,3
Eleotris sp,	Post-larve	-	5,0			6,7
	Sub-adulte /adulte	105,6	30,0		26,7	160,0
	Juvénile			180,0		-
Eleotris mauritiana	Post-larve	-	110,0	150,0	#3	46,7
	Sub-adulte /adulte	5,6	5,0	-	-3	
Eleotris fusca	Post-larve	-	80,0	90,0	6,7	13,3
Anguilla marmorata	Sub-adulte /adulte	5,6	÷	243		
Poissons						

Résultats

Amélioration de la connaissance sur le recrutement au cordon des recrutements ont été observés régulièrement depuis le dernier en date remonte au mois d'octobre 2020



#### D. La connaissance de la biodiversité

1. Poursuivre et intensifier le suivi des habitats et des fonctionnalités écologiques

Recrutement post-larvaires des poissons indigènes



Résultats

Amélioration de la connaissance sur le recrutement au cordon des recrutements ont été observés régulièrement depuis le dernier en date remonte au mois d'octobre 2020



3

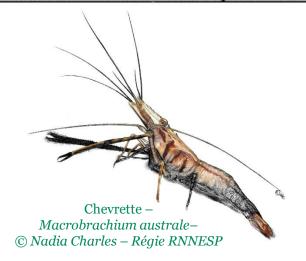


#### D. La connaissance de la biodiversité

#### 1. Poursuivre et intensifier le suivi des habitats et des fonctionnalités écologiques

Recrutement post-larvaires des macrocrustacés indigènes

Macro-crustacés						
Varuna litterata	Post-larve	-	15,0		-	
	Sub-adulte /adulte	5,6	10,0	10,0	-	6,7
Macrobrachium australe	Post-larve	-	95,0	910,0	73,3	113,3
	Sub-adulte /adulte	5,6	•	0.000	-	
Richesse crustacés Total densité crustacés		2 11,1	120,0	920,0	73,3	120,0





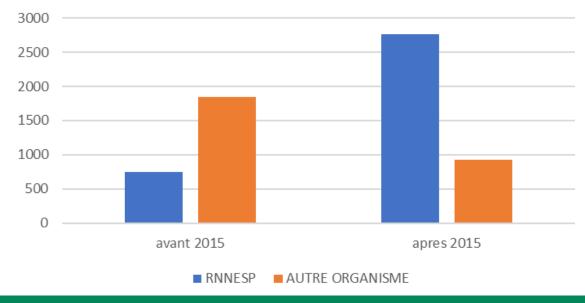
© Nadia Charles – Régie RNNESP

Amélioration de la connaissance sur le recrutement au cordon des recrutements ont été observés régulièrement depuis le dernier en date remonte au mois d'octobre 2020



2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Récoltes de données sur le périmètre de la Réserve naturelle



#### Avant 2015:

Réalisés par des organismes extérieurs

→ Manque de continuité et de réplication des protocoles → comparaison difficile

#### Après 2015 : Suivis floristiques :

Liés à d'autres actions → Taphiens (coco) / restauration sub-mangrove (*Heritiera littoralis*) / restauration prairie humide → Première base de données pour envisager un suivi scientifique

#### **Suivis faunistiques:**

Suivis réalisés avec ou par les agents de la RNNESP : Conventions de **partenariat** : SEOR, GCOI → Augmentation des compétences et de l'autonomie **des agents** 

Résultat

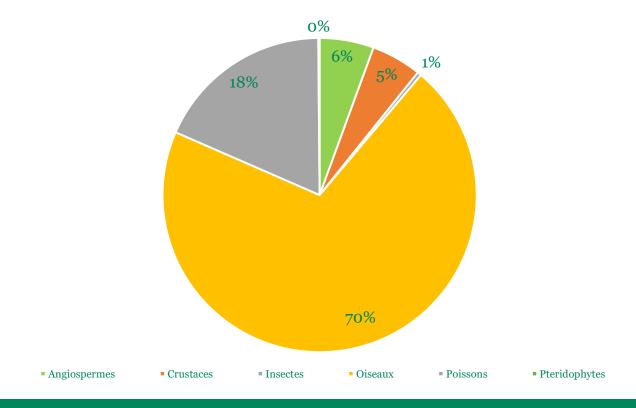


Résultats

#### D. La connaissance de la biodiversité

2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement des espèces patrimoniales avant 2015 – Données quantitatives biodiversité relevées par les agents entre 2011 et 2014



Dans les rapports et études **externes : 462 espèces de 10 groupes**Géoréférencées sur le terrain par **la Réserve : 70 espèces de 5 groupes** 

Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 2



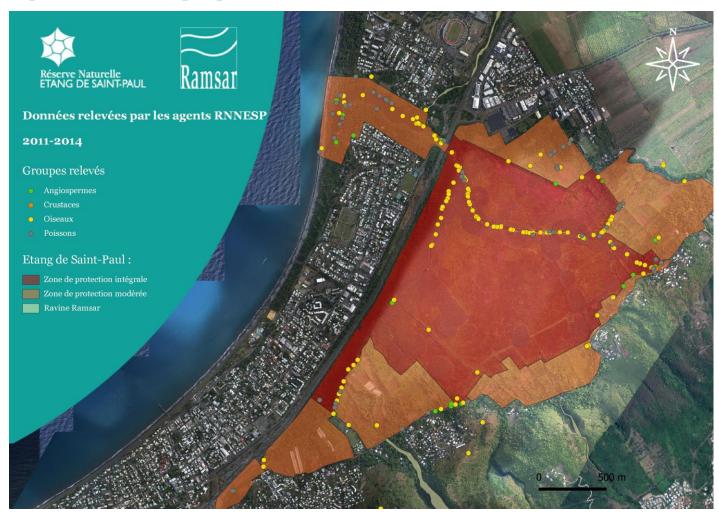
3



#### D. La connaissance de la biodiversité

2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement des espèces patrimoniales avant 2015 – Données oiseaux (d'eau) et poissons sur-représentés dus à une prospection sur les canaux essentiellement

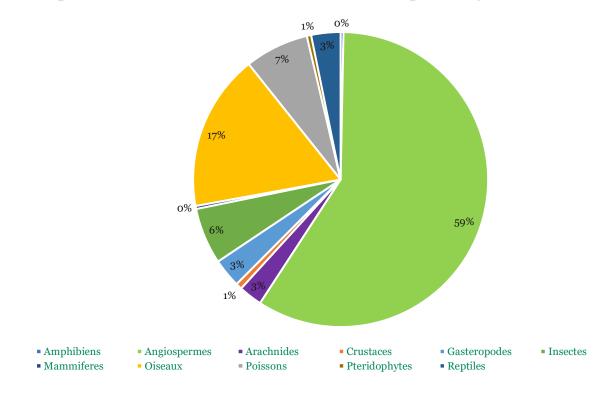


Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 2



2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 Répartition quantitative des données biodiversité relevées par les agents entre 2015-2020



Résultats

Recrutement d'un chargé de mission scientifique 11 groupes relevés 378 espèces relevées dont 173 nouvelles espèces observées (462 dans le PG avec beaucoup de bibliographie)



OLT OF 3

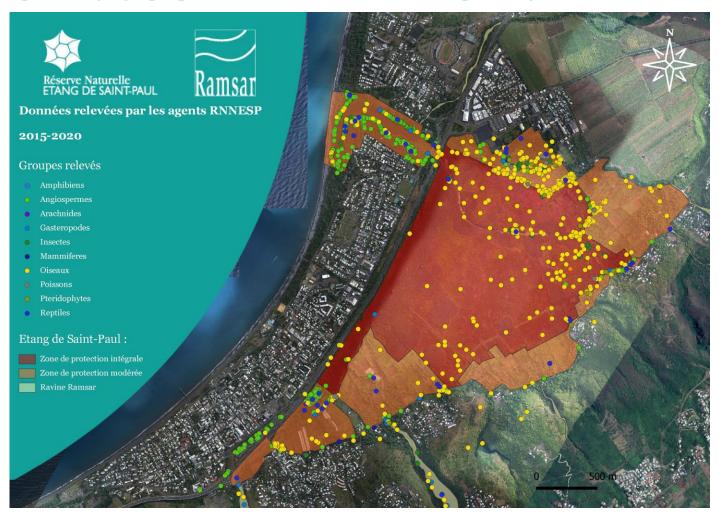
SE 04



#### D. La connaissance de la biodiversité

2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

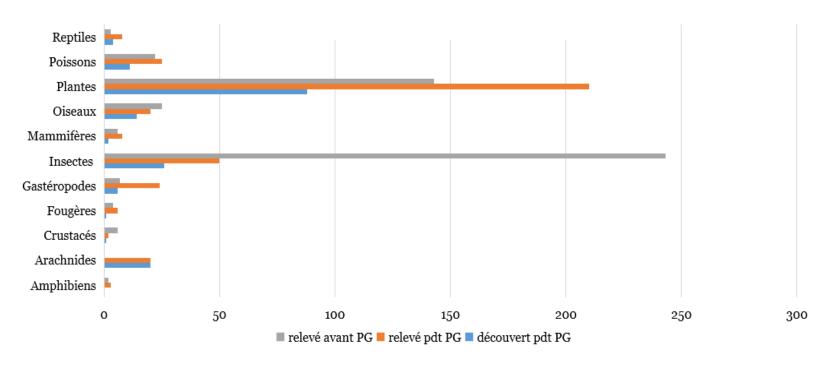
Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 -Répartition géographique des données biodiversité relevées par les agents entre 2015-2020





2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 Nombre d'espèces relevé avant et pendant le plan de gestion



La grande partie des insectes non observés sont des papillons hétérocères. Leur identification reposant dans les diagnostiques écologiques de 2013 sur des compétences qui ne sont plus disponibles aujourd'hui en local.

De manière générale les observations ont augmenté notamment pour les plantes, gastéropodes et araignées



#### 2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 Partenariat Museum d'Histoires Naturelles de La Réunion

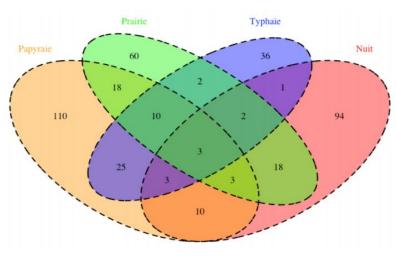
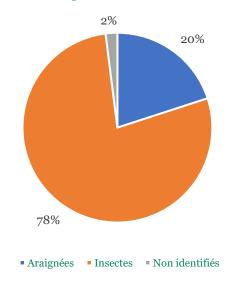


Diagramme de Venn mettant en évidence le nombre d'habitats partagés par les morphotypes échantilloné

#### Répartition des arthropodes relevés sur la Réserve Naturelle



Relevé dans 3 types d'habitats :

3783 spécimens d'arthropodes relevés avec une diversité homogène au sein des habitats. Identification en cours mais travail de détermination demande du temps
-> convention renouvellée jusqu'en 2023 avec MNHN

La Papyraie rivulaire présente la plus grande richesse de morphotypes.



2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 Partenariat Museum d'Histoires Naturelles de La Réunion





#### Les araignées étaient mal connues

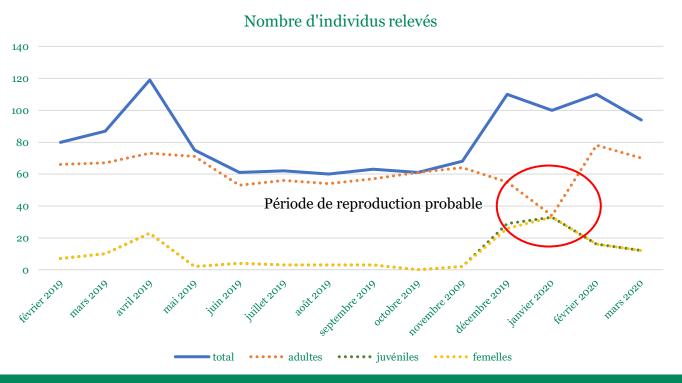
grâce au partenariat avec le MNHN de nouvelles espèces sont recensées sur le site de la Réserve Naturelle.

Deux espèces d'araignées présentes sur la liste complémntaire ZNIEFF : Clubiona nigromaculosa (A) et Heliophanus variabilis (B)



2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 Partenariat avec GCOI sur le Taphien de Maurice



20 mois de suivi pour étudier la population installée en aval de la Réserve : 38 bénévoles extérieurs, 21 homme/jour Régie RNNESP 1150 taphiens observés de février 2019 à mars 2020 (147 juvéniles, sur 823 cocotiers).

La reproduction de cette espèce se déroule en été australe. La population est concentrée sur des cocotiers au niveau de l'air de pique-nique rive droite.



3



#### D. La connaissance de la biodiversité

2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 Partenariat avec GCOI sur le Taphien de Maurice –Densité des populations en aval de l'Etang



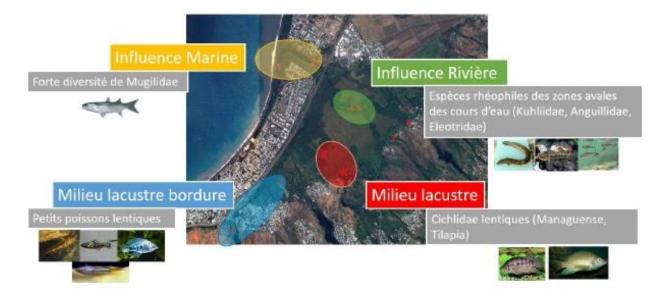
Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 2





2. Réaliser les inventaires complémentaires sur la faune et la flore de la Réserve

Recensement en augmentation et diversifié depuis 2017 Partenariat avec ARBRE sur l'ADN Environnementale (ADNe)





Cette méthode peut permettre : d'établir des listes faunistiques des poissons d'eau douce dans l'Étang de Saint-Paul ; d'étudier leurs distributions et la structuration spatiale des communautés.



En l'état des connaissance cette métode ne peut permettre d'apporter des données chiffrées des effectifs des populations et ne peut se substituer aux méthodes traditionnellement utilisées

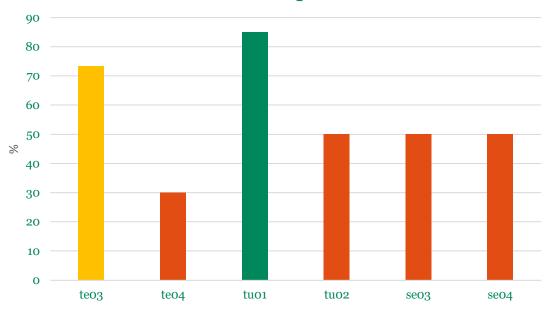


OLT 2



# D. Conclusion







Sur les 6 actions qui composent l'OLT 2, 4 ont un taux de réalisation compris entre 30 et 50% 1 supérieure à 70% 1 supérieure à 75%

Le taux global de réalisation de l'OLT 2 est de 53%





OLT 3



# Sommaire

	Code PG		
	OLT	OP	Opérations
A. Contexte et enjeux  1. Productions végétales 2. Elevages  B. Accompagnement vers une agriculture et un élevage durable 1. Diffusion de techniques alternatives et de pratiques agroécologiques 2. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs  C. Evolution de l'agriculture et de l'élevage 1. Etat des lieux en 2020 2. Nouvelles pratiques adoptées et effectives en faveur d'une agriculture durable 3. Nouvelles pratiques adoptées et effectives en faveur d'un élevage durable		3	AD 02
		1	AD 02 AD 03 RE 01
		1-2-3	AD 02 AD 03 RE 01
D. Conclusions			



OLT 3



# A. Enjeux et contexte



Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 3

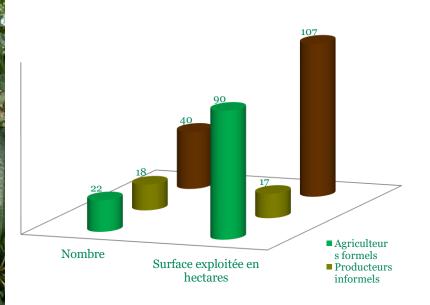


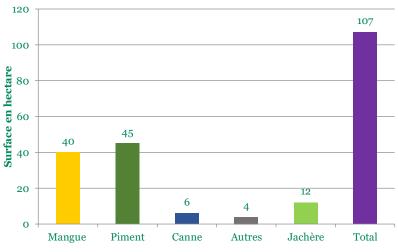




#### 1. Les productions végétales

Statuts des producteurs, surfaces exploitées et assolement sur la Réserve naturelle en 2015





#### 107 hectares (ha) en zone B où les activités agricoles sont autorisées au sein de la Réserve naturelle 2 types de producteurs :

- formel, inscrit à la Mutuelle Solidaire Agricole (MSA) ; informel, activité de jardinier non-déclarée.

Les pratiques agricoles du bassin versant affectent également la qualité des écosystèmes de la réserve.

La totalité des productions végétales étaient en agriculture conventionnelle.





#### 1. Les productions végétales

Liste des opérations agricoles inadaptées relevées de 2015 à 2020

	Pratiques, Techniques et Usages
<b>☆</b>	Non-respect des zones tampons
2008-	Non-respect des limites de la zone où les activités agricoles sont autorisées
avec le décret 04	Clôture/barrière sans transparence hydraulique
léc	Pompage pour l'irrigation
e 6	Abandon de déchets (EVPP et autres)
ec	Usage de canons effaroucheurs
av	Application raticide sans suivi des appâts empoisonnés
lien	Non-respect de l'arrêté 1088 sur l'emploi du feu
n	Implantation de EEE (Filaos)
国	Comblage des terrains

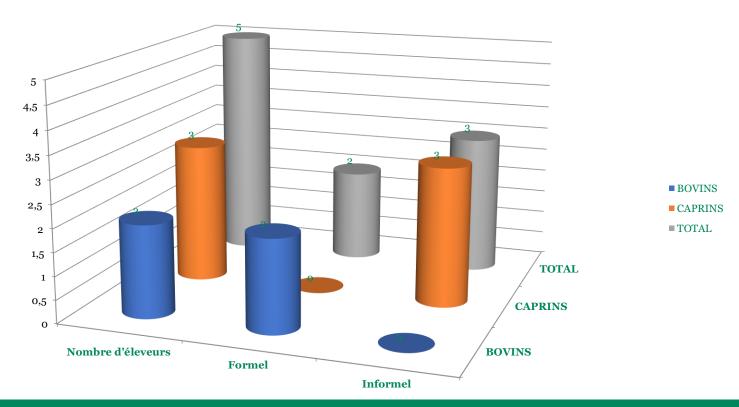
		Pratiques, Techniques et Usages
En lien avec	ole .	Sol laissé à nu
	rab	Fertilisation non-raisonnée
	vec Dui	Mono-culture d'une année à l'autre
	n a re]	Désherbage systématique
	lie	Non-respect de la BCAE
	En	Absence de cahier d'exploitation
	E l'Agrie	Absence de prophylaxie (gestion des gîtes lavaires pour
	I'A	les mouches des fruits)

En lien avec l'usage des PP	Non-respect des AMM
	Non-respect des doses homologuées
	Non-respect des DAR et DRE
	Non-respect de l'obligation d'avoir le Certiphyto
	Application d'herbicide dans les réseaux drainants
Sa	Atomisation verticale de bouillie
ec l'u	Non-respect du port des EPI
	Absence de zone de remplissage et de rinçage
าล	Non-respect de la mention abeille
ie.	Absence de traçabilité des interventions
Į.	Mélange de plusieurs produits phytopharmaceutiques
-	Absence de contrôle technique des pulvérisateur tractés ou
	portés



#### 1. L'élevage

Statut des éleveurs et type d'élevage



#### 2 types d'éleveurs :

- Formels, cheptel inscrit à l'établissement d'élevage du Département.
  - informel, activité non-déclarée
  - **2 types d'élevages :** Caprins et Bovins

Mode de production exclusivement conventionnelle





#### 1. L'élevage

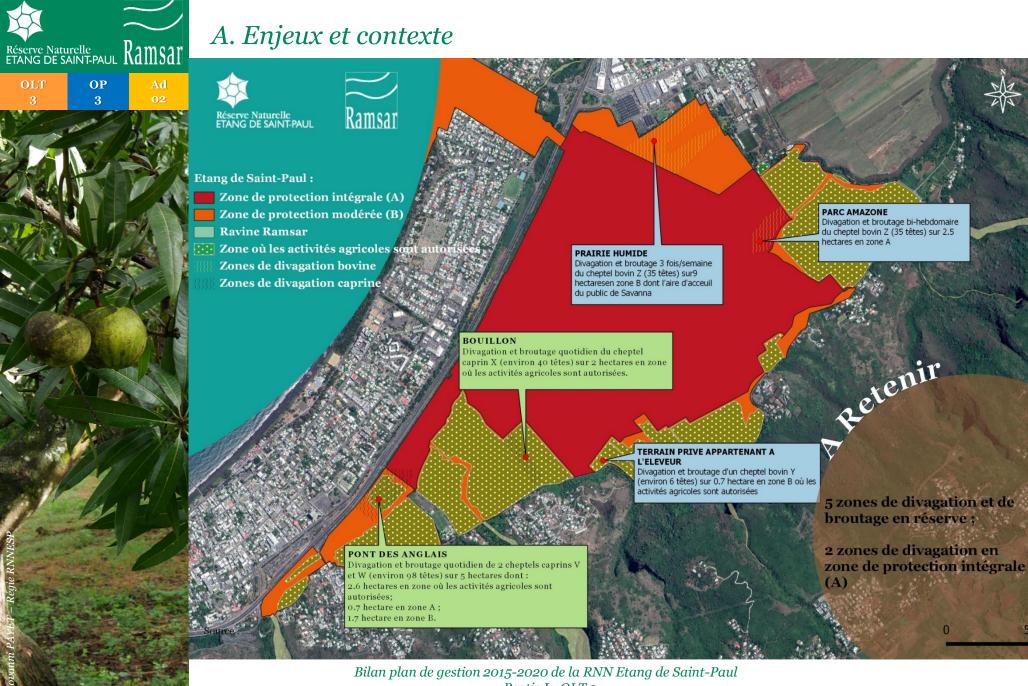
Répartition du cheptel (caprins et bovins)

CAPRINS	CHEPTEL	SECTEUR	ZONE DE LA RNNESP		
Eleveur V	58	Pont des Anglais	Zones B et Zone A		
Eleveur W	40	Pont des Anglais	Zones B et Zone A		
Eleveur X	40	Bouillon	Zone B		
BOVINS	CHEPTEL	SECTEUR	ZONE DE LA RNNESP		
Eleveur Y	6	Terrain privé appartenant à l'éleveur	Zone B		
Eleveur Z	40	Praire humide	Zones B et Zone A		





Les lieux de stockage des animaux se trouvent en périphérie de la RNN Etang de Saint-Paul L'activité d'élevage sur la Réserve consiste uniquement à la divagation et à la collecte de fourrage



- Partie I - OLT 3







#### 1. L'élevage

Liste des effets relevés











Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 3





# B. Accompagnement vers une agriculture et un élevage durable de Réserve naturelle

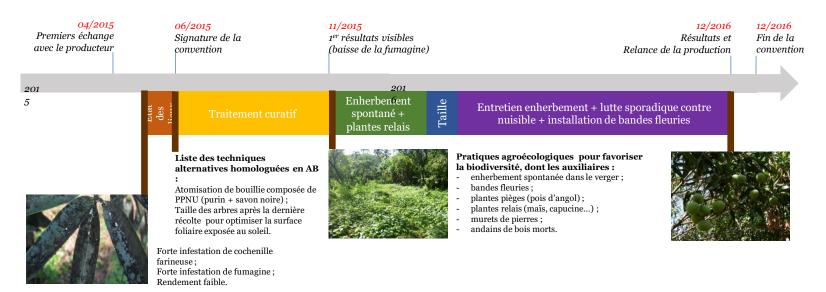
- 1. Diffusion de techniques alternatives et de pratiques agroécologiques
- 2. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les bobjectifs à atteindre



1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Au sein de la Réserve : sur la mangue (2015-2016)

**Objectifs**: Rétablir la productivité du verger uniquement avec l<u>'arrêt des applications de plein champs de pesticides de synthèse et en favorisant d</u>es techniques alternatives homologuées en AB et des pratiques agroécologiques.



#### Résultats:

- Baisse visible de la pression phytosanitaire en moins de trois mois ;
  - Relance de la productivité du verger;
  - Premier report de larve de lucarne au sein de la RNN.



1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Au sein de la Réserve : Projet pilote Piments 1 (2015-2017)

**Objectifs**: Rétablir la productivité du verger uniquement avec l<u>'arrêt des applications de plein champs de pesticides de synthèse et en favorisant d</u>es techniques alternatives homologuées en AB et des pratiques agroécologiques.



#### Résultats:

Rendement satisfaisant sur 400 m²: Environ 80 kg de piment/semaine pour un prix variant de 4 0 20€/ Kg; Combinaison des techniques alternatives à l'agroécologie a permis de garder limiter la **pression phytosanitaire.** 



1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Au sein de la Réserve : Projet pilote Piments 2 (2019-2020)

**Constat** : Attaque de poules d'eau (*Gallinula chloropus*), espèce protégée, sur les plants juvéniles de piments **Objectifs** : Equilibre entre conservation des écosystèmes et maintien de l'activité agricole



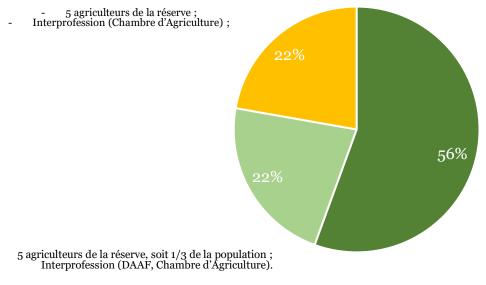
#### Résultats

- Intrusions ponctuelle dans la zone protégée, suite à des déchirures des filets ;
- La pose de filets anti-oiseaux permet de concilier préservation d'une composante des écosystèmes de la zone humide (la poule d'eau) et le maintien des productions agricoles.



1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Accueil et visites techniques



- 8 agriculteurs de la réserve, soit 1/3 de la population ; 3 producteurs informels de la réserve ; Interprofession (DAAF, Chambre d'Agriculture) ; Comité consultatif de la RNN ;
  - Grand public (environ 50 personnes).



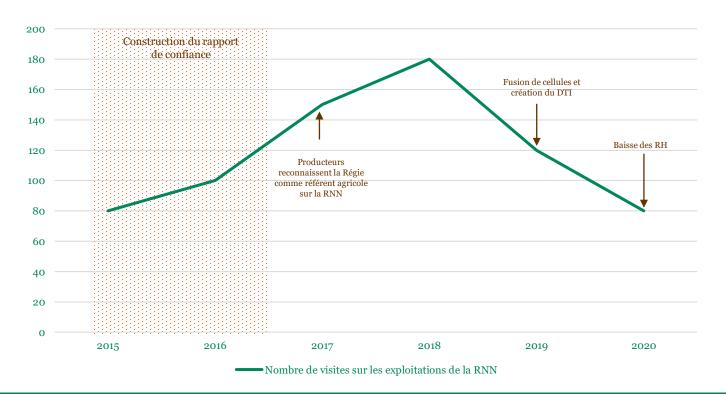
■ Piments 1 ■ Piments 2 ■ Mangues





1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Evolution de l'encadrement technique sur la période 2015-2020



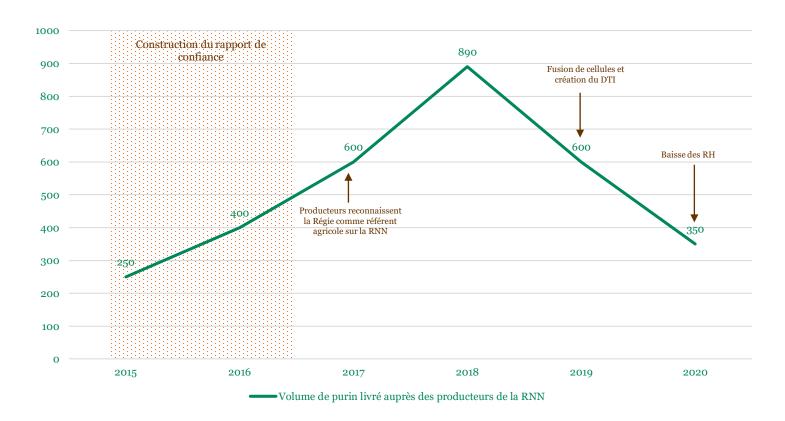
Visites d'agents de la Régie RNNESP sur les exploitations de la RNN ont pour objectifs:

- D'informer de la règlementation en vigueur ;
- D'expliquer pourquoi la réserve a été mise en place ;
- De diffuser les techniques alternatives et les pratiques agroécologiques ;
- D'orienter les producteurs vers les structures de l'interprofession en fonction des problèmes identifiés (FDGDON, Chambre d'Agriculture, CGSS, DAAF, autres agriculteurs...)



#### 1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Diffusion directe d'intrants homologués en AB issus de l'économie circulaire



Le purin développé par la Régie RNNESP à partir d'une macération de trois plantes :

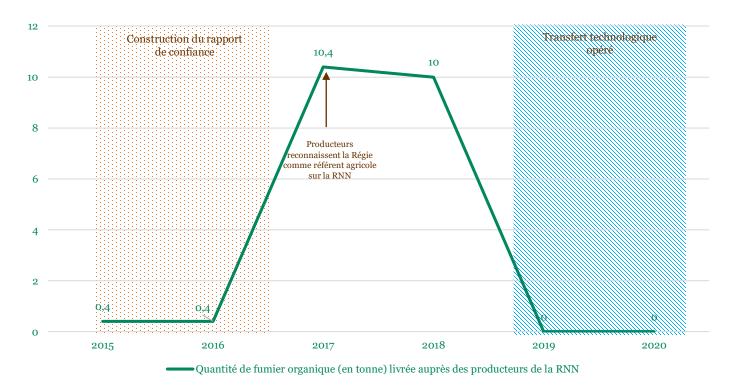
- Bringelier marron (Solanum mauritianum), Espèce exotique envahissante
  - Fougère aigle (Pteridium aquilinum), Espèce exotique envahissante
    - Lilas de Perse (Melia azedarach)





1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Diffusion directe d'intrants homologués en AB issus de l'économie circulaire : fumier organique



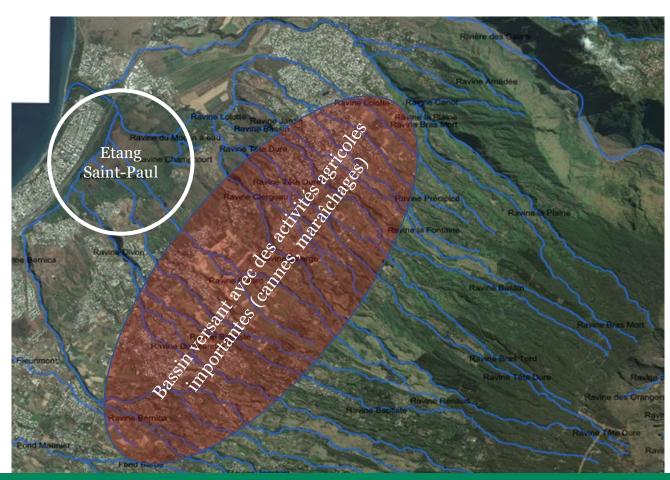
- Issu de la valorisation des déchets organiques des abattoirs de volailles (plume et sang) ;
  - Disponible gracieusement à la SICA Aucre ;
    - Conforme à la norme NF U 42-001.
- L'usage permet de limiter le lessivage des éléments nutritifs dont l'azote.





1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Diffusion sur le bassin versant



L'Etang Saint-Paul est l'exutoire d'un bassin versant de plus de 100 km. De nombreuses exploitations agricoles sont situées en amont.









1. Diffusion des techniques alternatives et de pratiques agroécologiques

Diffusion sur le bassin versant









Diffusion des techniques alternatives et des pratiques agroécologiques vers les particuliers, associations, entreprises ayant des espaces cultivés pour limiter les intrants de synthèse qui finiront par être lessivés pour finir dans la masse d'eau de l'Etang de Saint-Paul;

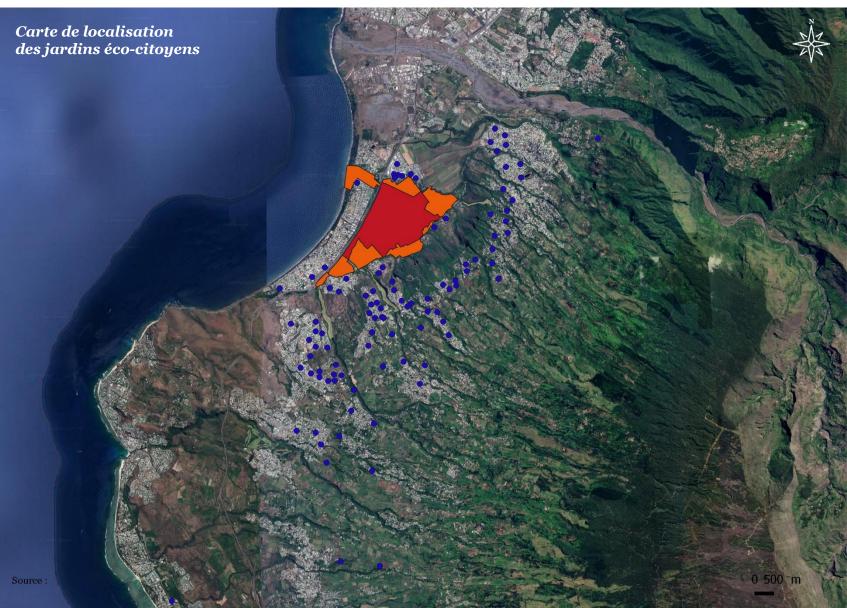
> Signature d'une charte d'engagement de l'écocitoyen en échange de conseil et d'intrants issus de l'économie circulaire (BRF, purin, fumier organique).

Environ 100 chartes signées de 2017 à 2018 ; Projet chronophage, et de seconde priorité



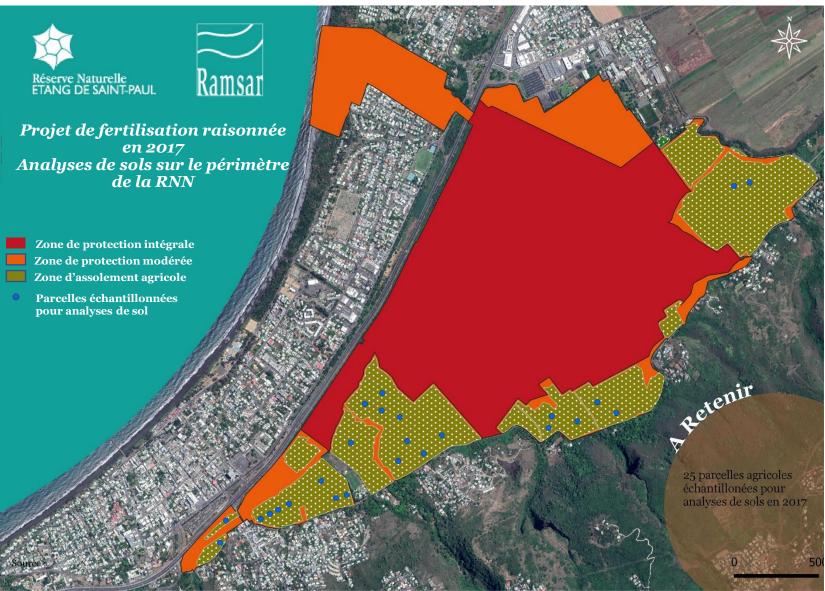
OP

B. Accompagnement vers une agriculture et un élevage durable



Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 3









#### 3. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs

Consolidation de la filière coco : renouvellement du potention productif (Projet 1)

La coco est la troisième culture principale de la zone humide. Sur la RNN, le nombre total de cocotiers est estimé à 4 500. Cette culture présente plusieurs avantages :

- elle n'est pas consommatrice d'intrants de synthèse;
- Son système racinaire limite l'érosion dans cette zone inondable ;
- Fait l'objet d'une filière diversifiée avec la commercialisation :
  - des noix;
  - de l'eau;
  - Des feuilles tressées;
  - De l'artisanat (divers biblos...)



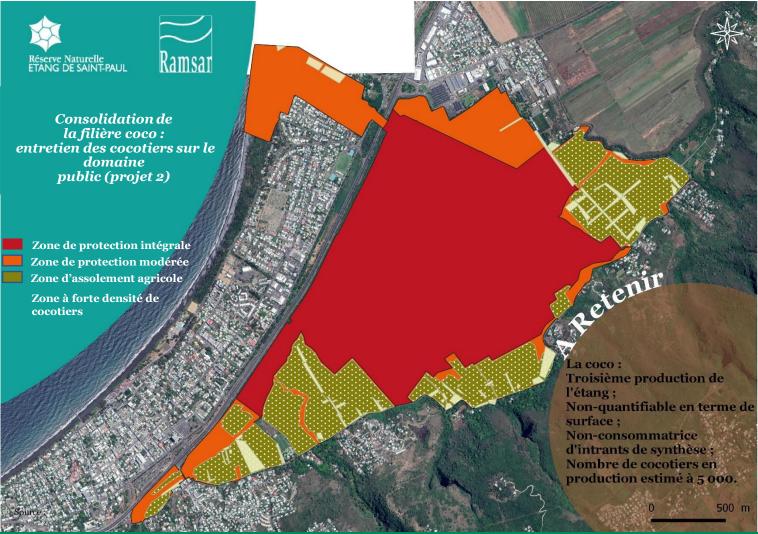


Phase de diagnostic de l'état physique des cocotiers sur le domaine public ;

- Préconisations de replantation pour la consolidation du potentiel productif;

Renforcement du potentiel productif avec la plantation de 250 cocotiers sur l'espace public Transfert de 750 plants vers les producteurs de la RNN pour plantation au sein de leur agrosystèmes





Projet en lien avec le développement des activités économiques de la zone : Allotissement des cocotiers à entretenir : 3 lots ou zones identifiées sur Savanna ; Entretien des cocotiers en échange de la valorisation des fruits par les opérateurs Conventionnement d'un lot sur Savanna depuis 2017 ;

Points bloquants:

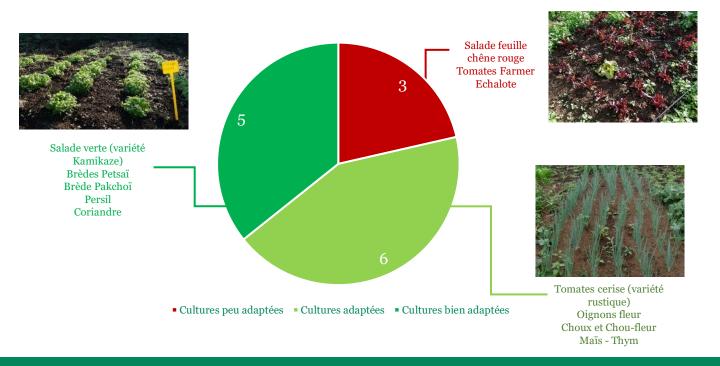
objet social inadéquat de plusieurs opérateurs qui ne stipulent point d'activité en lien avec cette filière.





3. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs

Diversification des productions agricoles : projet pilote sur la diversification végétale (2018°



Sur 14 plantes testées, 11 sont adaptées à l'Etang de Saint-Paul permettant ainsi aux agriculteurs de prévoir une diversification des pratiques culturales.

Cette diversification permet également de réduire la pression phytosanitaire induite par la monoculture ; Réduire les perte de revenus en cas de prix bas sur le marché; Faciliter les processus de rotation des cultures au sein d'un agrosystème ; Favoriser la biodiversité au sein d'un agrosystème.





#### 3. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs

Diversification des activités agricoles

#### Agrotourisme



#### Communication en faveur de l'accueil de visiteurs sur deux exploitations de la RNN:

Visites guidées dans les vergers de Laperrière;

Partenariat avec Jardin de Paulo lors d'évènements

#### Vente directe



#### Installation de points de vente

Constitution en cours d'un point de vente au niveau du Moulin à Eau pour plusieurs agriculteurs partenaires

#### Fermes pédagogiques



#### Accompagnement de la création de deux fermes pédagogiques

Rucher pédagogique opérationnelle en 2020

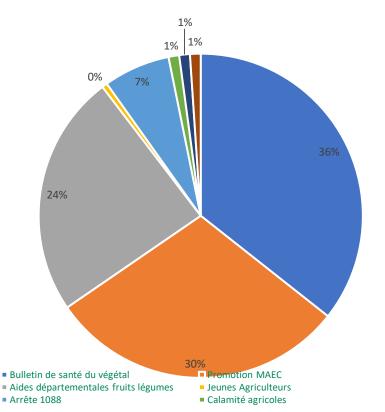
Ferme pédagogique pour la préservation et la promotion du bœufs Moka (Procédures administratives en cours pour obtention d'un foncier adaptée et mise en place des aménagements nécessaires.)



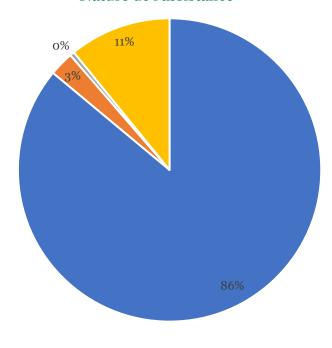
3. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs

Accomagnement administratif et technique

Motifs d'assistance de la Régie RNNESP







- Relais d'information / transmission de dossier à l'agriculteur
- Accompagnement administratif
- Arrêté de Régie RNNESP
- Assistance technique

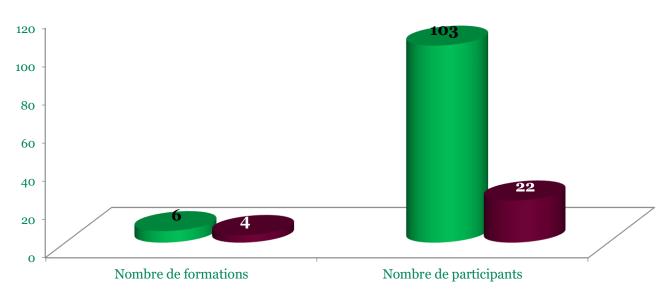
Au fil des années, le gestionnaire est devenu un référent pour les acteurs agricoles de la zone. Il apporte son soutien administratif et technique aux agriculteurs et éleveurs de la Réserve Naturelle. Ainsi, la Régie RNNESP a accompagné administrativement nombreux agriculteurs.





3. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs Formations et outils de communication (formations, flyers...)

#### Formations organisées ou coorganisées par la Régie RNNESP



- TECHNIQUE (agroécologie/techniques alternatives)
- $\blacksquare$  Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Le changement de pratiques nécessite le transfert de connaissance issu de la recherche agricole vers les agriculteurs. Pour se faire, des formations et des outils de communication ont été élaborés.





3. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs

Formations et outils de communication (formations, flyers...)











Le changement de pratiques nécessite le transfert de connaissance issu de la recherche agricole vers les agriculteurs. Pour se faire, des formations et des outils de communication ont été élaborés.



3. Accompagnement de l'activité agricole en adéquation avec les objectifs

Accompagnement des éleveurs en faveur de la conservation des écosystèmes de la Réserve

#### **BOVINS:**

- Eleveur Z:
- Sensibilisation à l'existence d'une espèce à valeur patrimoniale au sein de la zone de divagation : *Paspalidium germinatum* ; 2017-2018
- Concertation avec l'éleveur et l'interprofession (APER, DAAF, Chambre d'Agriculture), pour établir un plan de divagation (zone et période) en faveur de la préservation du Paspalidium germinatum, et pour la lutte contre les EEE ; 2019
  - Conventionnement avec l'éleveur ; 2020
- Eleveur Y :
- 2017 : Evaluation de la présence d'espèces hygrophiles ou patrimoniales dans la zone A où les bœufs divaguent : zone atterrie avec uniquement des exotiques
  - 2017-2018 : 5 visites de terrain avec l'éleveur pour le respect de la zone A ;

#### **CAPRINS:**

- Eleveurs V, W et X :
  - Eleveurs informels, difficulté à établir le rapport de confiance au vue de leur statut ;
  - Uniquement, des éléments de diagnostic ont été établis





- 1. Etat des lieux des productions végétales au sein de la Réserve en 2020
- 2. Evolution des modes de productions végétales
- 3. Liste des pratiques inadaptées à la conservation de la RNN
- 4. Etat des lieux de l'élevage au sein de la réserve en 2020
- 5. Nouvelles pratiques adoptées et effectuées pour productions végétales durables
- 6. La diversification des productions et des activités agricoles

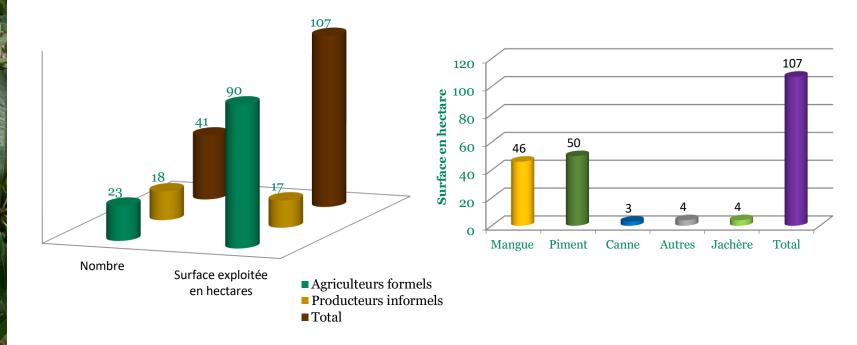




#### 1. Etat des lieux des productions végétales au sein de la Réserve en 2020

Statuts des producteurs et surfaces exploitées

- 2 types de producteurs : formel, inscrit à la Mutuelle Solidaire Agricole (MSA) ;
  - informel, activité de jardinier non-déclarée.



Un agriculteur formel supplémentaire comparé à 2015. Progression de l'assolement piment de 5 hectares, et celle de la mangue de 6 hectares ; Réduction de moitié de l'assolement canne (-3 hectares).





## 2. Evolution des modes de productions végétale

#### **\*** Producteurs formels





Conversion en Agriculture Biologique de 6 hectares;



Obtention du label Haute Qualité Environnementale (HQE) sur 6 hectares.

Soit 11,2% de la surface de la zone où les activités agricoles sont autorisées sur la RNN, ont un label pour une production plus respectueuse des écosystèmes de la RNN.





## 3. Liste des pratiques inadaptées à la conservation de la RNN

Liste des opérations agricoles inadaptées relevées de 2015 à 2020

		Pratiques, Techniques et Usages
<b>☆</b>		Non-respect des zones tampons
2008-		Non-respect des limites de la zone où les activités agricoles sont autorisées
ret		Clôture/barrière sans transparence hydraulique
avec le décret		Pompage pour l'irrigation
le (		Abandon de déchets (EVPP et autres)
ec		Usage de canons effaroucheurs
		Application raticide sans suivi des appâts empoisonnés
lien		Non-respect de l'arrêté 1088 sur l'emploi du feu
n li		Implantation de EEE (Filaos)
团		Comblage des terrains

Comblage des terrains		
Non-respect des AMM		
Non-respect des doses homologuées		
Non-respect des DAR et DRE		
Non-respect de l'obligation d'avoir le Certiphyto		
Application d'herbicide dans les réseaux drainants		
Atomisation verticale de bouillie		
Non-respect du port des EPI		
Absence de zone de remplissage et de rinçage		
Non-respect de la mention abeille		
Absence de traçabilité des interventions		
Mélange de plusieurs produits phytopharmaceutiques		
Absence de contrôle technique des pulvérisateur tractés ou		
portés		

	Pratiques, Techniques et Usages
lien avec Iture Durable	Sol laissé à nu
rak	Fertilisation non-raisonnée
ve Du	Mono-culture d'une année à l'autre
n a re]	Désherbage systématique
lie Itu	Non-respect de la BCAE
<u> </u>	Absence de cahier d'exploitation
I  'Agri	Absence de prophylaxie (gestion des gîtes lavaires pour
1.4	les mouches des fruits)

## L'information et la sensibi



Seul le pompage pour l'irrigation agricole est désormais toléré par les services de l'Etat.



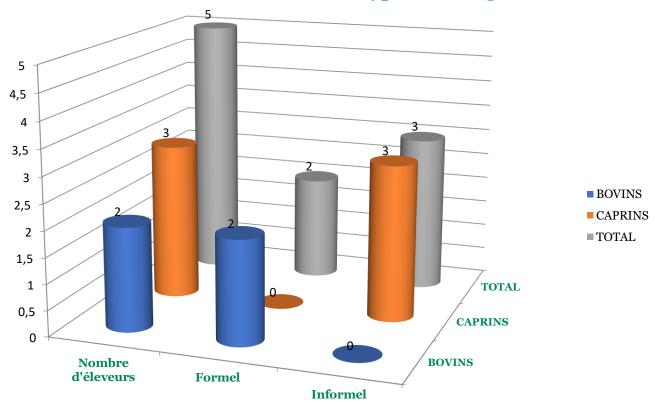


OLT 3 Ad O2

## C. Evolution de l'agriculture et de l'élevage sur la Réserve

4. Etat des lieux de l'élevage au sein de la réserve en 2020

#### Statuts des éleveurs et types d'élevage



## Situation identique qu'en 2015







## 5. Nouvelles pratiques adoptées et effectuées pour productions végétales durables

#### Taux de valorisation des analyses de sols

Aucun agriculteur formels ne raisonne les apports de fertilisant en fonction propriétés physico-chimiques de leur sol.

#### Taux de valorisation des pratiques agroécologiques promues par la Régie



#### Bandes enherbées

11 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées cette pratique, soit 47,8% des exploitations formelles.

Toutefois, celle-ci est pratiquée surtout à cause d'un manque de main d'œuvre et non dans le cadre agroécologique.



#### Bandes enherbées spontanées

8 exploitations informelles sur les 18 ont adoptées cette pratique, soit 44% des exploitations formelles.

Toutefois, celle-ci est pratiquée surtout à cause d'un manque de main d'œuvre et non dans le cadre agroécologique.



#### **Bandes fleuries**

Aucune exploitation (formelle et informelle) installe des bandes fleuries dans le cadre de l'agroécologie.





## 5. Nouvelles pratiques adoptées et effectuées pour productions végétales durables



#### Plantes pièges (pois d'angol, maïs...)

7 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées cette pratique, soit 30 % des exploitations formelles.

La mise en place de plantes pièges et relais s'est effectuée uniquement dans un objectif de production pour la commercialisation.

15 exploitations informelles sur les 18 ont adoptées cette pratique, soit 83% des exploitations informelles.



#### Association de cultures

13 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées cette pratique, soit 56 % des exploitations formelles.

L'association principale observée est la combinaison piment et haricot.

13 exploitations informelles sur les 18 ont adoptées cette pratique, soit 72% des exploitations informelles.

L'arrêt de l'application de plein champs de pesticides de synthèse 2 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées cette pratique, soit 8% des exploitations formelles.

Uniquement les exploitations certifiées AB.

Pour les agriculteurs informels, avec l'évolution de la règlementation des produits phytosanitaires, seuls les agriculteurs déclarés et titulaires du Certiphyto en ont accès.



OLT 3 0P 1 Ad 02



## C. Evolution de l'agriculture et de l'élevage sur la Réserve

## 5. Nouvelles pratiques adoptées et effectuées pour productions végétales durables



#### Paillage végétal

10 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées cette pratique, soit 43% des exploitations formelles.

6 exploitations informelles sur les 18 ont adoptées cette pratique, soit 33% des exploitations formelles.

Cette pratique n'est pas adaptée à l'ensemble des exploitations de la RNN. Elle est à proscrire lorsque le sol présente un fort degré d'humidité.



Usages de PPNU et d'intrants homologués en AB 13 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées cette pratique, soit 56 % des exploitations formelles.

Toutefois, seuls 2 exploitations formelles sur les 23 (soit 8%) ont adoptées cette pratique tout en ayant arrêté l'application de pesticides de synthèse en plein champs.

14 exploitations informelles sur les 18 ont adoptées cette pratique, soit 77% des exploitations informelles.





5. Nouvelles pratiques adoptées et effectuées pour un élevage durable

#### **CAPRINS**

- Eleveur V : Aucun changement des pratiques
- Eleveurs W et X : Baisse de la fréquence de divagation au sein de la RNN

Initialement: divagation quotidienne

Actuellement : 2 à 3 divagation/semaine ; Intensification de la coupe de fourrage (uniquement fataques).

#### **BOVINS:**

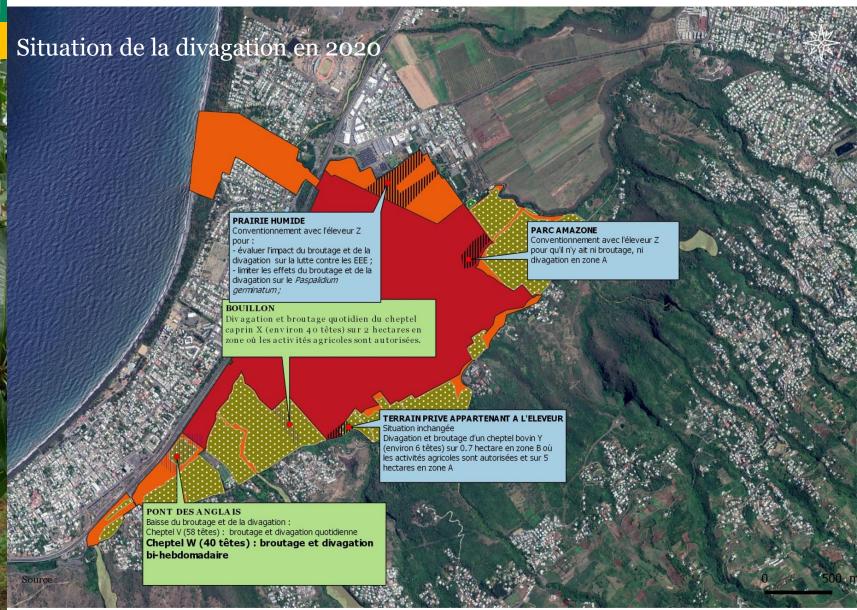
- Eleveurs Y : Baisse de la divagation en zone A
- Eleveur Z : Divagation raisonnée en fonction de la fonction de la saison

Zonage effectif afin de respecter la période de germination et de croissance du *Paspalidium germinatum*.



OP

## C. Evolution de l'agriculture et de l'élevage sur la Réserve



Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie I - OLT 3



1-2



## C. Evolution de l'agriculture et de l'élevage sur la Réserve

## 6. La diversification des productions et des activités agricoles

Diversification des productions végétales effectives



#### **Producteurs formels**

20 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées la diversification des productions végétales, soit 86 % des exploitations formelles.

#### Diversification:

- Plantes aromatiques et médicinales : 1 exploitation
- Maraîchage autres que le piment : 19 exploitations

#### **Producteurs informels**

16 exploitations informelles sur les 18ont adoptées la diversification des productions végétales, soit 88 % des exploitations informelles.

#### **Diversification:**

*Maraîchage autres que le piment : 16 exploitations* 

Diversification des activités

#### **Producteurs formels**

2 exploitations formelles sur les 23 ont adoptées la diversification de l'activité agricole, soit 13% des exploitations formelles.

#### Diversification:

Ferme pédagogique : 1 exploitation

Vente directe: 2 exploitations

Agrotourisme: 2 exploitations

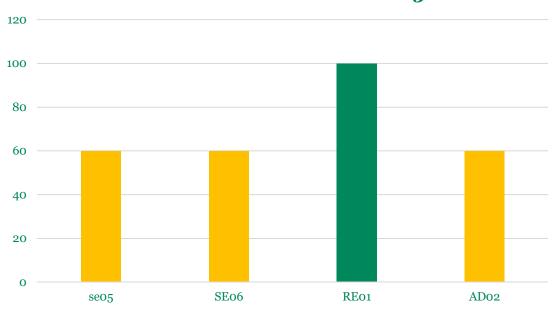


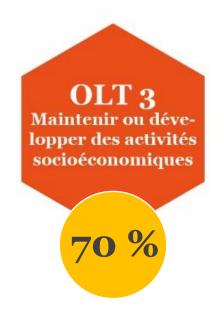
OLT 3



# D. Conclusion

#### Taux de réalisation de l'OLT 3





Sur les 4 actions qui composent l'OLT 3, 3 ont un taux de réalisation supérieur 50%; et 1 supérieur à 70%;

Le taux global de réalisation de l'OLT 3 est de **70%** 







## Sommaire

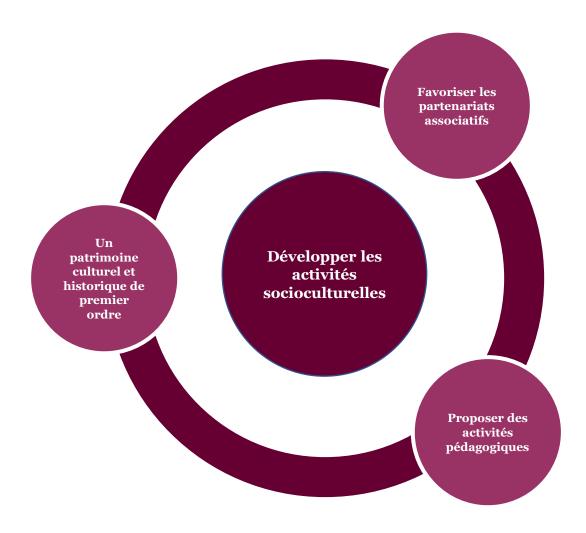
	Code PG		
	OLT	OP	Opérations
A- Enjeux et contexte  B- Actions de l'organisme gestionnaire à destination des acteurs socioculturels  1. Entretenir les sites d'accueil du public et du Tour des Roches 2. Structurer l'accueil et l'information des publics 3. Former et transmettre les valeurs de la Réserve Naturelle  C- Etat d'avancement des objectifs à destination du grand public 1. Evolution de la fréquentation 2. L'offre pédagogique et sa répartition sur le territoire 3. L'observatoire de la fréquentation			
		1	PI01, 02, 03 AD 04, 06
		2	PI02 AD 05
D. Conclusion			



## OLT 4



# A. Enjeux et contexte



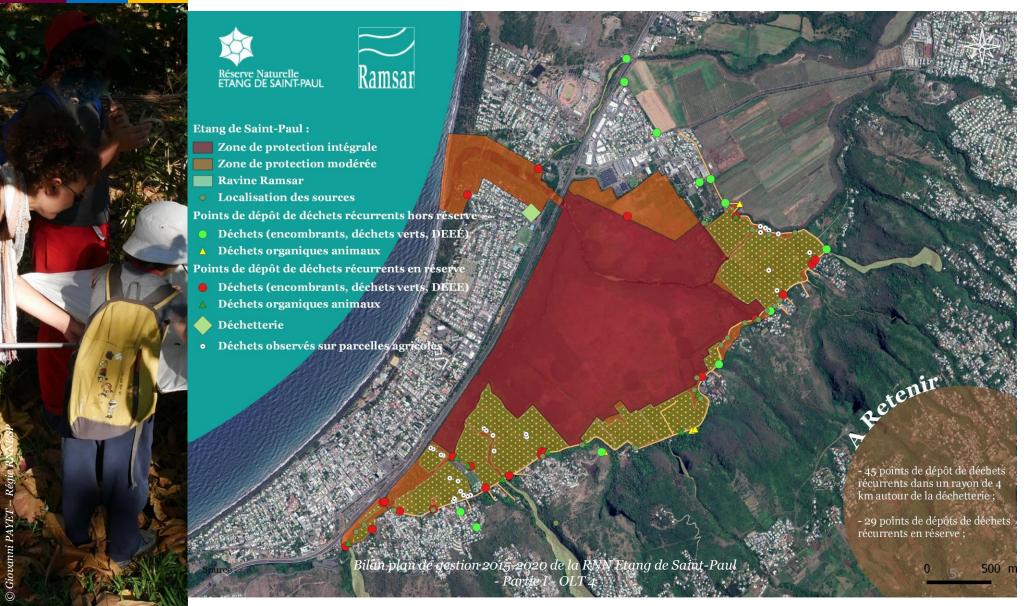


# B. Actions de la Régie RNNESP vers les acteurs locaux de développement

- 1. Entretenir les sites d'accueil du public et du Tour des Roches
- 2. Structurer l'accueil et améliorer l'information des publics
- 3. Transmettre les valeurs de la Réserve Naturelle



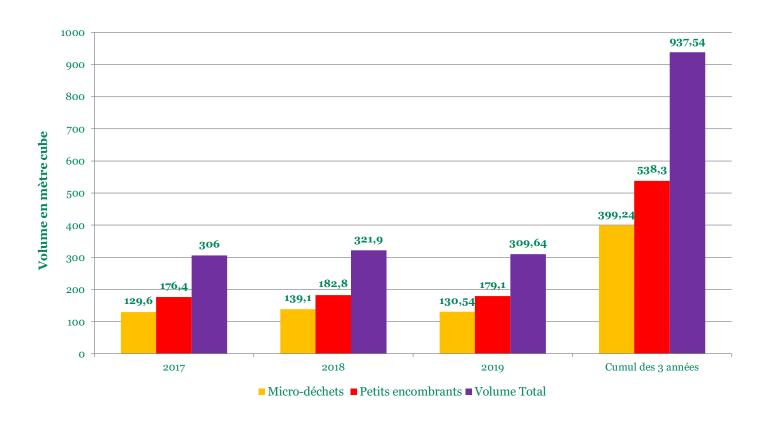
1. Entretenir les sites d'accueil du public et du Tour des Roches





1. Entretenir les sites d'accueil du public et du Tour des Roches

Evolution des volumes de micro-déchets collectés entre 2017-2019

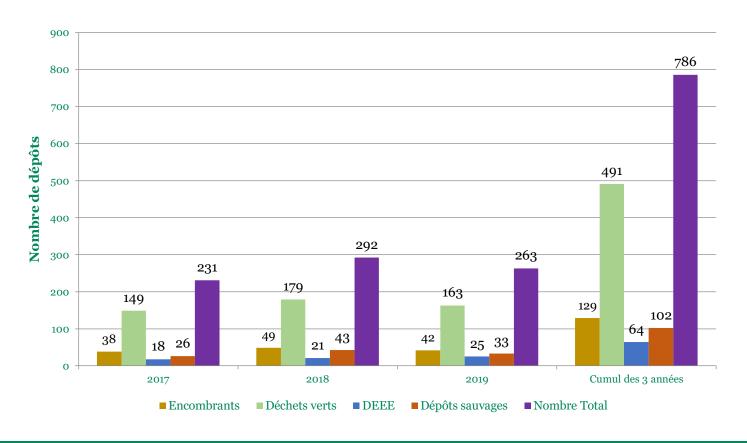


Volume total des micro-déchets collecté stable : **en moyenne 312 m³/an** 



1. Entretenir les sites d'accueil du public et du Tour des Roches

Evolution du nombre de dépôts de macro-déchets collectés et suivis entre 2017 et 2019

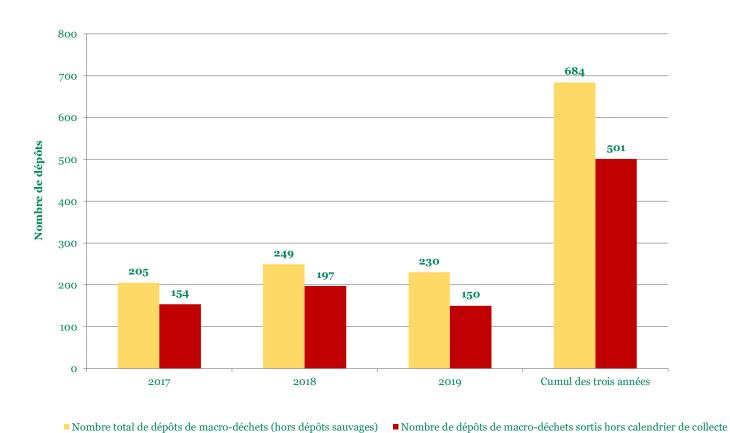


Les déchets verts représentent 62% des dépôts de macro-déchets recensés ; Les encombrants représentent 16% des dépôts de macro-déchets recensés.



1. Entretenir les sites d'accueil du public et du Tour des Roches

Coïncidence des dépôts de macro-déchets avec le calendrier de collecte

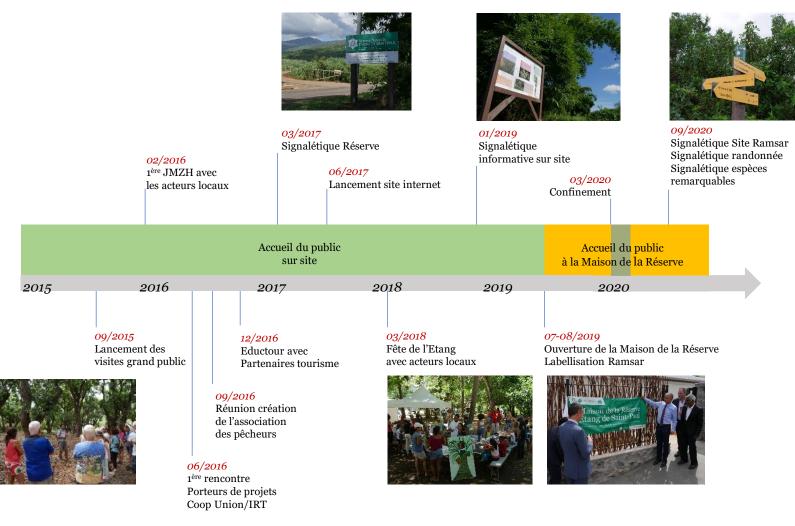


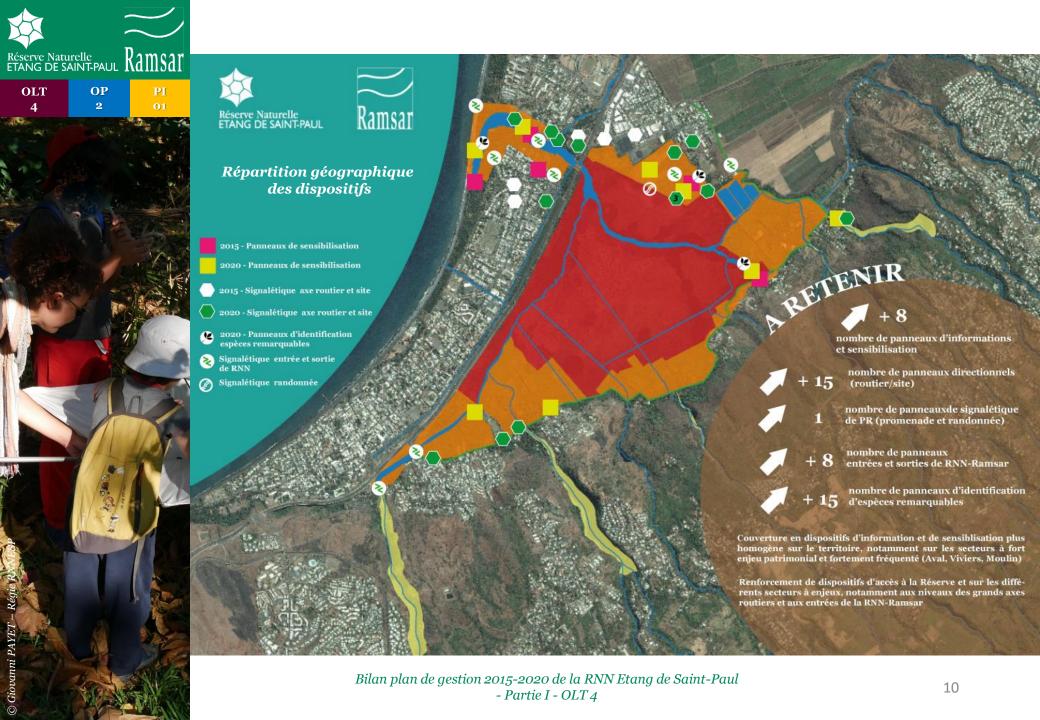
Seulement 26% des dépôts macro-déchets recensés coïncident avec le calendrier de collecte. Aucune évolution des comportements n'a été constatée sur la période 2015-2020.



#### 2. Structurer l'accueil et l'informations des publics

#### Rétroplanning

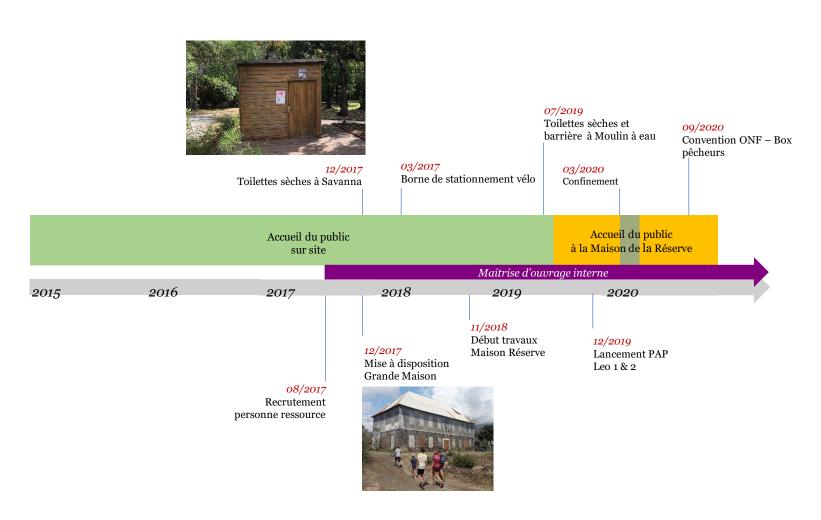


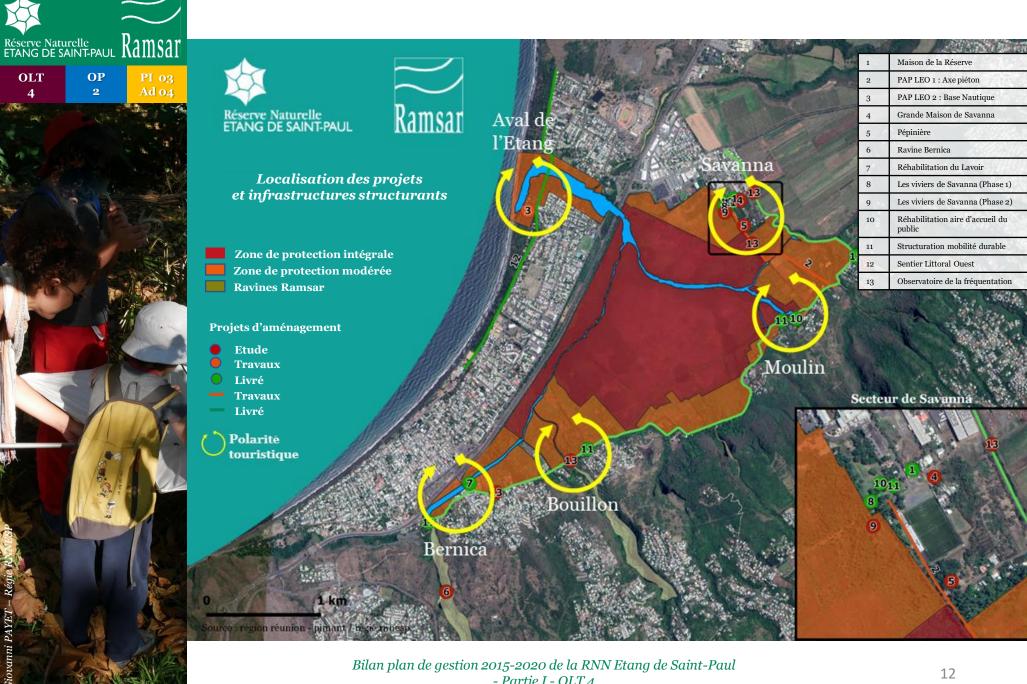




## 2. Structurer l'accueil et l'informations des publics

Rétroplanning des projets et infrastructures structurantes du territoire





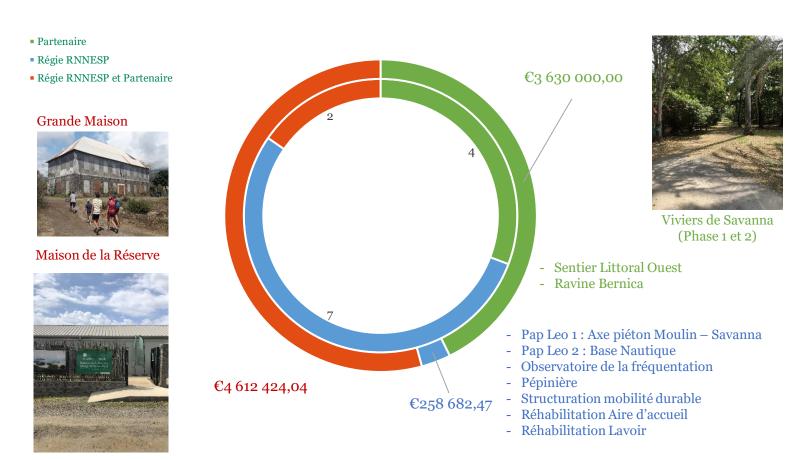
- Partie I - OLT 4



## 2. Structurer l'accueil et l'informations des publics

Les projets et infrastructures structurantes du territoire : Réalisation

Projets d'aménagement: pilotage et investissements

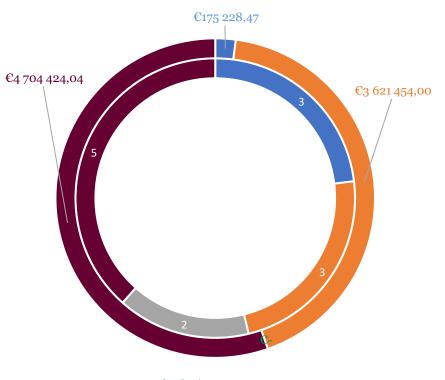




## 2. Structurer l'accueil et l'informations des publics

Les projets et infrastructures structurantes du territoire : Réalisation

#### Répartition des projets par catégorie



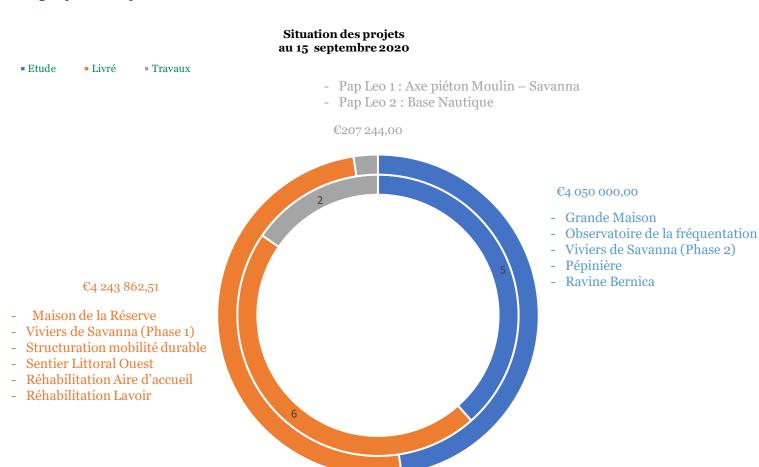
- Cadre de vie
- Mobilité durable
- Prospective territoriale et environnement
- Tourisme, culture et patrimoine

- Maison de la Réserve
- Grande Maison
- Ravine Bernica
- Viviers de Savanna (Phase 2)
- Pap Leo 2 : Base Nautique
- Sentier Littoral Ouest
- Pap Leo 1: Axe piéton Moulin Savanna
- Structuration mobilité durable
- Réhabilitation des aires d'accueil
- Réhabilitation Lavoir
- Viviers de Savanna (Phase 1)
- Observatoire de la fréquentation
- Pépinière (En cours d'études)



## 2. Structurer l'accueil et l'informations des publics

Les projets et infrastructures structurantes du territoire : Réalisation



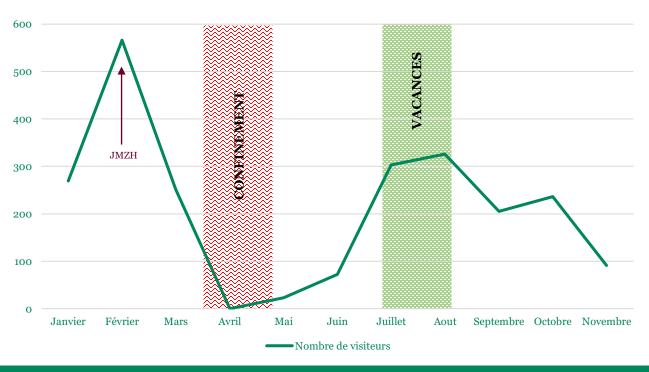


Résultats

## B. Actions de l'organisme gestionnaire au service des publics

#### 2. Structurer l'accueil et l'informations des publics

Fréquentation de l'accueil de la Maison de la Réserve (Janvier à novembre 2020)



La fréquentation de l'accueil de la maison de la Réserve s'élève en moyenne à **245 personnes par mois** (sur 9,5 mois d'ouverture)

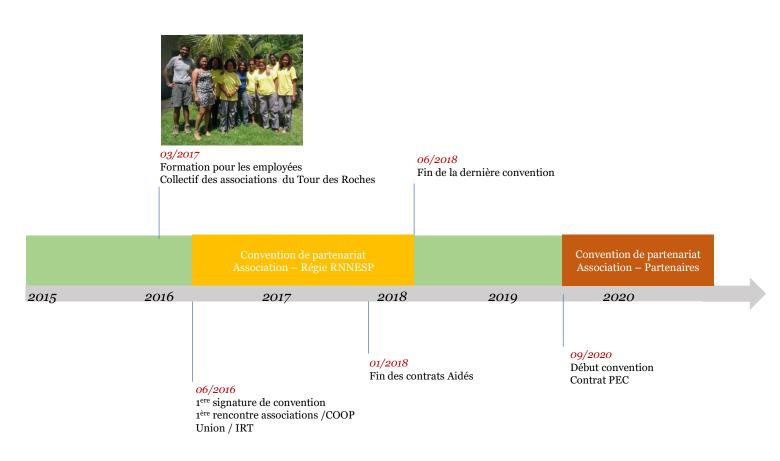
Pic de fréquentation en février avec les animations de la **Journée mondiale des Zones humides**Effondrement de la fréquentation lié à la période de confinement.

La reprise de la fréquentation est difficile en raison des limitations des capacités d'accueil des ERP dues à la crise sanitaire.



## 3. Transmettre les valeurs de la Réserve naturelle

#### Rétroplanning



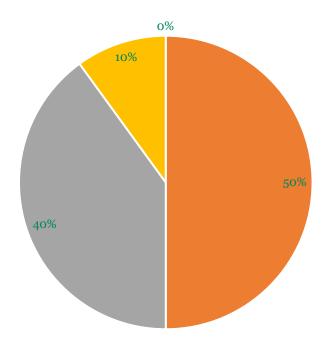


Résultats

## B. Actions de l'organisme gestionnaire au service des publics

#### 3. Transmettre les valeurs de la Réserve naturelle

#### Répartition des acteurs par type d'accompagnement



- Encadrement des activités émergentes
- Formation pour la valorisation économique et touristique

- Formation pour la gestion des milieux naturels
- Formation pour pratiquants et les encadrants

Nombre d'acteurs formés : 9 Nombre d'heures d'accompagnement : 54 h

Nombre de renouvellement : o (fort impact de la fin des contrats aidés sur la vie associative)

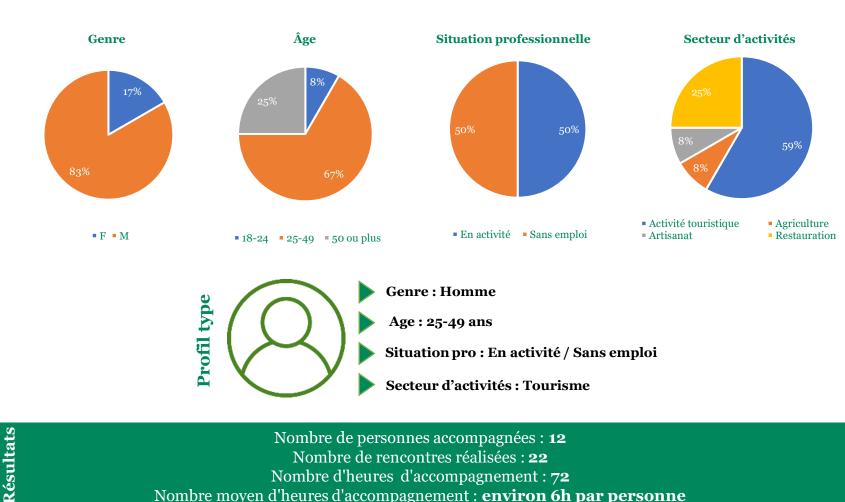
Nombre moyen d'heures d'accompagnement : 6 h



### B. Actions de l'organisme gestionnaire au service des publics

#### 3. Transmettre les valeurs de la Réserve naturelle

Le profil des personnes accompagnées



Nombre de personnes accompagnées : 12 Nombre de rencontres réalisées : 22 Nombre d'heures d'accompagnement : 72

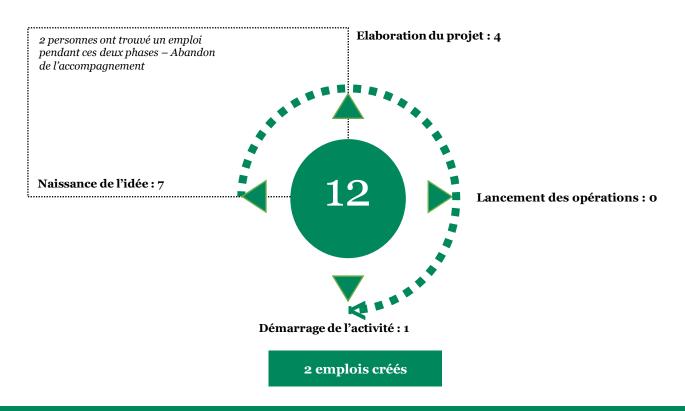
Nombre moven d'heures d'accompagnement : **environ 6h par personne** 



### B. Actions de l'organisme gestionnaire au service des publics

3. Transmettre les valeurs de la Réserve naturelle

Bilan de l'accompagnement des acteurs locaux sur la période 2015-2020



Résultats

Nombre d'études réalisées : 5 - Nombre de projets en cours : 2 Nombre de projets aboutis : 1 - Nombre d'emplois créés : 2 dont 1 à la Régie RNNESP Les résultats sont extrêmement faible au regard de l'implication de la Régie RNNESP en raison du contexte social de l'Etang

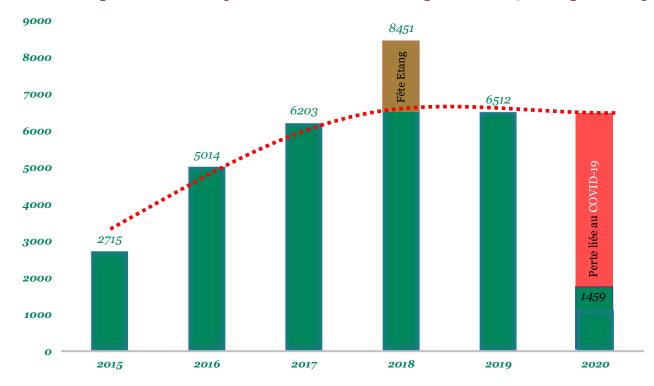


- 1. Evolution de la fréquentation
- 2. L'offre pédagogique
- 3. L'observatoire de la fréquentation



#### 1. Evolution de la fréquentation

Fréquentation du public accueilli-guidé annuellement sur la période 2015-2020 par la Régie RNNESP



Résultats

Sur la période 2015-2019 (hors manifestation 10 ans RNN), augmentation de la fréquentation de + 139,8%.

2018: Pic de fréquentation avec les 10 ans de la RNN – Fête de l'Etang

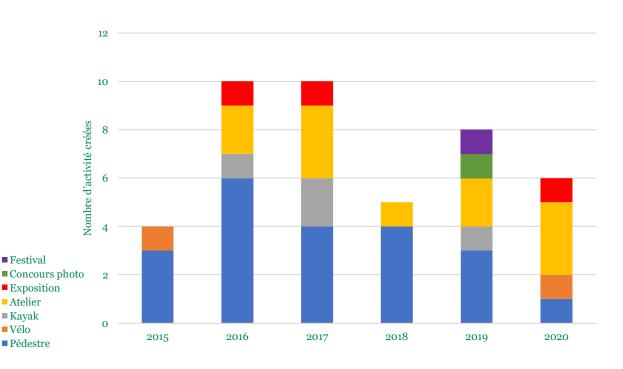
2020: Crise du Covid-19 // Arrêt des activités de sensibilisation de mars à mai 2020 inclus soit environ 4500 visiteurs de moins.

Hors évènement majeur, la fréquentation se stabilise à 6000 personnes en moyenne par an.



#### 2. L'offre pédagogique proposée par la Régie RNNESP

Type d'activité de sensibilisation conçues par an sur la période 2015-2020





Journée écocitoyenne



Atelier jeune public



Exposition Mon Etang à Saint-Paul

**44 activités de sensibilisation** créées sur la période 2015-2020, soit 7 activités de sensibilisation conçues par an en moyenne.

La création, de consolidation et de mise à jour des activités de sensibilisation est continue. **71% de l'offre de pédagogique** se fait en mode pédestre. 9% en mode kayak et 5% en vélo. Des actions de sensibilisation de plus grande envergure (concours photos et festival du film) permettent d'élargir l'offre pédagogique aux publics éloignés du milieu scientifique et culturel.



#### 2. L'offre pédagogique proposée par la Régie RNNESP

#### 2 animations pour sensibiliser les publics éloignés





Concours photos sur les zones humides de La Réunion

Deux éditions (2019 et 2020)

2019 : 137 photos reçues pour 5 catégories 2020 : 169 photos reçues pour 5 catégories

**Soit + 23%** 

Vote du public pour Grand Prix

2019: 409 votes 2020: 739 votes

**soit + 80%** 





Festival du film de nature de La Réunion Intermèdes Nature

Deux éditions (2019 et 2020) 2019 : 6 séances (dont 2 scolaires) Nombre de personnes accueillies : **634** 

2020 : 4 séances (dont 2 scolaires) Nombre de personnes accueillies : **347** 

La crise COVID explique la baisse de 45% (diminution du nombre de séances et des jauges public)

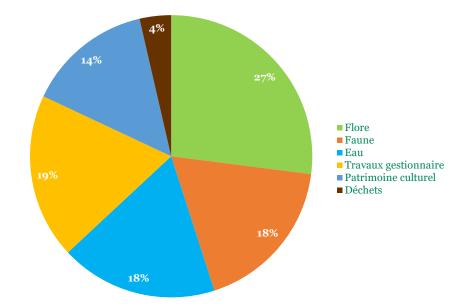


#### 2. L'offre pédagogique proposée par la Régie RNNESP

Thématiques de l'offre de sensibilisation conçues par an sur la période 2015-2020







Plus de **60% des activités de sensibilisation portent sur les grands enjeux du plan de gestion** : compréhension de l'écosystème de l'Etang (Flore, Faune et Eau), les travaux du gestionnaires et le patrimoine culturel du site.

Les travaux du gestionnaire s'illustrent dans un discours portant sur la gestion du cordon dunaire, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la lutte contre la prolifération des déchets et son incidence sur l'écosystème de l'Etang.

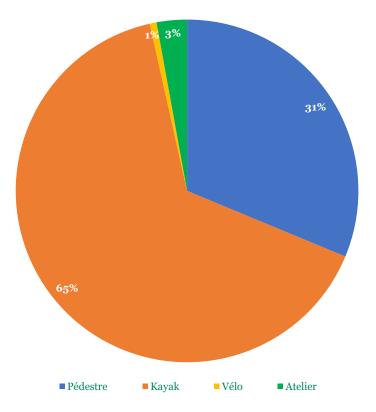
Le patrimoine culturel sur et à proximité du site de l'Etang (Pont CFR, Chemin Pavé, Grande Maison...), explique sa présence notable dans les thématiques des activités de sensibilisation.



2. L'offre pédagogique proposée par la Régie RNNESP

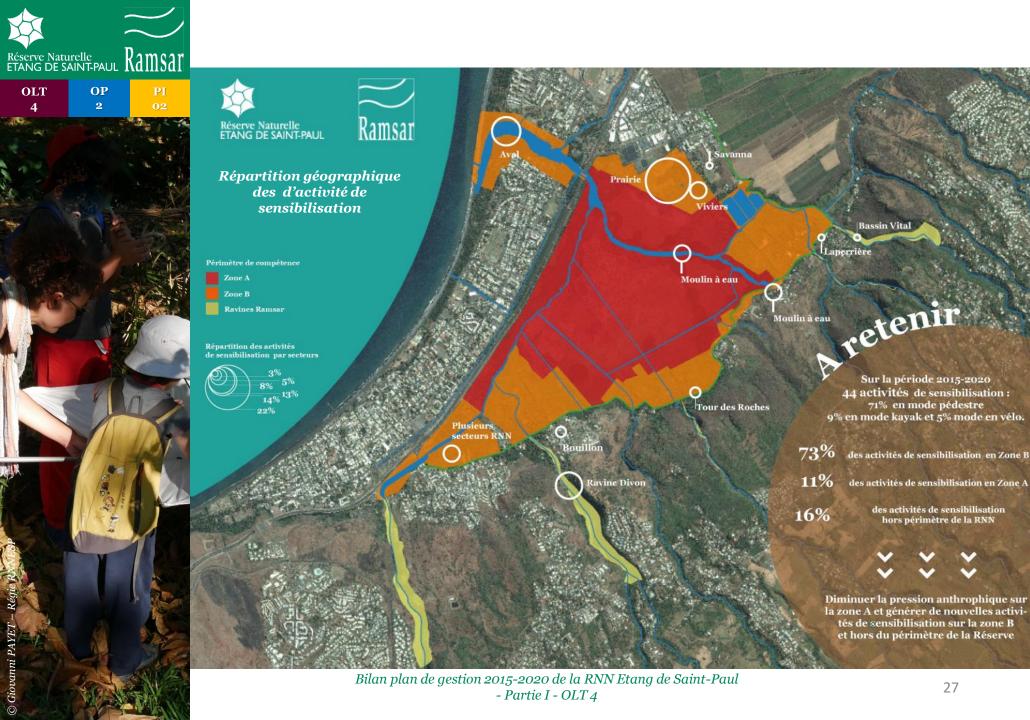
Taux de remplissage par type d'activité de sensibilisation





Résultats

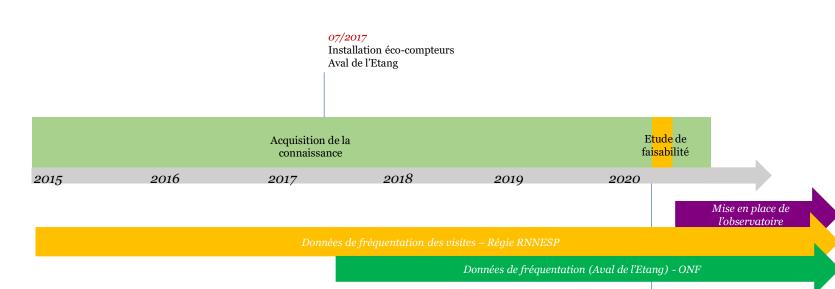
Malgré une offre pédagogique importante reposant sur le mode pédestre, une large majorité du public (65%) sollicite les activités pédagogiques en kayak en raison du caractère attractif de l'eau.





3. Le projet d'observatoire de la fréquentation

Retroplanning de l'observatoire de la fréquentation



07/2020 Réalisation de l'étude de faisabilité



OLT OP A

### C. Fréquentation et offre pédagogique sur l'Etang de Saint-Paul

3. Le projet d'observatoire de la fréquentation

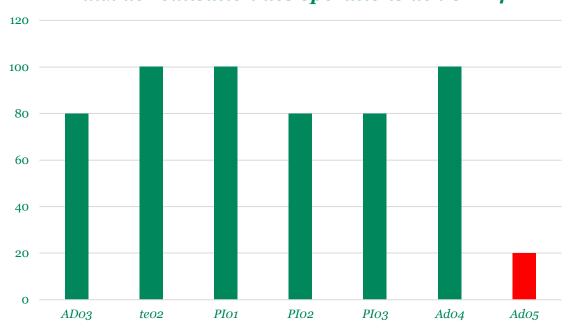






## D. Conclusion







Sur les 7 actions qui composent l'OLT 4, 6 ont un taux de réalisation supérieur à 75% 1 a un taux de réalisation inférieur à 30%

Le taux global de réalisation de l'OLT 4 est de 80%





### Sommaire

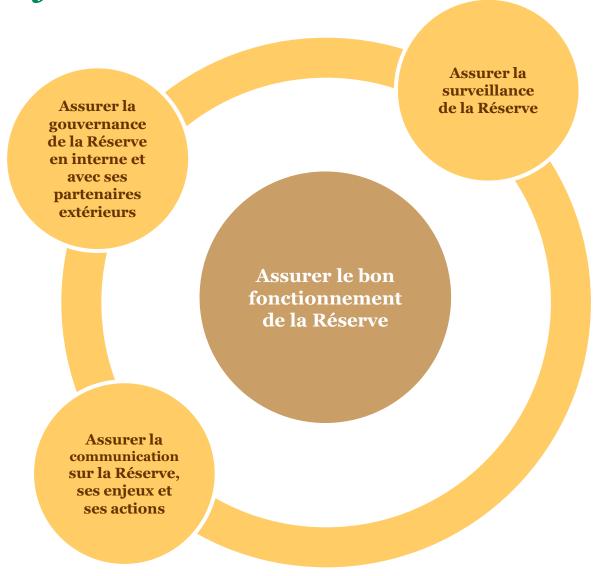


	Code PG		
	OLT	OP	Opérations
A - Enjeux et contexte			
B - Evolution de la structuration de l'OG pour la réalisation du plan de gestion 2015-20  1. Évolution de la ressource humaine 2. Évolution de l'organisation fonctionnelle de la Régie RNNESP 3. Moyens techniques disponibles et acquis 4. Financements complémentaires sur la période 2015-2020 5. Assurer la surveillance de la Réserve		1,2 & 3	AD06 & PO01
C - Relation de l'OG avec les structures extérieures  1. Commissions extérieures 2. Intégrer les réseaux de gestionnaires et les réseaux d'acteurs socioprofessionnels	5	2	AD07 & AD08
D - La communication 2015-2020 de l'OG  1. Elaborer les outils de communication de la Régie RNNESP  2. Assurer le rayonnement de la Régie par différents canaux médiatiques 3. Le numérique, moteur de la communication de la Régie RNNESP		3	PIo4 & PIo5
E – Conclusion			





A. Enjeux







### A. Enjeux et contexte

#### 1. Contexte et dates clés

#### Retroplanning





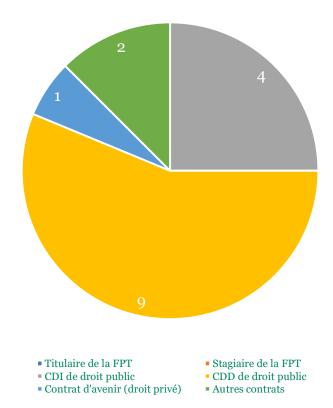


### A. Enjeux et contexte

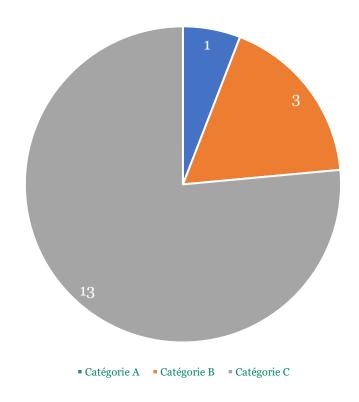
### 2. Moyens humains avant 2015

Effectif total: 16

#### Répartition des effectifs



#### Répartition par catégorie







### A. Enjeux et contexte

### 2. Moyens matériels avant 2015

Catégories	Type de matériel	Liste du matériel en 2011		
Déplacements	Véhicules	1 véhicule Peugeot 206 + 2 combi trafic Renault		
	Vélos	3 VTT		
	Bateau	1 bateau 6 places « Fun yack » 350 et sa remorque		
Moyens de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Matériel pour l'extraction des plantes envahissantes flottantes	1 minipelle amphibie 580 H Broveco avec accessoires (treuil, faucardeur frontal, rateau, etc)		
	Pièges à rats	45 cages pièges		
	Matériels d'entretien des espaces verts	9 débroussailleuses 2 tronçonneuses 1 tronçonneuse hydraulique 2 élagueurs sur perche 2 tailles haies		
Moyens informatiques, de géolocalisation	Matériels informatiques	3 postes informatiques 1 imprimante/Fac		
	Appareil de géo-localisation	1 GPS Leica		
	Matériels photographiques et d'observation	1 appareil photo 4 paires de jumelles		

Faiblesse des équipements et moyens pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Faiblesse des équipements pour les missions scientifiques et pas d'équipement pour les missions d'animation





- Évolution de la ressource humaine
- Évolution de l'organisation fonctionnelle
- Moyens techniques disponibles et acquis Appels à projets sur la période 2015-2020
- Assurer la surveillance de la Réserve



#### 1. Evolution de la ressource humaine

Tableau des effectifs 2015-2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Titulaire de la FPT	0	3	3	1	3	3
Stagiaire de la FPT	0	0	0	2	0	0
CDI de droit public	4	7	6	7	8	8
CDD de droit public	15	10	15	11	10	10
Contrat d'avenir (contrat de droit privé)		2	3	2	1	0
Autres contrats		1	0	0	0	0
Total	19	23	27	23	22	21

Stabilisation des effectifs autour de 21 agents Effectif exclusivement constitué par des contrats de droit public en 2020 (fin des contrats aidés) Intégration de fonctionnaires dans les effectifs



1. Evolution de la ressource humaine

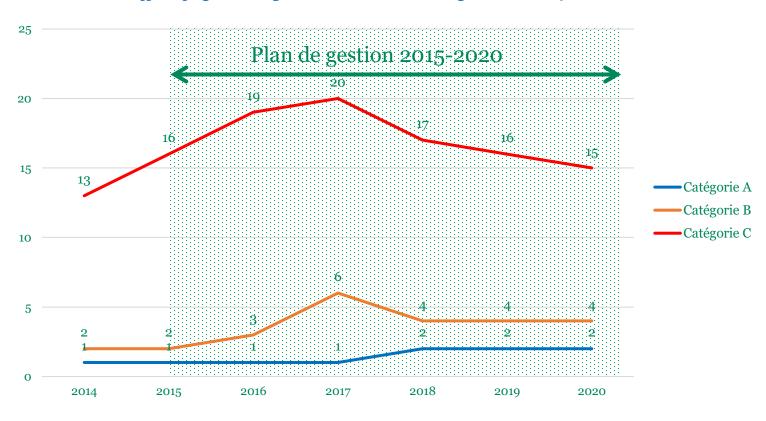
Photographie de l'équipe de la Régie RNNESP - Août 2019





1. Evolution de la ressource humaine

Evolution des effectifs par catégorie statutaire sur la période 2014-2020

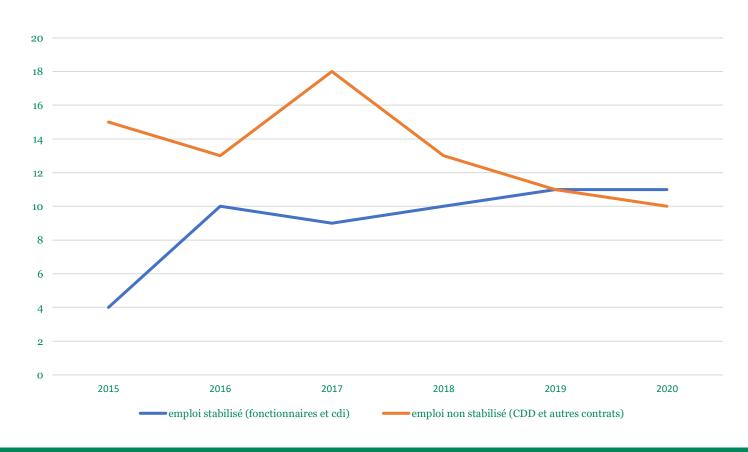


Stabilisation des effectifs d'encadrants (Cat A et B) à 6 Stabilisation des effectifs de catégorie C à 15 après une phase de croissance Réajustement des effectifs sur la période 2015-2020 pour répondre atteindre les objectifs du PG



1. Evolution de la ressource humaine

Evolution des emplois en fonction de la nature des contrats

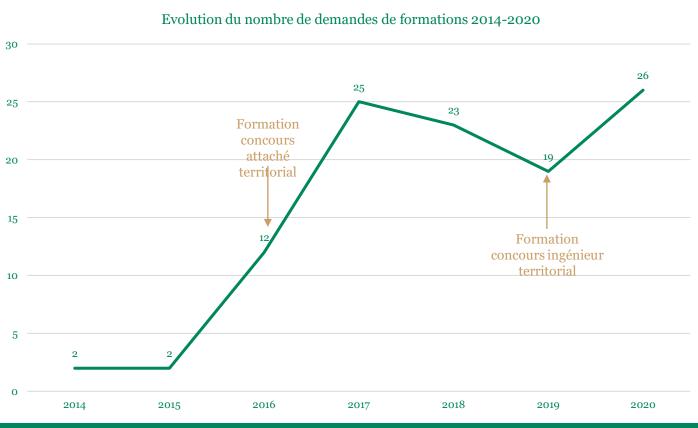


Diminution des contrats précaires et stabilisation des effectifs toutes catégories confondues



#### 1. Evolution de la ressource humaine

#### Formation des agents



Un besoin en formation croissant et qui se stabilise à plus d'une vingtaine de demandes de formations par an entre 2017 et 2020

En moyenne 18 demandes de formations par an sur la période 2015-2020

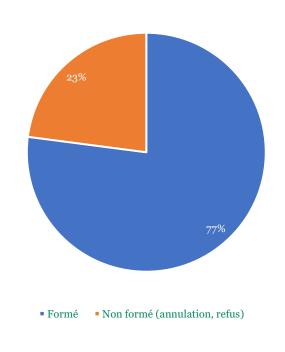


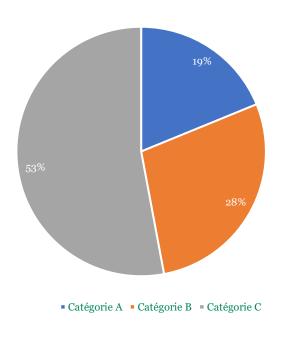
1. Evolution de la ressource humaine

Formation des agents

Répartition des formations effectuées et non effectuées

Répartition du nombre de formations effectuées par catégorie

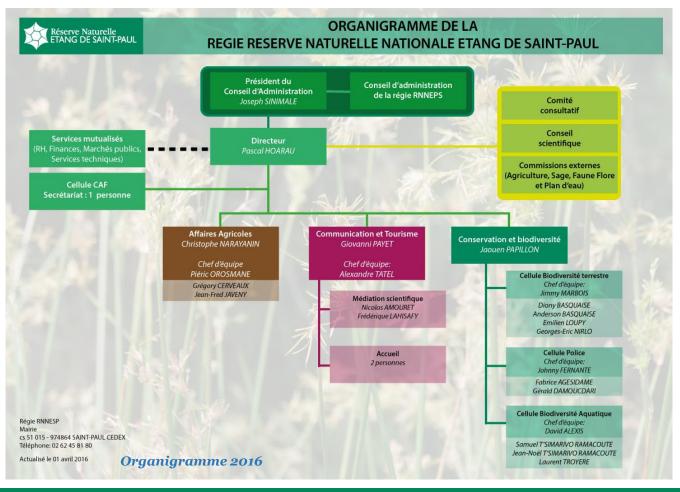




3 quarts des demandes de formations aboutissent Répartition des formations pour l'ensemble des catégories statutaires.



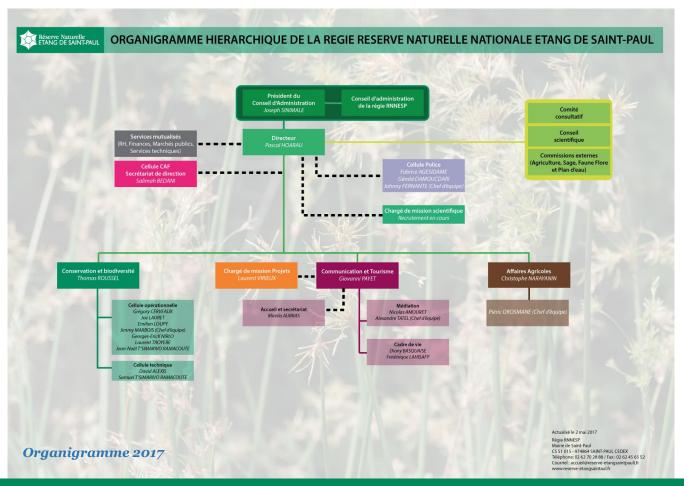
1. Evolution de la ressource humaine



Structuration opérationnelle autour de trois services La direction aidée par la création d'un poste d'assistance de direction et d'une cellule accueil



1. Evolution de la ressource humaine

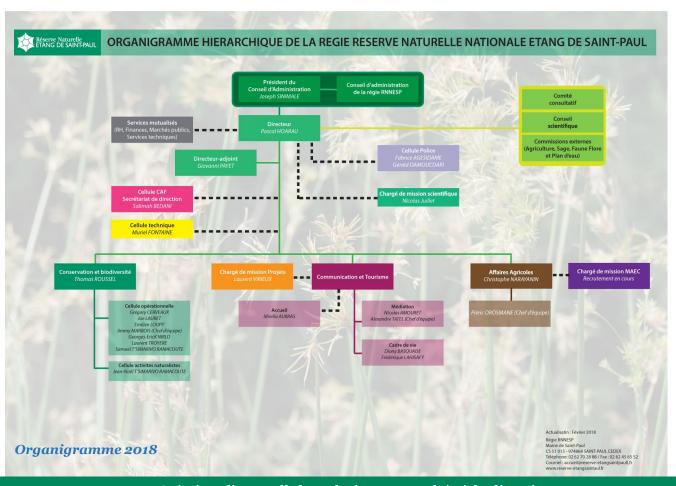


Structuration autour de trois services.

Rattachement à la direction : Le chargé de mission scientifique et la police Création de la cellule cadre de vie au sein du service communication et tourisme



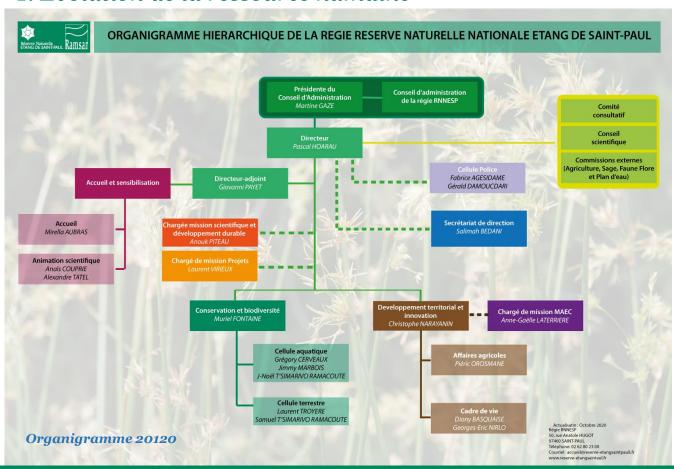
1. Evolution de la ressource humaine



Création d'une cellule technique, rattachée à la direction Les services communication et affaires agricoles obtiennent du soutien via deux chargé de mission (projets et MAEC) Création d'un poste de directeur-adjoint.



1. Evolution de la ressource humaine



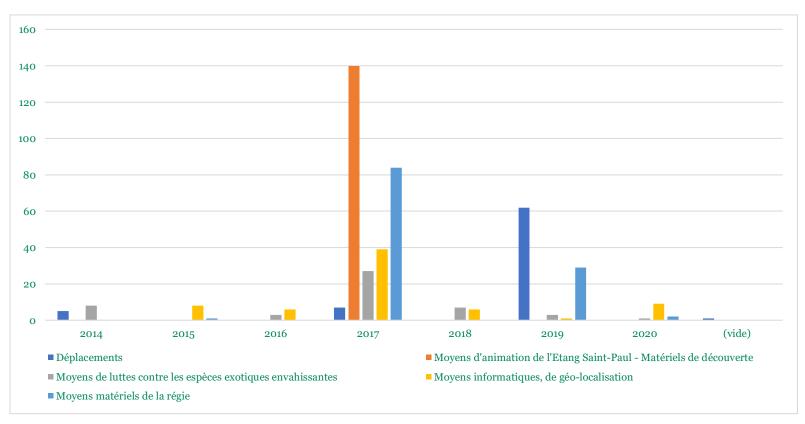
Restructuration du service opérationnel et création du service Développement territorial et innovation (cellule agriculture et cellule cadre de vie.)

Rattachement de l'animation et de l'accueil à la direction-adjoint. Rattachement du chargé de mission projets à la direction.



3. Moyens techniques disponibles et acquis

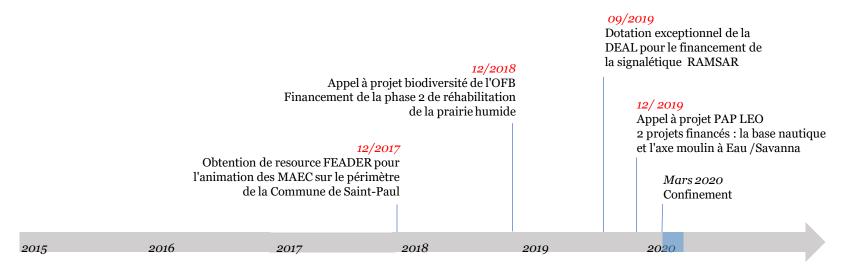
#### Table des moyens techniques



Les ressources financières d'investissement dégagées par l'OG ont permis l'acquisition de matériels d'animation , scientifiques , techniques et informatiques .



4. Financements complémentaires obtenus sur la période 2015-2020



Oganismes financeurs	Intitulé des projets financés	Montants alloués
Conseil Departemental (FEADER)	Animation des MAEC sur la Commune de Saint-Paul	74 000,00€
OFB	Réhabilitation de la prairie à <i>Paspalidium</i> geminatum	16 400,00€
DEAL	Implantation de la signalétique RAMSAR Dotatin d'investissement matériel technique	10 940,00€ 16 297,00€
EDF	Aménagement d'une base nautique en aval de l'Etang Réhabilitation de l'axe savanna/Moulin à Eau	64 468,00€
Total financement supplémentaire		182 105,00€



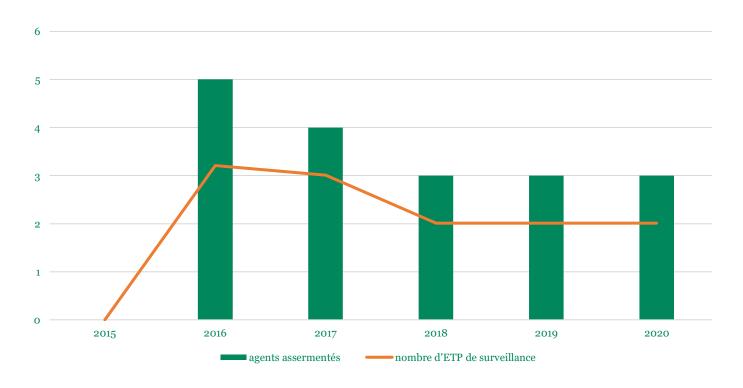
5. Assurer la surveillance de la Réserve naturelle





5. Assurer la surveillance de la Réserve naturelle

Evolution des capacités de surveillance de la Réserve naturelle



Départ d'agents assermentés (2)

Difficultés des assermentations (pas de formations locales depuis 2016 et difficultés importantes pour la mobilité des formateurs,

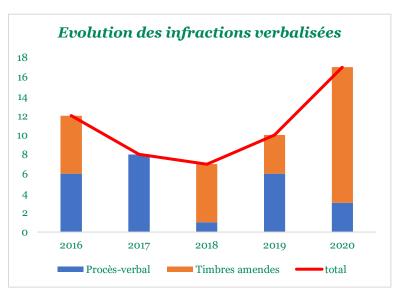
Changement de gestionnaire ATEN puis AFB et maintenant OFB pas de représentant local. (process d'assermentation très long sous tutelle du ministère)

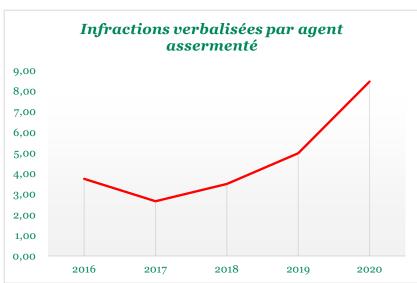




5. Assurer la surveillance de la Réserve naturelle

Bilan des infractions verbalisées



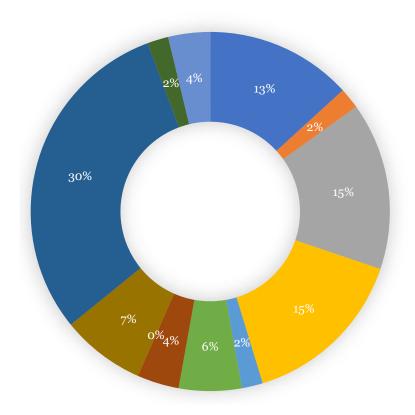


Augmentation des verbalisations des petites infractions par TA Diminution des verbalisations des infractions supérieures ou égales aux C5 (diminution de la présence la nuit du fait de la faiblesse des effectifs )



5. Assurer la surveillance de la Réserve naturelle

#### Nature des infractions

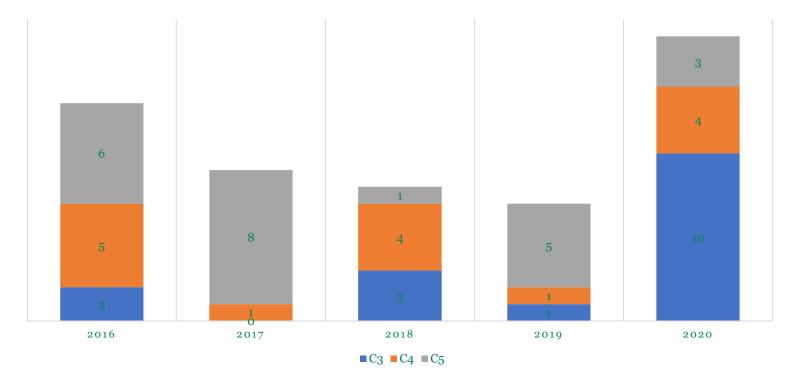


- Jet de déchet dans une Réserve Naturelle
- Stationnement irrégulier de véhicule terrestre à moteur dans une RNNESP
- Camping, Bivouac ou caravaning non autorisé dans une RNNESP
- Circulation interdite de vehicules terrestre à moteur
- Atteinte Irrégulière aux végétaux non cultives dans une RNNESP
- Trouble volontaireà la tranquilité des animaux dans une Réserve Naturelle
- Pratique irréguliere d'un sport en reserve
- Atteinte irrégulière à un animal non domestique dans une Réserve Naturelle
- Allumage d'un feu dans une Réserve Naturelle
- Stationnement irrégulier de véhicule terrestre à moteur dans une Réserve Naturelle
- Pêche dans une RNNESP en infraction avec les dispositions de classement (Pêche de nuit)
- Port d'arme ou d'engins de peche non autorisé dans une éserve Naturelle
- Destruction ou modification sans autorisation de l'état ou de l'aspect d'un territoire classé en Réserve Naturelle.



5. Assurer la surveillance de la Réserve naturelle

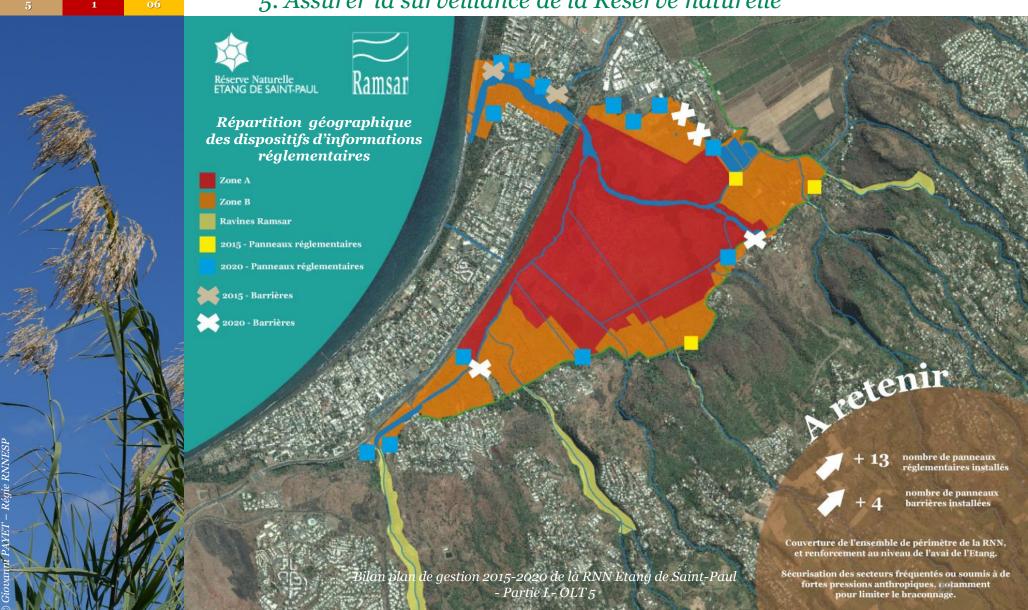
#### Catégorie des infractions





B. Evolution de la structuration de l'OG pour la réalisation du plan de gestion 2015-2020

5. Assurer la surveillance de la Réserve naturelle







# C. Relations de l'OG avec l'extérieur

- 1. Commissions extérieures
- 2. Intégrer les réseaux de gestionnaires et les réseaux d'acteurs socio-professionnels

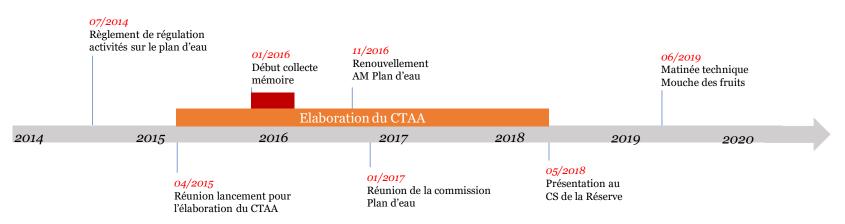




## C. Relations de l'OG avec l'extérieur

### 1. Commissions extérieures

### Rétroplanning



Les commissions extérieures ont été difficiles à mettre en œuvre ( 1 commission sur 4)
Seule la commission plan d'eau a pu être mise en place en 2017.

Une tentative de commission des anciens, via la collecte de mémoires, n'a pas abouti.

La commission agricole ne s'est pas mise en place. Néanmoins plusieurs réunions de travail sur des thématiques très précises telles que la lutte contre la mouche des fruits, la mise en place d'un marché ou l'élaboration du cahier technique agricole ont été réalisées. Le format de commission n'est pas adapté à cette catégorie socio-professionnelle.

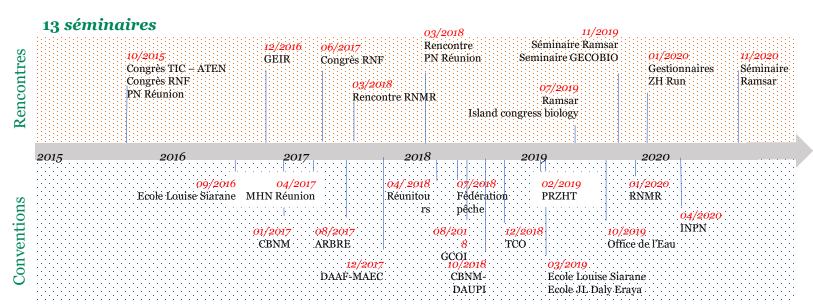
La commission Faune et flore aquatique n'a pas été mise en place. La Régie RNNESP s'est appuyée sur l'expertise du conseil scientifique de la Réserve naturelle et de ses partenaires scientifiques (MHN Réunion, CBNM, GEIR, OLE, OCEA...)



# C. Relations de l'OG avec l'extérieur

2. Intégrer les réseaux de gestionnaires et les réseaux d'acteurs socio-professionnels

### Retroplanning



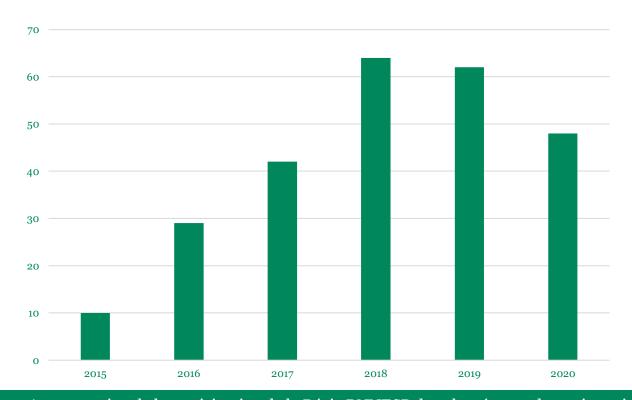
15 conventions structurantes



# C. Relations de la Régie RNNESP avec l'extérieur

2. Intégrer les réseaux de gestionnaires et les réseaux d'acteurs socio-professionnels

Evolution du nombre de relations partenariales (réunions, séminaires, conventions)



Augmentation de la participation de la Régie RNNESP dans les réseaux de gestionnaires et réseaux d'acteurs socio-professionnels

La Régie RNNESP a maintenu des liens forts et continus sur les 6 ans avec les acteurs des différents secteurs. En 2020, malgré le confinement, la Régie RNNESP

a maintenu un niveau de relations partenariales soutenu grâce au télétravail et séminaires en ligne.

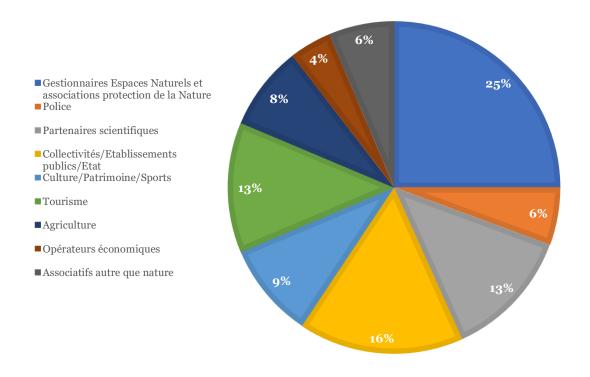


3

# C. Relations de la Régie RNNESP avec l'extérieur

2. Intégrer les réseaux de gestionnaires et les réseaux d'acteurs socio-professionnels

### Répartition des réseaux intégrés par la Régie RNNESP 2015-2020



Grande diversité des acteurs rencontrés (gestionnaires espaces naturels, tourisme, culture...) qui illustre la diversité des enjeux rencontrés sur le périmètre d'action du gestionnaire.

Les collectivités, les établissements publics et l'Etat sont des partenaires privilégiés Les acteurs scientifiques accompagnent l'organisme gestionnaire dans sa démarche (amélioration des connaissances)



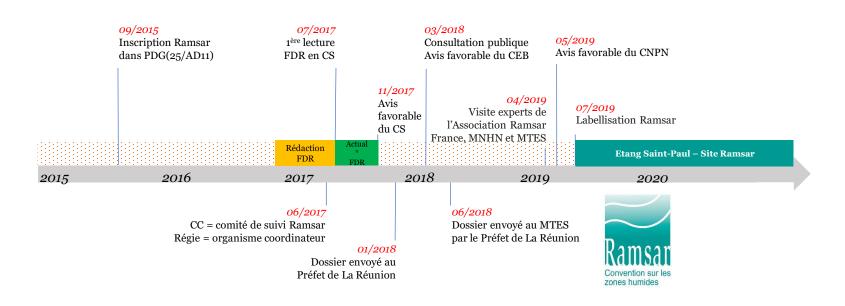
3



# C. Relations de la Régie RNNESP avec l'extérieur

2. Intégrer les réseaux de gestionnaires et les réseaux d'acteurs socio-professionnels

### Labellisation au titre de la convention Ramsar







# D. La communication de l'OG sur la période 2015-2020

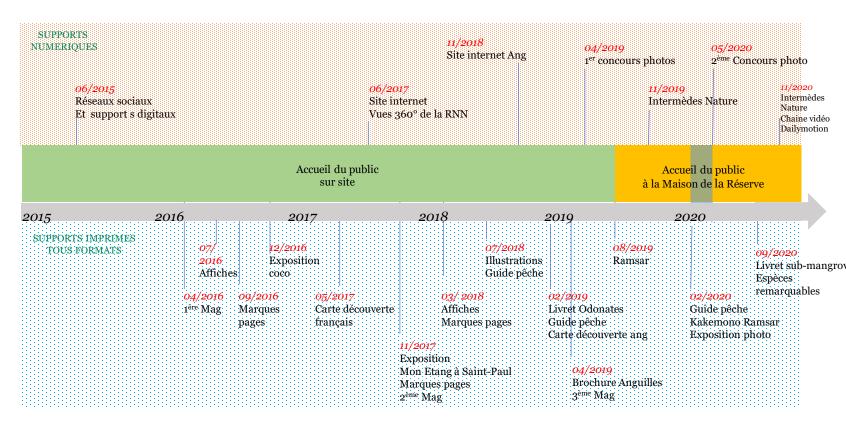
- 1. Elaborer les outils de la communication de la Régie RNNESP
- 2. Utiliser tous les canaux médiatiques pour assurer le rayonnement de la Régie
- 3. Le numérique, moteur de la communication de la Régie RNNESP





1. Elaborer les outils de communication de la Régie RNNESP

### Retroplanning



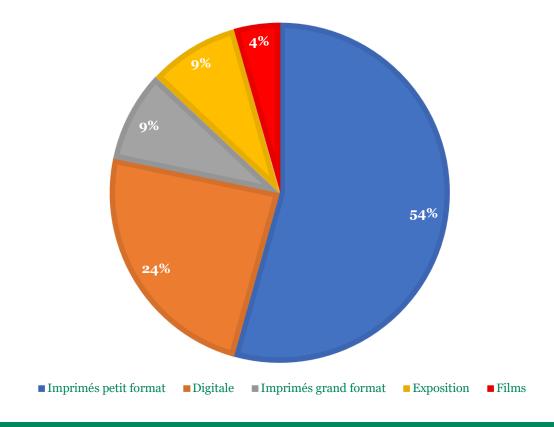


4

# D. La communication de l'OG entre 2015-2020

1. Elaborer les outils de communication de la Régie RNNESP

Répartition des supports de communication créés entre 2015 et 2020

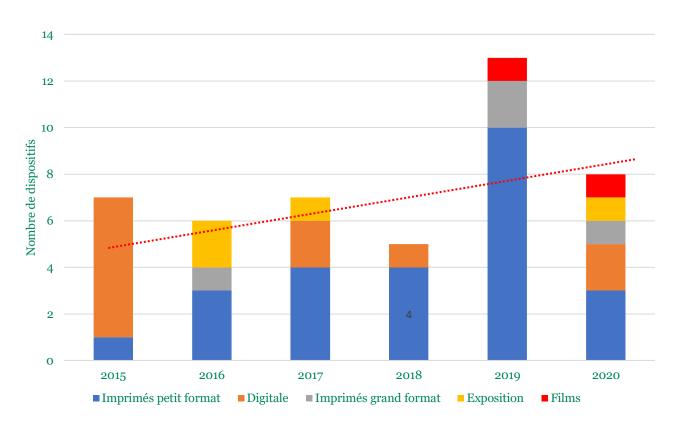


Plus de 50% des dispositifs de communication créés sont des imprimés de petits formats (brochures, affiches, livrets). Les dispositifs numériques, hébergés sur le site internet de la Régie RNNESP, ont été créés pour favoriser la découverte de l'Etang de Saint-Paul en mobilité.



1. Elaborer les outils de communication de la Régie RNNESP

Evolution des dispositifs de communication créés entre 2015 et 2020



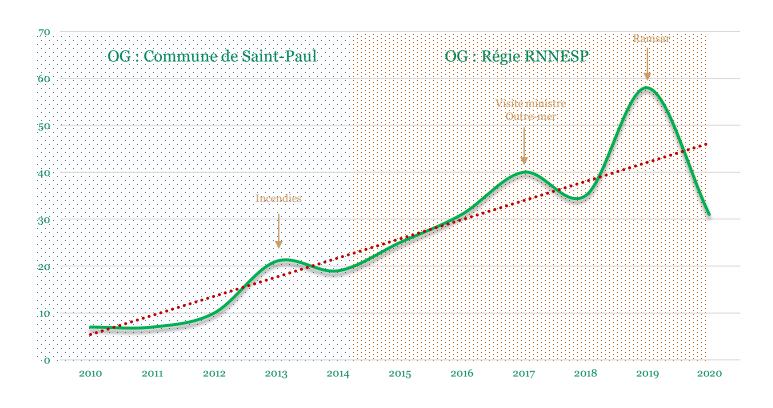
Sur la période 2015-2020, **46 dispositifs de communication** ont été créés, avec une moyenne de **8 par an**. Après une phase de démarrage sous format digitale, la Régie RNNESP a amplifié sa production d'outils imprimés (petits et grand format).





2. Assurer le rayonnement de l'Etang Saint-Paul par différents canaux médiatiques

Evolution de la présence médiatique entre 2010 et 2020



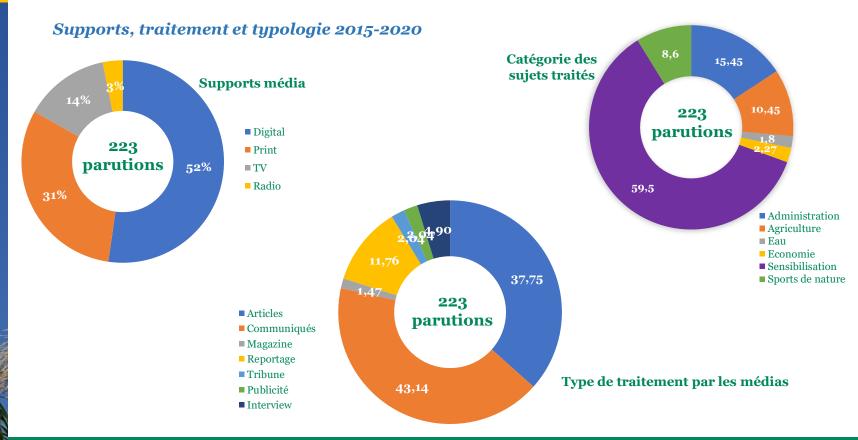
Pour la période 2010-2014 : Peu de communication avec en moyenne 12 articles par an Pour la période 2015-2020 : Intensification de la couverture médiatique (**223 parutions** dans les médias au total) avec en moyenne 37 parutions médiatique par an



4

# D. La communication de l'OG entre 2015-2020

2. Assurer le rayonnement de l'Etang Saint-Paul par différents canaux médiatiques



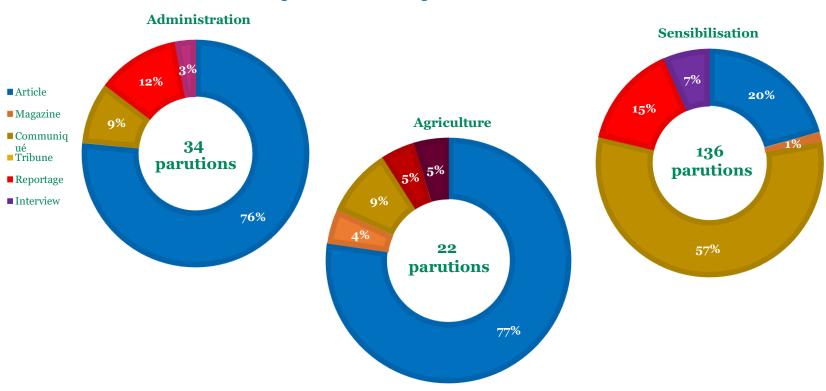
La presse digitale relaie les éléments de communication de la Régie RNNESP. Communication essentiellement tournée sur les actions de sensibilisation de l'organisme gestionnaire et la vie institutionnelle de la Régie RNNESP.

Les medias favorisent l'emploi des communiqués de presse de la Régie RNNESP et traitent à plus de 37% les sujets de la Réserve Naturelle au travers d'articles de presse



2. Assurer le rayonnement de l'Etang Saint-Paul par différents canaux médiatiques

### Traitement des trois thématiques dominantes par les médias



Les thématiques portant sur l'administration de la Régie RNNESP et l'agriculture sont traités via des articles de presse à plus de 75% sur les 5 ans.

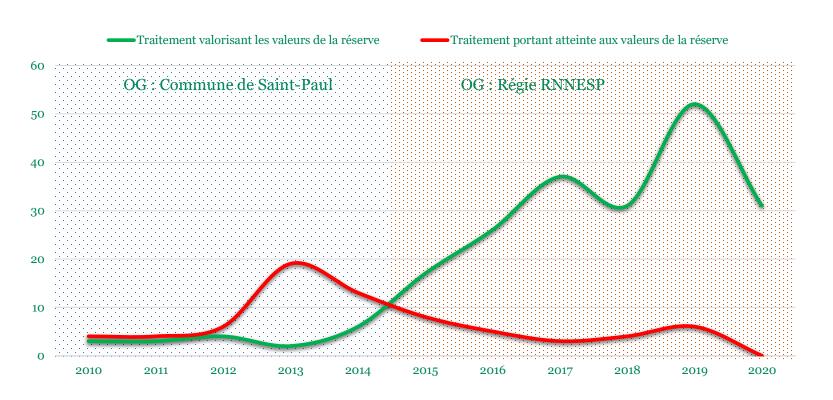
Les médias favorisent à 57% l'utilisation des communiqués de presse élaborés par la Régie RNNESP pour informer sur les activités de sensibilisation sur toute l'année.





2. Assurer le rayonnement de l'Etang Saint-Paul par différents canaux médiatiques

Traitement de l'Etang de Saint-Paul par les médias entre 2010 et 2020



Pour la période 2010-2015 : Peu de communication avec un traitement portant sur les conflits d'usage et incendies Pour la période 2015-2020 : Intensification de la couverture médiatique avec un traitement portant sur la sensibilisation et le caractère remarquable du patrimoine naturel de l'Etang Saint-Paul



3. Le numérique, moteur de la communication de la Régie RNNESP

Evolution de la fréquentation du site internet de la Régie entre 2017 et 2020



Augmentation de la fréquentation du site internet X 4,5 4 pics de frequentation liés aux opérations de sensibilisation de la Régie RNNESP : Fête de l'Etang 2018- Vote du public pour Concours photo 2019 et 2020 - Programme visites juillet-août 2020

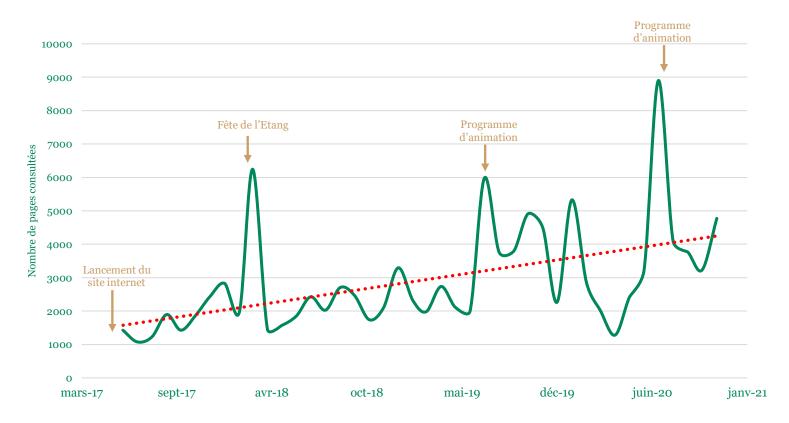


4

# D. La communication de l'OG entre 2015-2020

3. Le numérique, moteur de la communication de la Régie RNNESP

Evolution du nombre de pages consultées entre 2017 et 2020



Le nombre de pages consulté est en augmentation constante. Les pics de consultations sont liés aux évènements et à la sortie des programmes d'animation au moment des vacances scolaires.



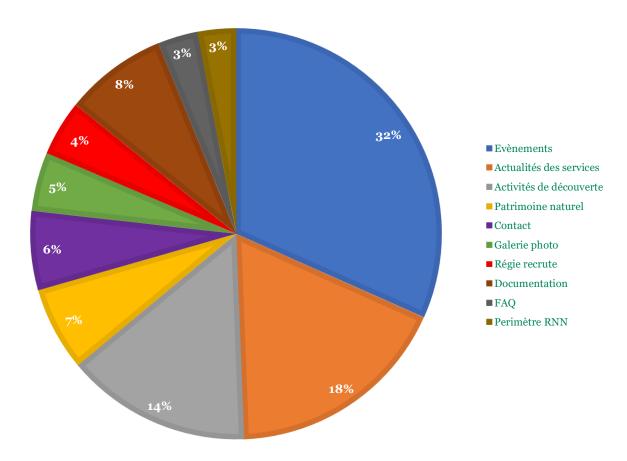
4



# D. La communication de l'OG entre 2015-2020

3. Le numérique, moteur de la communication de la Régie RNNESP

Répartition des 10 pages du site internet les plus consultées



Les visiteurs sont à la recherche des activités de sensibilisation (plus du quart des pages consultées).



OLT 5 OP 4

PI 04 PI 05

# D. La communication de l'OG entre 2015-2020

3. Le numérique, moteur de la communication de la Régie RNNESP

Les réseaux sociaux : les abonnés

### @RnnEtangStPaul

### Personnalités et institutions :

@Prefet974 – Préfet de La Réunion @b\_abba – Bérangère Abba @TAAFofficiel – TAAF @UICNfrance – Comité français UICN @IUCN\_IPBES - @TCO974

### Gestionnaires d'espaces naturels:

@RESEAU\_CEN - @RNNMassane - @LPO\_Aude @Gwenn\_CENCorse - @ParcChartreuse @ParcDuVercors - @PNR\_Avesnois - Life\_Petrel @Forumzonhum

### Partenaires scientifiques :

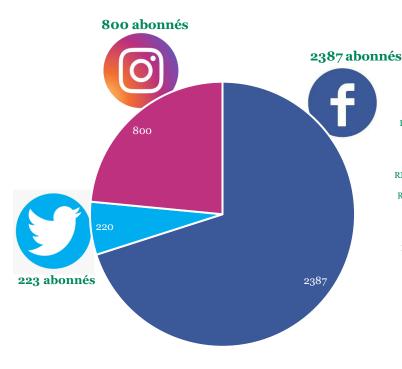
@TeMeum - TeMeum -- @Le\_Museum - MNHM @CBNM Mascarin - @INPN MHNM

### Tourisme:

@SudRéunion - @Tourisme\_estReunion974

### Centres ressources

@PRZHT - Pole-Relais Zones Humides Tropicales @CentreTVB - @Zones\_Humides - ZH Infos



### @reserveetangsaintpau

### Personnalités et institutions :

EDF Réunion – Lespas Culturel Leconte de Lisle– Saint-Paul Ville d'art et d'Histoire – TCO – DAC Réunion - Département de la Réunion

### Gestionnaires d'espaces naturels :

RNN : Catalanes - Kaw Koura –Delta de la Drance – Baie de Saint-Brieuc – Estuaire de la Seine -Réserve Marine de la Réunion - Parc National de la Réunion

### Tourisme et culture :

Ile de la Réunion Tourisme – Fédération Réunionnaise Tourisme - OTI Ouest -Explore La Réunion Journées Européennes du Patrimoine Journée du patrimoine de Pays et des moulins

### Centres ressources et associations

Agence Française pour le biodiversité PRZHT – GEIR – Globice - Best Run

### Médias

Gran matin Réunion 1ère

La Régie RNNESP occupe les trois reseaux sociaux majeurs et détient une bonne presence sur les nouveaux moyens de communication digitaux. Plus de 3400 abonnés sur les différents reseaux sociaux de la Régie RNNESP Facebook, reseau social majeur, compte près de 3/4 des abonnés.

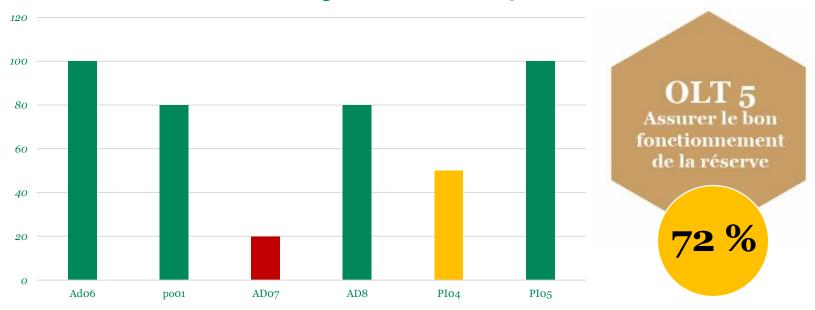


## OLT 5



# D. Conclusion

### Taux de réalisation des opérations de l'OLT 5



Sur les 6 actions qui composent l'OLT 5, 4 ont un taux de réalisation supérieur ou égal à 75%; 1 égal à 50%; 1 égal à 20%;

Le taux global de réalisation de l'OLT 5 est de 72%





# Sommaire

### A- Recettes du plan de gestion 2015-2020

- 1. Recettes de fonctionnement
- 2. Recettes d'investissement
- 3. Recettes globales

### B- Dépenses du plan de gestion 2015-2020

- 1. Dépenses de fonctionnement
- 2. Dépenses d'investissement
- 3. Dépenses globales
- 4 Dépenses globales par OLT

### C-Balance budgétaire



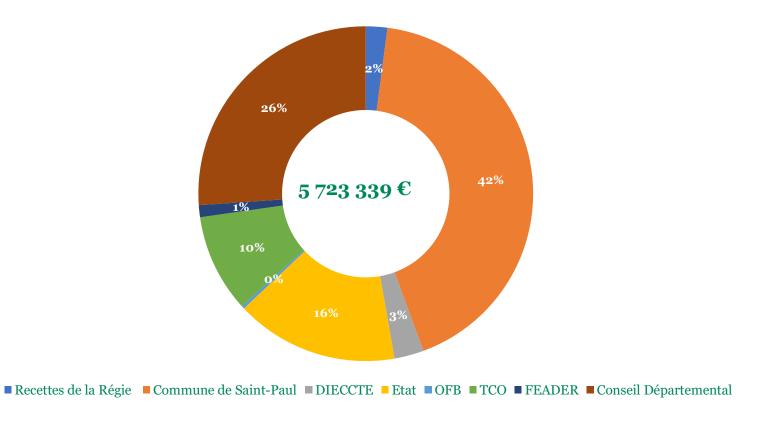
# A. Recettes pour la réalisation du Plan de gestion 2015-2020

- 1. Recettes de fonctionnement
- 2. Recettes d'investissement
- 3. Bilan global



1. Recettes de fonctionnement sur la période 2015-2020

Contributions cumulées des bailleurs de fonds sur la période 2015-2020

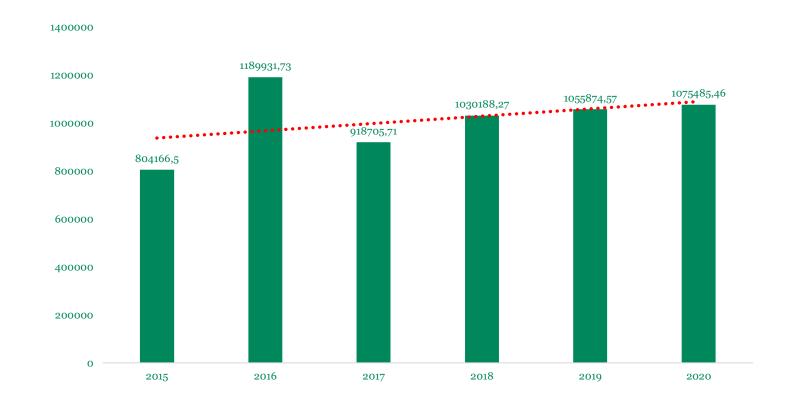


Les recettes de fonctionnement sur 6 ans (2015-2020) s'élèvent à **5 723 339,00€** soit une moyenne de **953 889,00€** par an



1. Recettes de fonctionnement sur la période 2015-2020

Evolution annuelle des recettes sur la période 2015-2020

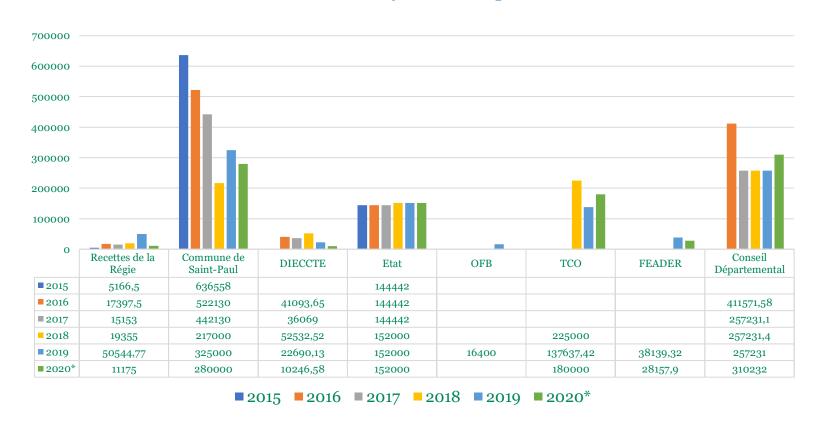


Recettes de fonctionnement en légère augmentation sachant qu'en 2020 l'augmentation est due principalement à la renégociation des conditions de délivrance des avances des subventions du Conseil Départemental et du TCO



1. Recettes de fonctionnement sur la période 2015-2020

Evolution des contributions des bailleurs de fonds sur la période 2015-2020

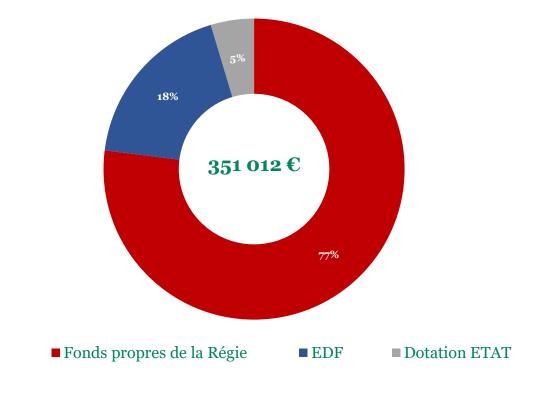


La contributions de la commune de Saint-Paul est en diminution de plus 56% entre 2015 et 2020 Deouis 2018 et dans le cadre du transfert des compétence GEMAPI , le TCO participe au budget de la Régie à hauteur de 225 000 €



2. Recettes d'investissement sur la période 2015-2020

Cumul des recettes d'investissement sur la période 2015-2020

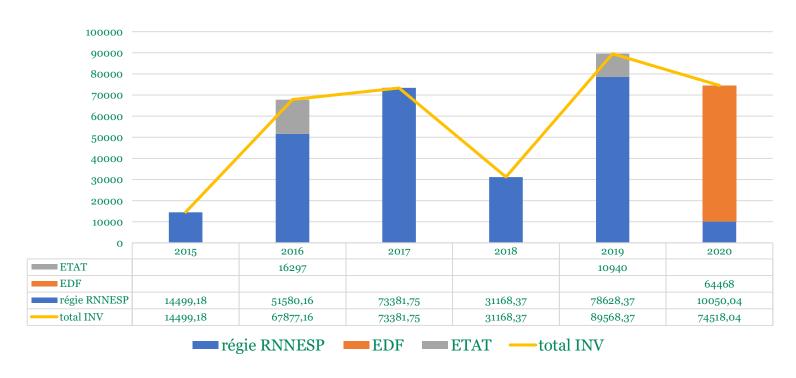


Les recettes de fonctionnement sur 6 ans (2015-2020) s'élèvent à **351 012,00€** soit une moyenne de **58 502,00€** par an



2. Recettes d'investissement sur la période 2015-2020

Evolution et origine des fonds d'investissements sur la période 2015-2020



Le recettes d'investissement sont constituées principalement de mobilisation de fonds de fonctionnement de la Régie constituant près de 74% des recettes globales d'investissement. L'Etat participe à hauteur de 8% à ces recettes. En 2020 et dans le cadre de l'appel à projet PAP LEO,

la Régie a obtenu un financement d'EDF d'un montant de 64468 €.



3. Recettes globales sur la période 2015-2020



■ Recettes de fonctionnement

■ Recettes d'investissement

Les recettes 2015-2020 s'élèvent à **6 074 352€ sur 6 ans** Soit 1 012 392€ en moyenne par an

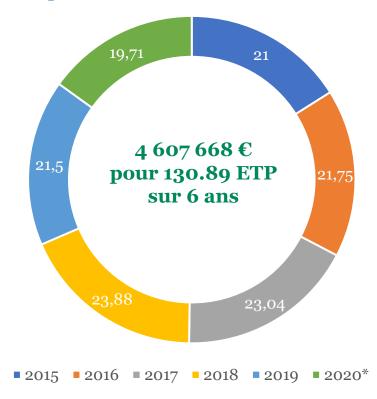


- 1. Dépenses de fonctionnement
- 2. Dépenses d'investissement
- 3. Bilan global



1. Dépenses de fonctionnement sur la période 2015-2020

Masse salariale totale sur la période 2015-2020

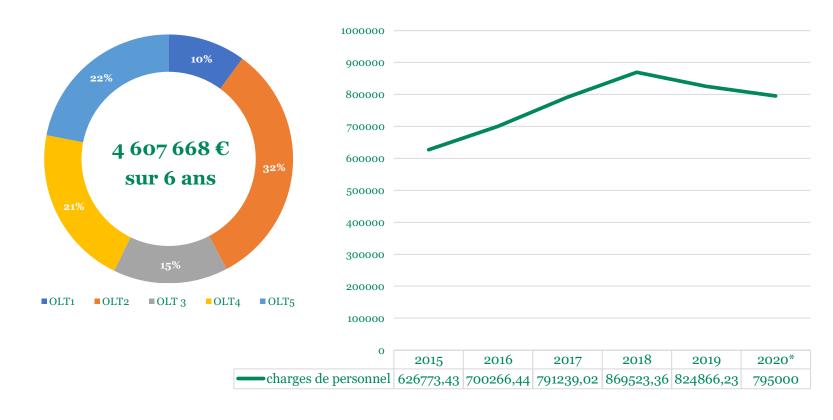


Les charges de personnel s'élèvent à **4 607 668€ pour 130,89 ETP sur 6 ans (2015-2020)**Soit **767 944€** en moyenne par an
Pour **21,81 ETP** en moyenne par an
soit **35 205€ en moyenne par ETP et par an** 



1. Dépenses de fonctionnement sur la période 2015-2020

Masse salariale totale sur la période 2015-2020 par OLT

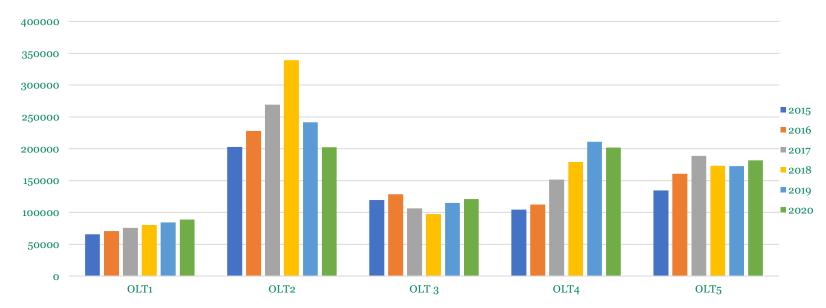


Après un pic en 2018 la masse salariale a été maitrisée à moins de 800 000 euros en 2020 \*(projection au 31 /12/2020).



1. Dépenses de fonctionnement sur la période 2015-2020

Masse salariale totale sur la période 2015-2020 par OLT



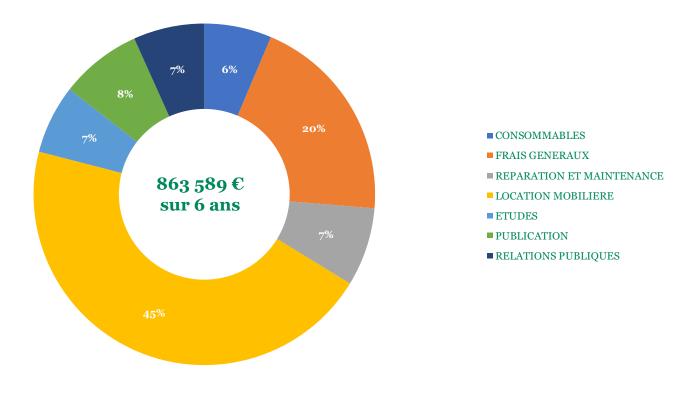
L'OLT 2 concentre 32 % de la masse salariale avec un pic en 2018. Les méthodes de lutte contre les EEE principalement manuelle jusqu' en 2018 ont été réajustées . L'usage de moyens mécaniques a été accentué ce qui a permis le transfert d' agents de terrains sur la lutte contre les déchets (OLT 4).

A partir de 2017, l'OG a du renforcer les moyens humains associés à l'animation pédagogique et à l'accueil du public (OLT4)



1. Dépenses de fonctionnement sur la période 2015-2020

Frais de gestion et de fonctionnement engagés sur la période 2015-2020



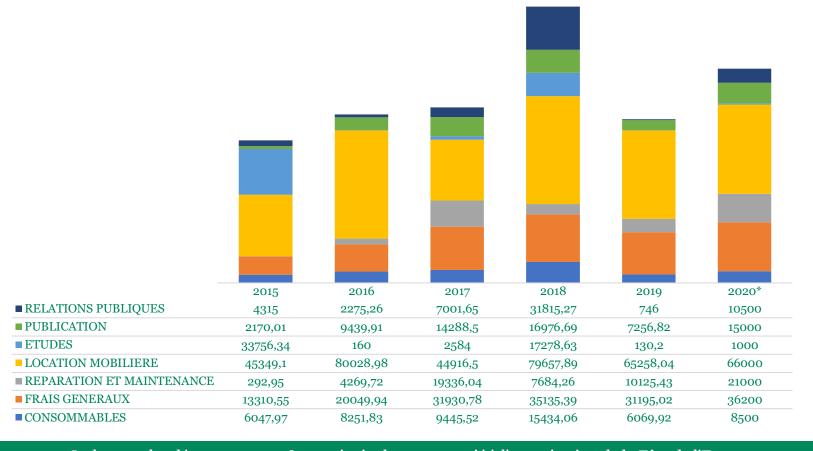
45% des dépenses de gestion sont associées à la location d'engins spécifiquement adaptées au travail en Zone Humide et à la location d'engins de terrassement ( gestion du cordon pricipalement).

Le deuxième poste de dépenses est associé au frais généraux de fonctionnement de la structure et des services opérationnels.



1. Dépenses de fonctionnement sur la période 2015-2020

Evolution annuelle des frais de gestion



La hausse des dépenses en 2018 est principalement associé à l'organisation de la Fête de l'Etang dans le cadre des 10 ans de la Réserve



1. Dépenses de fonctionnement sur la période 2015-2020

Répartition des charges générales et de la masse salariale sur la période 2015-2020

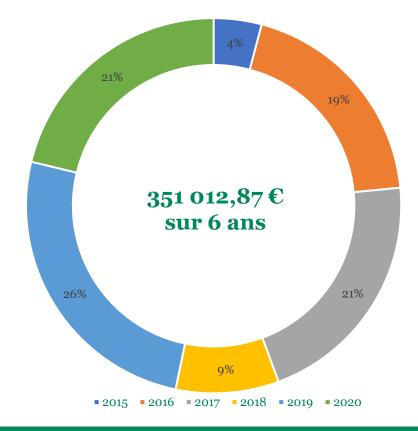


Les charges générales de fonctionnement sur 6 ans (2015-2020) s'élèvent à **863 589€** soit **143 931€** en moyenne par an La masse salariale sur 6 ans (2015-2020) s'élèvent à **4 607 668€** soit **767 944€ en moyenne par an** soit **au total de 911 874€ en moyenne par an** 



2. Dépenses d'investissement sur la période 2015-2020

Répartition des dépenses d'investissement sur la période 2015-2020



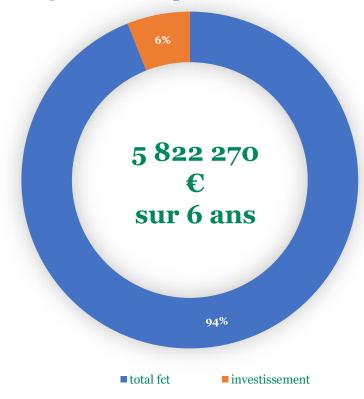
Le montant de l'investissement sur la période 2015-2020 s'élève à **351 013€** soit **58 502€** en moyenne par an.

Bilan du plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul



3. Dépenses globales

Répartition des dépenses globales sur la période 2015-2020

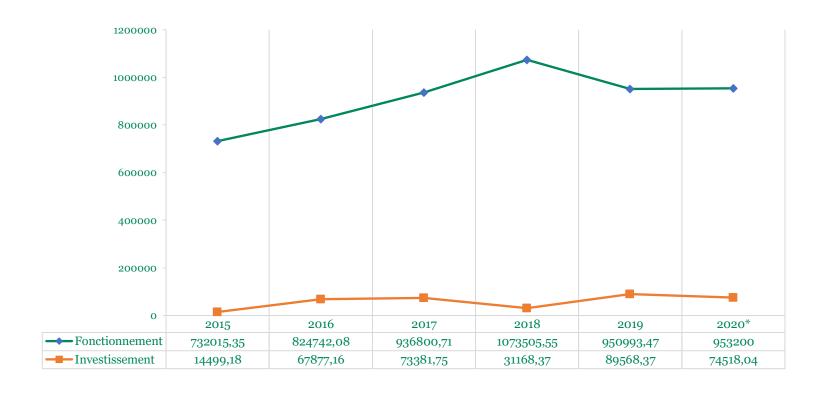


Le montant des dépenses globales sur la période 2015-2020 s'élèvent à **5 822 270€** Soit **970 378€** en moyenne par an



3. Dépenses globales sur la période 2015-2020

Evolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur la période 2015-2020

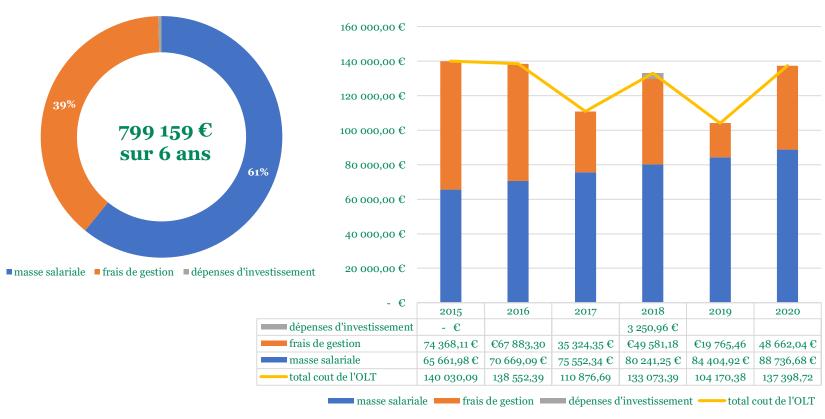


En l'absence de recettes , les niveaux d'investissement reposent principalement sur la capacité de la structure à maitriser ses dépenses de fonctionnement.



#### 4. Dépenses pour la réalisation des OLTs

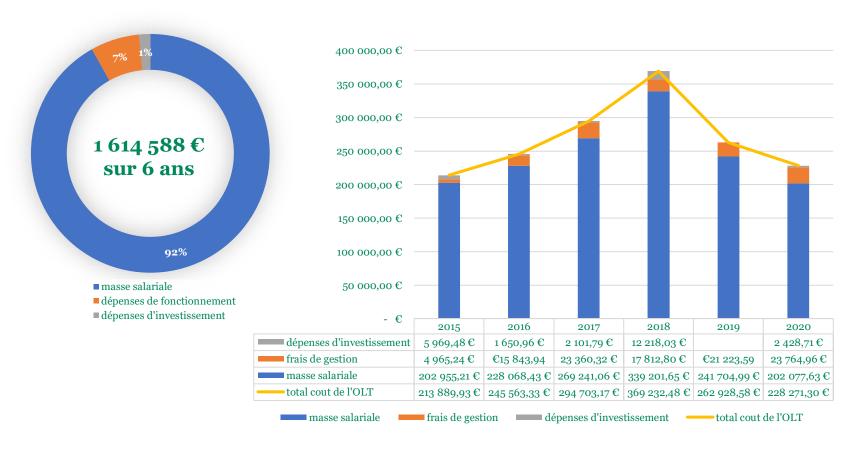
OLT 1 : Assurer une gestion hydraulique en faveur de la préservation de la biodiversité et du maintien des activités socio-économiques





## 4. Dépenses pour la réalisation des OLTs

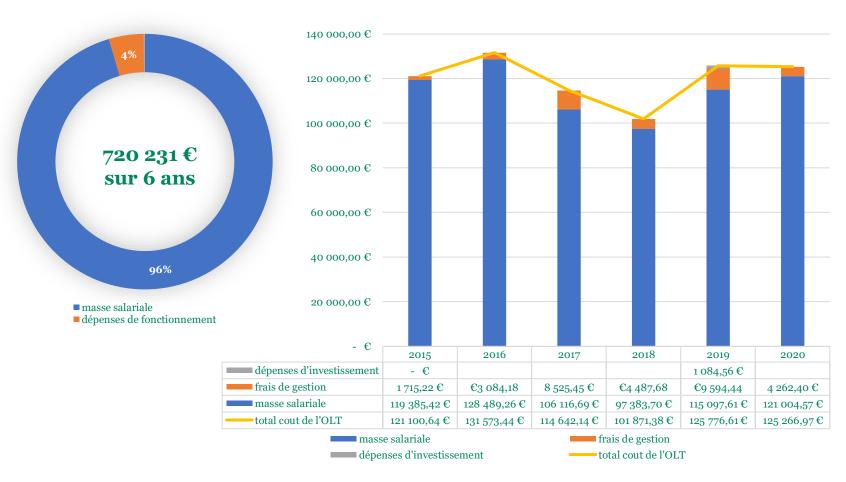
#### OLT 2 : Préserver la biodiversité du site





4. Dépenses pour la réalisation des OLTs

OLT 3 : Maintenir ou développer des activités socio-économiques (agriculture et élevage)



Bilan plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Paul - Partie II – Bilan financier



### 4. Dépenses pour la réalisation des OLTs

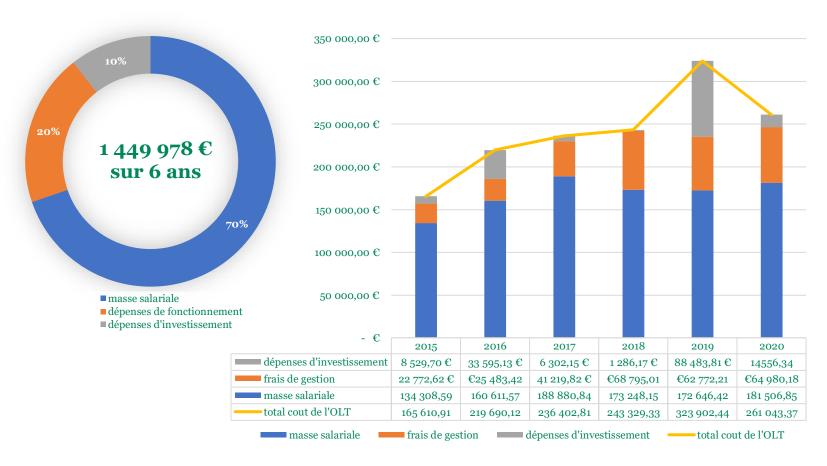
#### OLT 4 : Développer les activités socio-culturelles





### 4. Dépenses pour la réalisation des OLTs

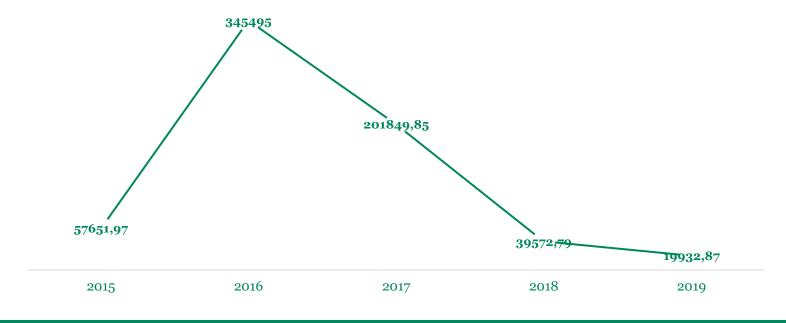
#### OLT 5 : Assurer le bon fonctionnement de la Réserve





# D. Balance budgétaire

Résultats comptables net des exercices 2015 à 2020



Résultats comptables excédentaires mais en fortes baisses depuis 2016, ce qui a pour conséquence directe la diminution des capacités d'autofinancement de la structure.





# A. La cohérence des OLT

- 1. Définition et méthode
- 2. Cohérence de l'OLT 1
- 3. Cohérence de l'OLT 2
- 4. Cohérence de l'OLT 3
- 5. Cohérence de l'OLT 4
- 6. Cohérence de l'OLT 5





# A. La cohérence des Objectifs à Long Terme (OLTs)

#### 1. Définition et méthodes

#### Définition

D'après le dictionnaire Le Petit Robert la cohérence se définit comme la « *Liaison, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles ; absence de contradiction* ».

#### Méthodes

La cohérence des OLTs a été définie par le nombre de relations fonctionnelles d'un OLT donné favorisant la réalisation d'un autre OLT.

Un OLT est défini comme incohérent dès lors qu'une relation fonctionnelle est défavorable à la réalisation d'un autre OLT.

Une note a été affectée à chaque OLT. Elle correspond à la somme des relations fonctionnelles avec les autres OLTs

#### La pertinence

La pertinence d'un OLT s'exprime par le nombre de relations fonctionnelles qui favorise la réalisation d'un autre OLT.

	Peu pertinent	Pertinent	Très pertinent
Note de cohérente	1 à 10	11 à 15	16 à 20

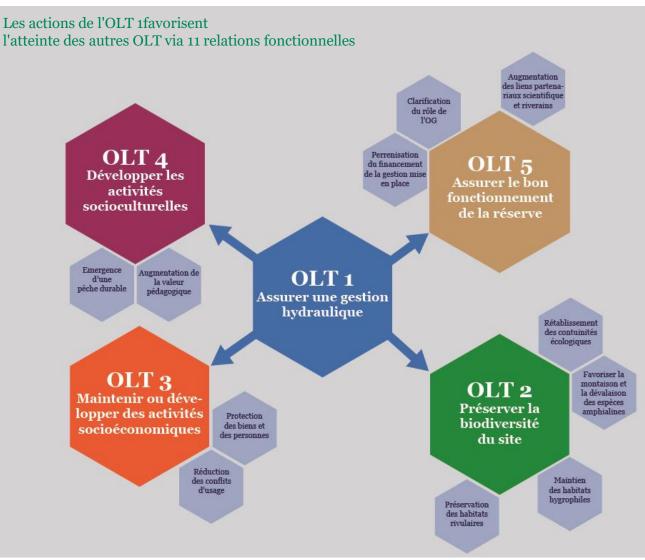




## A. La cohérence des Objectifs à Long Terme (OLTs)

#### 2. Cohérence de l'OLT 1



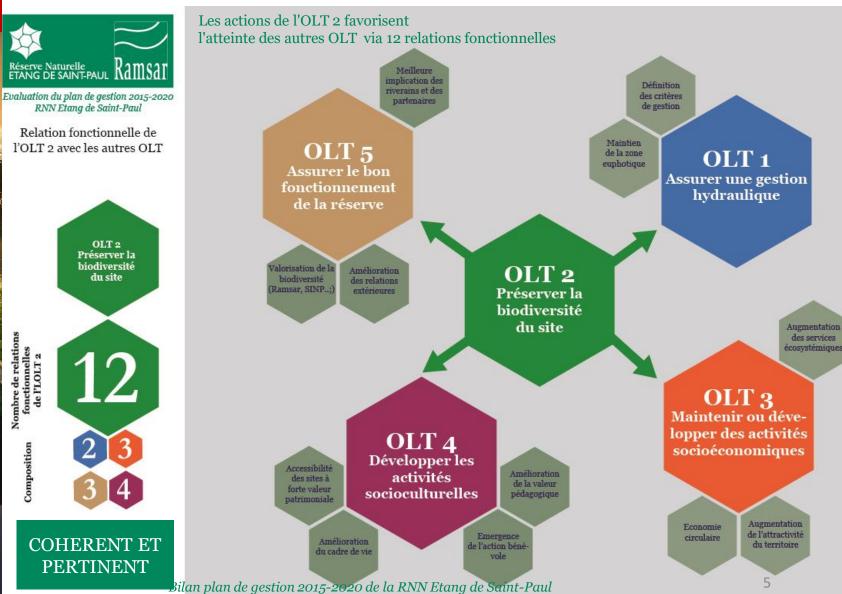






# A. La cohérence des Objectifs à Long Terme (OLTs)

#### 2. Cohérence de l'OLT 2



- Partie III – Evaluation du plan de gestion 2015-2020

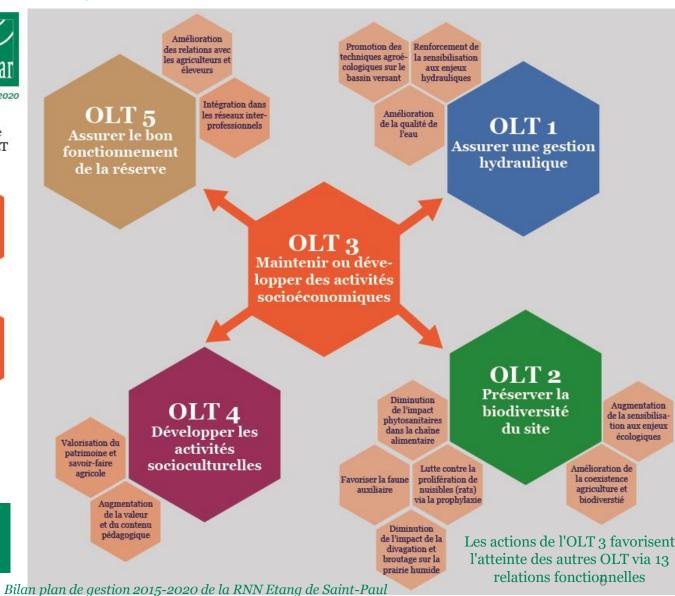




# A. La cohérence des Objectifs à Long Terme (OLTs)

#### 2. Cohérence de l'OLT 3





in plan de gestion 2015-2020 de la RNN Etang de Saint-Pa - Partie III – Evaluation du plan de gestion 2015-2020





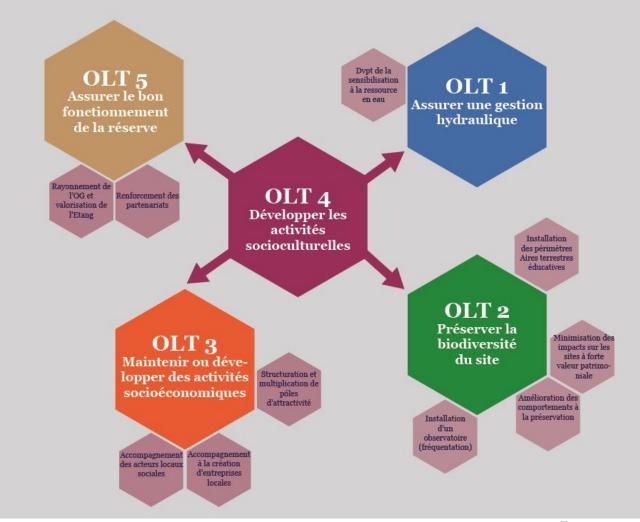
# A. La cohérence des Objectifs à Long Terme (OLTs)

#### 2. Cohérence de l'OLT 4



PEU PERTINENT

Les actions menées dans le cadre de l'OLT 4 favorisent l'atteinte des autres OLT via 10 relations fonctionnelles

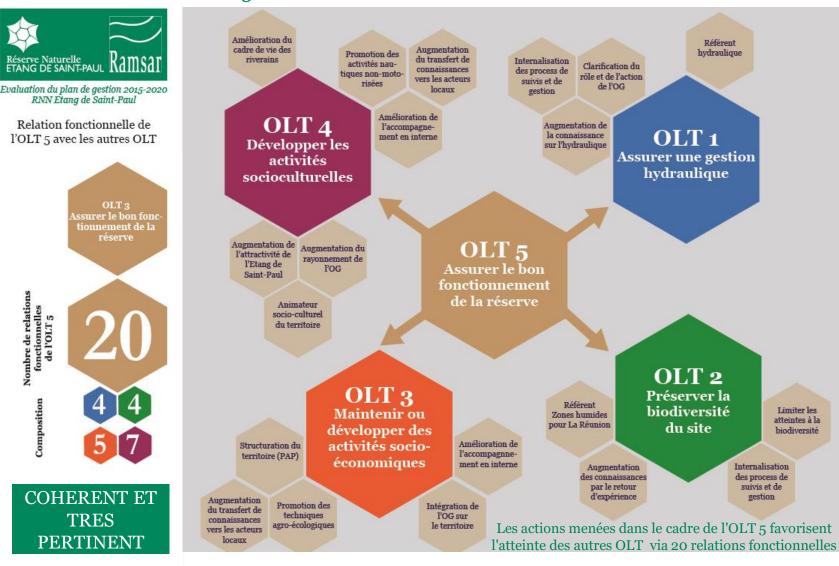






# A. La cohérence des Objectifs à Long Terme (OLTs)

#### 2. Cohérence de l'OLT 5







# B. Réalisation des opérations et efficacité technique et financière du plan de gestion 2015-2020

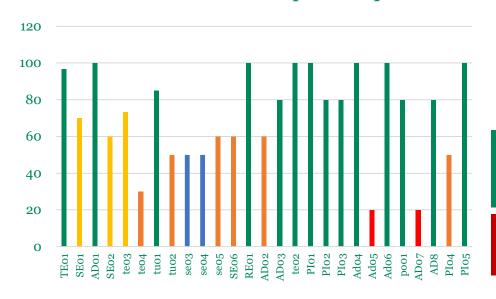
- 1. Taux de réalisation technique des opérations inscrites au plan de gestion 2015-2020
- 2. Evaluation de l'efficacité de la gestion financière par OLT





# B. Réalisation des opérations et efficacité technique et financière du plan de gestion 2015-2020

1. Taux de réalisation technique des opérations inscrites au plan de gestion



Nombre d'opérations réalisées à plus de 75% : Nombre d'opérations réalisées entre 50 et 75% : Nombre d'opérations réalisées entre 25 et 50% : Nombre d'opérations réalisées à moins de 25% :

Taux de réalisation moyens des opérations : 72%









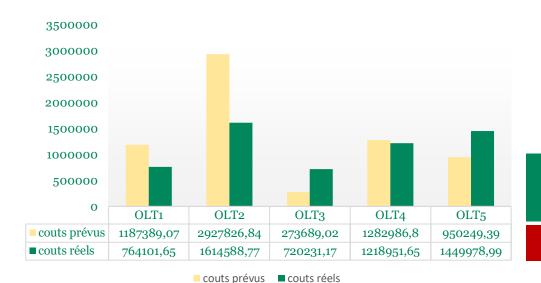






# B. Réalisation des opérations et efficacité technique et financière du plan de gestion 2015-2020

2. Evaluation de l'efficacité de la gestion financière par OLT



Le pourcentage d'efficacité correspond au rapport cout prévu sur cout réel

Taux d'efficacité: 1,15















# C. Calcul de l'efficience du plan de gestion 2015-2020

- 1. Taux de réalisation des opérations inscrites au plan de gestion 2015-2020
- 2. Evaluation de l'efficacité de la gestion financière par OLT

#### L'efficience des OLTs correspond :

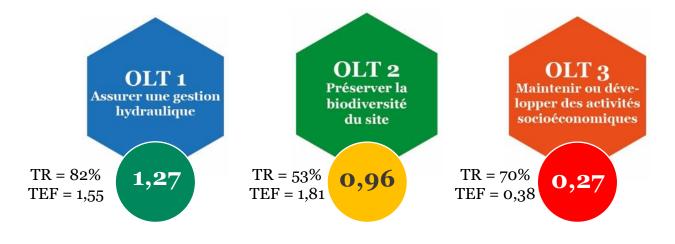
- Taux de réalisation technique des Opérations et OLT Cf page 9
- La note d'efficacité technique Cf page 9
- Comparaison des couts prévus et réels pour la réalisation des OLTs Cf page 10
- La note d'efficacité financière Cf page 10
- L'efficience de la gestion de l'OG pour la réalisation du PG 2015/2020

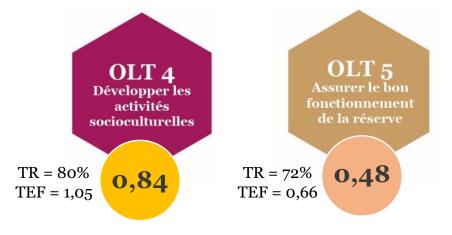


# C. Efficience du plan de gestion 2015-2020

#### Règle de calcul d'efficience

Efficience = (TR (Taux Réalisation) x TEF (Taux Efficacité Financière)) Une action est efficiente si elle est égale ou supérieure à 1.









# Efficience du plan de gestion 2015-2020

#### Règle de calcul d'efficience global du plan de gestion

 $\textit{Efficience} = (\textit{TRg (Taux R\'ealisation global)} \textit{x TEFg (Taux Efficacit\'e Financi\`ere global)}) / \textit{100}$ 

